

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des États-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-37) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Montréal, mardi 30 décembre 1941
REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST. NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELAIR 3361*

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELAIR 3361
Rédaction : BELAIR 2984
Gérant : BELAIR 3361

Directeur-gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Une offensive générale contre le Japon (Lire en page 3)

Plus de nouveaux tramways...

... ni de nouveaux autobus, de toute la durée de la guerre — Cela pose un problème de transport que les autorités municipales doivent s'employer sans délai à résoudre — Stationnement et décalage des horaires — Dénégement rapide

Les usagers du tramway et de l'autobus ont augmenté l'an dernier de 12% et cette année de 15%. Cela donne donc un accroissement total de 27% sur la circulation de 1939.

La cause principale, unique à vrai dire, c'est la guerre. Elle a indirectement stimulé le travail dans la quasi-totalité des industries; elle a créé de toutes pièces nombre d'usines nouvelles.

Cependant, la guerre enferme le problème du transport dans un cercle vicieux. Elle congestionne les voitures publiques et elle empêche d'en mettre de nouvelles en circulation.

La Compagnie des tramways a reçu depuis le début des hostilités quelque soixante autobus. Elle a eu de la difficulté à en prendre livraison, bien qu'elle les eût commandés en temps de paix.

Depuis, selon des renseignements que nous avons pu recueillir, elle n'a pu en recevoir que deux.

Il est presque impossible de mettre plus de tramways en circulation, dans certaines rues, aux heures de pointe; car, comme on dit, ils se marchent déjà sur les talons.

Par contre, il serait très possible et très pratique d'augmenter la circulation des autobus. Il y a bien longtemps que nous préconisons l'utilisation à fond de ce mode de transport rapide et flexible, puisque ces voitures ont leur liberté de mouvement, sont autonomes, tandis que les tramways sont prisonniers de leur voie: un incendie, un embouteillage ou un moindre embarras de circulation les bloquent, les retardent, désorganisent le service d'une section entière.

Sans aller jusqu'à "boire l'obstacle", comme se vantait naguère de le faire le pneu *Bibendum*, l'autobus le contourne, prend, si nécessaire, un autre chemin. D'où rapidité de circulation accrue, horaire plus stable.

Mais tramways et autobus ont un problème colossal à résoudre. Piétons et usagers des autos particuliers ne représentent que 20% de la population qui se déplace de la périphérie et de tous les autres points en deçà de celle-ci vers le centre ou vers un autre point extrême. Le flux de cette marée humaine s'accomplit tous les matins dans un espace de temps resserré; et le reflux se produit le soir, sans s'échelonner beaucoup plus.

Cependant, on vient de le voir, tandis que la circulation croît dans des proportions imposantes, qu'elle a tendance à croître davantage, la Compagnie doit résoudre le problème du transport non seulement avec le même nombre de voitures, mais avec des voitures qui vieillissent d'autant plus vite qu'elles séjournent le moins possible au garage et en réparation.

Ce problème est, pour l'heure, insoluble. Nécessité de guerre. C'est mots sont le sésame à rebours: rien ne va plus quand on les prononce. Que le nombre des voyageurs se multiplie, se double ou se triple par rapport aux chiffres de 1939, une donnée restera constante: le nombre des voitures électriques ou automobiles de la Compagnie.

Il faut donc comme solution au problème recourir à

autre chose. Etude faite, il ne paraît y avoir que trois facteurs possibles. Le premier, c'est le décalage de la circulation dans les rues de tramway, surtout, ce qui permet le roulage plus rapide de ceux-ci. Les règlements de stationnement sont inefficaces, s'ils permettent le stationnement d'une demi-heure, voire d'un quart d'heure. Que l'obstacle soit constant ou qu'il se renouvelle constamment, où est la différence? Or une seule voiture hippo ou automobile qui empêche de quelques pouces sur la voie, ce qui est fréquent quand les bancs de neige s'accumulent du côté de la rue, peut faire perdre des quantités d'heures à la population. On n'a qu'à multiplier, pour s'en convaincre, les dix ou vingt minutes perdues par chacun des milliers de voyageurs ainsi retardés.

Sans doute l'automobiliste a des droits et paie des impôts, mais il importe plus que jamais dans les circonstances présentes de ne pas brimer en faveur d'une minorité la population voyageuse des 80%, ou plus, de la ville. L'intérêt particulier perd ses droits quand il cause de si graves préjudices à l'intérêt général. On doit donc interdire totalement, aux heures de pointe, le stationnement dans les rues de circulation intense.

Autre point: le décalage de l'horaire d'entrée et de sortie des grandes administrations et des usines. Nous avons touché cet aspect du problème dans notre dernier article, ce qui nous a valu des remerciements du contrôleur fédéral du transit, M. W. J. Lynch (parfait bilingue, soit dit entre parenthèses).

Ceci ne peut se faire qu'avec l'assentiment du public et c'est parce qu'il appartient aux journaux d'éclairer celui-ci que nous y insistons à nouveau ici. Entrer plus tard ou plus tôt au bureau ou à l'usine pour en repartir de même, cela représente un minimum d'inconvénient en regard des heures et du confort que chacun peut y trouver chaque jour. Du reste, si l'on n'y vient pas, les ennuis qui résulteront de la congestion des voitures et des instants perdus à faire le pied de grue comporteront des souffrances bien plus fortes. Il faut s'adapter à des circonstances quand elles sont incontrôlables.

Enfin, revenons à neuf sur la nécessité de déneiger les rues avec toute la célérité possible. Cela aussi est un rude problème, puisque non seulement la machinerie mais la main-d'œuvre manquent et, pour ce qu'il y en a, ont monté de coût. Mais il faut quand même y réussir.

En conclusion, nous croyons urgent que les autorités municipales, qui en ont déjà parlé, prennent l'initiative de réunir les grands employeurs et les représentants des syndicats ouvriers avec ceux des tramways pour mettre sans délai à l'étude le problème du décalage des horaires comme les autres problèmes accessoires.

Sans quoi, nous prévoyons que, surtout pendant les rigueurs de l'hiver et en tenant compte des restrictions croissantes à la circulation des voitures privées, la masse de la population aura à subir des inconvénients (pour ne point dire des souffrances) irritants.

Louis DUPIRE

A Ottawa

M. Churchill aura mécontenté certains esprits malveillants

Il parle de "l'effort de guerre magnifique" du Canada — Cela ne fait l'affaire ni des "tories" ni des superloyalistes qui ne veulent point voir tout ce que fait le Canada pour l'Empire, — et il n'a pas fini — Les critiques conscriptionnistes font de leur pire pour diviser le pays

Londres va-t-il recevoir un cadeau considérable d'Ottawa?

(Par Léopold RICHER)

Ottawa, 30-XII-41 — La réception que la ville d'Ottawa a accordée à M. Winston Churchill hier avant-midi a été chaleureuse. On l'avait pourtant organisée à la dernière minute. On croyait, en fin de semaine, que le distingué visiteur n'arriverait qu'aujourd'hui, même. Ce n'a été que dimanche soir qu'on a appris définitivement que le convoi portant MM. Winston Churchill et Mackenzie King ferait son entrée en gare hier avant-midi. La ville n'était presque pas décorée et pour cause: on n'avait eu le temps ni de hisser les drapeaux, ni de donner aux rues de la capitale un air de fête. Toutefois il y avait une foule passablement nombreuse à la gare. Le conseil des ministres, les membres du corps diplomatique, les officiers supérieurs des forces armées, les journalistes et plusieurs centaines de citoyens attendaient l'arrivée du train, avec des signes évidents de hâte et d'excitation.

M. Winston Churchill est apparu, appuyé à la barre du wagon-observatoire. M. Mackenzie King se tenait à ses côtés, ainsi que quelques membres de leurs suites. Le premier ministre anglais avait une énorme cigarette aux lèvres, cigarette fraîchement allumée. Dès que M. Churchill a vu la foule, il a levé son chapeau, il a souri et les spectateurs ont applaudi. A la descente de voiture, M. King a présenté ses ministres au chef d'Etat britannique. Les photographes, juchés sur une roulotte de marchandises, ont attiré l'attention de M. Churchill qui les a regardés fixement, pendant que le défilé des appareils

faisait sourire les fonctionnaires et les journalistes. La foule a crié à deux ou trois reprises, pendant que M. Churchill se rendait à sa voiture. Les gens de Radio-Canada, devant leurs confrères de la presse, annonçaient à tout le pays les quelques incidents qui venaient de se dérouler.

M. Churchill au Conseil de guerre

Un peu plus tard, M. Churchill a assisté à une séance du cabinet de guerre canadien. A la porte de l'édifice de l'est se tenaient des gardes en uniformes militaires. On ignore si les questions étudiées en présence de M. Churchill étaient fort graves ou si l'invitation qu'on lui avait faite de participer aux délibérations du cabinet avait plutôt le caractère d'un hommage officiel, sans conséquence d'ordre pratique. C'est là une question dont on connaît le dernier mot peut-être aujourd'hui même ou dans quelques jours, au plus tard. La simple visite de M. Churchill à Ottawa sert de la cause britannique. On en attend beaucoup de bien du point de vue du recrutement, ainsi que notre journal le notait hier. Y aurait-il plus que cela? Le gouvernement canadien profiterait-il de la présence du premier ministre anglais pour annoncer une loi de conscription, comme d'aucuns le prétendent? Il est audacieux de l'affirmer. M. Churchill, toutefois, devra recevoir un beau cadeau pour son pays.

(Suite à la page six)

L'actualité

Simple erreurs

Les astronomes avaient, paraît-il, commis une légère erreur dans leur calcul des espaces interplanétaires, du moins de l'un de ces espaces, celui de la Terre au Soleil ou, si vous le préférez, mais cela revient au même, à moins qu'Euclide et quelques autres géomètres se soient aussi trompés, mêlés dans leurs théorèmes — du Soleil à la Terre.

Au vrai, il est ou il paraît plus facile pour nous, les hommes — et les astronomes sont des hommes, après tout, même s'ils ne sont pas exactement semblables aux autres hommes — il paraît donc plus facile pour nous les habitants de la Terre de partir de celle-ci pour aller jusqu'au Soleil qu'inversement, de partir du Soleil pour venir vers la Terre, dans l'un et l'autre cas, que ça soit pour mesurer ou pour un autre motif.

En partant de la Terre, vous avez un point de départ, chose certes importante, tout au moins le point d'appui que réclamait un certain Archimède qui ne paraît pas, lui, être jamais allé plus loin que sa baignoire, soit dit en passant, d'avoir non plus jamais trouvé à prononcer qu'un seul mot célèbre: Eureka, mot que tout le monde connaît, à la seule condition d'avoir fait son cours classique ou d'avoir lu, avec quelque attention, les pages rouges du Petit Larousse.

A cause du point de départ, nous posons donc en principe que c'est la distance de la Terre au Soleil que l'on peut connaître d'abord; que cette distance étant connue, on connaît pour ainsi dire en même temps la distance en sens inverse entre ces deux mêmes points. Pas tout à fait en même temps tout de même. Il y a là une différence, infinitésimale, puisque vous y tenez, que nous laissons toutefois à M. Einstein le soin de régler. Il doit en avoir le loisir maintenant que le vol a rendu et établi aux Etats-Unis.

Mais revenons à notre premier point de départ, l'erreur des astronomes. De nouveaux calculs que vient de faire M. H. Spencer Jones, docteur en astronomie et astronome royal d'Angleterre, établissent que la Terre est à 93,005,000 milles

(Suite à la page six)

De Bonaparte à Hitler, de Pitt à Churchill

Bloc-notes

Magnifique début

Grâce aux jeunes de la Chambre de commerce, cette année 1942 débute donc à Montréal d'une façon magnifique. Après la messe de minuit de Notre-Dame, sur cette Place d'Armes qui rappelle si directement, si immédiatement son souvenir, les représentants de notre ville apporteront à M. Bonaparte, et par lui à tous les pères de la cité, un hommage solennel.

Ainsi, dès sa première heure, sera qualifiée, caractérisée, l'année jubilaire. A l'appel des jeunes tous voudront répondre. Cette manifestation, qui sera grandiose, traduira les sentiments du peuple entier, mais il en faudra toujours reporter le principal mérite aux jeunes hommes d'affaires qui en ont eu l'idée, qui en auront assuré le succès.

Il est particulièrement heureux que le projet soit né dans ce milieu. C'est la preuve que, pour s'intéresser aux choses matérielles, à la mise en valeur des ressources naturelles de notre pays, à l'organisation de notre vie économique, ces jeunes gens n'oublient pas les valeurs spirituelles, qu'ils n'entendent point rompre avec la plus haute partie de notre passé, qu'ils veulent conserver l'héritage entier.

Nous les en félicitons une fois de plus et nous nous en réjouissons. Ce n'est pas simplement une leçon de fidélité; c'est une grande leçon d'espérance et d'optimisme qui portera cette manifestation du premier de l'an.

Ce d'Entremont

Une dépêche de Yarmouth, en Nouvelle-Ecosse, annonce la mort, à l'âge de 101 ans, du vénérable M. Cyrille d'Entremont. Si nous ne nous trompons, ce M. d'Entremont, qui appartient à l'une des plus vieilles familles de la-bas, était le descendant direct, l'allié en tout cas, du d'Entremont qui fut le premier député canadien à la Législature de la Nouvelle-Ecosse.

C'était au temps où existait encore en Nouvelle-Ecosse l'obligation, pour siéger à la Législature, de présenter un serment.

(suite à la page six)

Le carnet du grincheux

Triste fin d'année dans la quarantaine d'un siècle qui paraît déjà vieux.

Il serait d'ailleurs temps que les enfants de ce siècle-là allaient à confesse, munis de la contrition parfaite et du ferme propos.

On n'a qu'à l'âge de ses artères: les artères du monde semblent présentement pas mal de blocus.

M. Damien Bouchard paraît avoir l'intention de se servir de sa plume qu'il dit pas rouillée, sans doute parce qu'elle est tout en or, pour écrire au *Devoir*. Pareil regard à notre endroit ne saurait manquer de nous toucher.

Il faut tout de même que nous ayons progressé, nos pères, alors qu'on les tenait dans l'ignorance, ne savaient se servir que de la plume d'oie.

Souhaitons à M. Bouchard que son stylo tout en or influe sur son style.

Un archéologue anglais de la ville de Québec écrit à M. King à propos de l'affaire de Saint-Pierre-et-Miquelon, prend parti pour le Muséum et prétend parler tout particulièrement au nom des Canadiens français. Ceux-ci ne sont pas encore tellement anglicanisés que cela.

Le pauvre cher homme écrit, à ses heures, des vers qui ne sont parfois pas mal. Qu'il s'en tienne donc à cela.

Qu'il se serve de ses vers, si ses lunettes l'embrouillent.

D'autant plus qu'en vers libres il pourra plus librement parler de France libre, à la condition de ne pas le faire pour ceux qui n'ont pas besoin de lui pour parler en leur nom.

Un acteur de Hollywood parti en voyage, en laissant une brunette enfant au foyer, sa femme, en retrouve une blonde à son retour. C'était la même qui avait simplement changé de poil chez le coiffeur. Est-ce cela que les cinéastes appellent du *fading*, de l'effacement?

Grincheux

30-XII-41

Le "Devoir" de ces jours-ci

Demain, mercredi, le "Devoir" ira sous presse vers une heure de l'après-midi.

Jeudi, Jour de l'An, et le lendemain, vendredi, 2 janvier, le "Devoir" ne paraîtra pas.

Samedi, 3 janvier, le "Devoir" paraîtra dans l'avant-midi, comme tous les samedis.

Comment William Pitt fut l'âme de la lutte à Napoléon Ier — Et comment Winston Churchill organise la résistance à Hitler — Le prestige anglo-saxon en jeu — Comment M. Churchill, se modelant sur Pitt, a monté la présente Coalition — Et ce qu'il a jusqu'ici obtenu de tous — Les influences mises en jeu — L'homme et ses moyens

Le Canada abandonnerait \$1,500,000,000 d'avances à Londres, et davantage

On attend cet après-midi le discours que M. Churchill doit faire à Ottawa devant tout un groupe de parlementaires et de journalistes canadiens. Il a parlé hier brièvement, dans un cercle fermé, du "magnifique effort de guerre canadien", d'après un communiqué remis à la presse. On a lieu de croire qu'à la suite de ce voyage du premier ministre du Royaume-Uni au Canada, le gouvernement King déclarera, dans un avenir plus ou moins éloigné, que le Canada abandonne toute réclamation financière qu'il pourrait avoir, — qu'il a en fait, — contre la Grande-Bretagne par suite des avances que notre gouvernement a faites à même les fonds canadiens au gouvernement anglais, pour paiement de fournitures de guerre achetées par Londres au pays. Il y en a à l'heure qu'il est pour un total d'un milliard et demi de dollars. A ce cadeau s'ajouterait la promesse que pour l'avenir et d'ici la fin de la guerre le Canada paiera à même ses propres fonds ce que l'Angleterre achèterait ici. Il s'engagera à ne rien réclamer de Londres à ce sujet, la guerre finie. On ne dit pas si Londres, en retour, abandonnerait toute réclamation de sa part contre le Canada. Point à tirer au net. Pour ce qui est de la question de la conscription pour service outre-mer, on persiste à croire, dans les milieux libéraux, que M. King ne voudra pas revenir sur les engagements qu'il a déjà pris à ce sujet contre pareille politique, à moins de consulter au préalable le peuple, soit par voie de plébiscite, soit dans une élection générale. On se rappellera que ni l'Australie, ni l'Afrique du Sud, ni l'Irlande du Nord n'ont encore établi le service obligatoire.

LA GUERRE UN PEU PARTOUT

On signale des bombardements aériens plus ou moins sérieux en Angleterre, dans la région du nord-est. Peu de dommages. M. Eden vient de rentrer de Russie où il a eu de longs pourparlers avec Joseph Staline au sujet de la conduite de la guerre, — quelle chose de similaire à la visite de M. Churchill auprès de M. Roosevelt. En Russie même, l'état-major stalinien signale de nouvelles avances contre les Allemands, sans donner autrement de précisions. En Libye, ce sont les Anglais qui enregistrent de nouveaux gains contre les gens de l'Axe, qui prétendent néanmoins tenir leurs positions. Du côté de l'Asie, attaques japonaises nouvelles sur le front de Pérag, au cours desquelles les Anglais disent que l'ennemi perd 40 hommes contre eux, 1 seul. Aux Philippines, la situation des gens du pays est assez embarrassée et les dépêches sont vagues pour ce qui est de l'opposition que rencontrent les forces d'invasion, dont le flot ne cesse pas, sur différents points du littoral. Les nouvelles, quant aux dommages causés à Manille par le bombardement inqualifiable des Japonais, à la fin de la semaine dernière, indiquent qu'il est extrêmement sérieux. Ainsi la bibliothèque dominicaine de Manille, trésor de documents, de manuscrits et de livres relatifs à l'établissement des Espagnols dans l'archipel des Philippines, et à leur règne, jusqu'à la prise de cet archipel par les Américains il y a une quarantaine d'années, a subi des pertes irréparables, par suite du bombardement de samedi dernier. Les Japonais prétendent, de Tokio, que la chute de Manille, — ville ouverte depuis la semaine dernière, — ne saurait tarder et en fixent même la capture au 10 janvier prochain, — dans moins d'une quinzaine. Le gouvernement américain à Manille et celui des Philippines ont transporté leurs quartiers généraux hors de la région, depuis jeudi ou vendredi dernier. A New-York, il y a quelques heures, l'ancien ambassadeur des Etats-Unis en Russie, Joseph E. Davies, a déclaré qu'il serait dangereux de vouloir jeter la Russie dans la guerre, du côté de l'Asie et du Japon, pour le temps présent.

DEUX COALITIONS

Le perrain et le modèle de Churchill, c'est William Pitt, le grand Pitt.

Plusieurs premiers ministres se succèdent en Angleterre, au temps des guerres et des coalitions contre Napoléon Bonaparte. Le plus en vue de tous fut William Pitt, qui mourut en 1806, à 57 ans, et qui prépara la chute de Bonaparte, quoique celle-ci n'arrivât qu'en 1815. Ce fut lui qui eut l'idée de la coalition des nations hostiles à Bonaparte ou qu'il attaqua infailliblement dans ses nombreuses campagnes. Bonaparte voulait détruire l'Angleterre et son influence sur le continent européen. L'Angleterre voulait non seulement sauver, mais consolider son empire et son hégémonie. Elle y réussit en fin de compte, surtout à cause de sa marine, et puis de son or ainsi que de son influence politique dans différents pays où elle avait des agents nombreux et prêts à exécuter tout un programme d'action que traçaient les bureaux de Londres, aux ordres de Pitt et des premiers ministres qui le remplacèrent à compter de 1806 jusqu'à la mort de Bonaparte à Sainte-Hélène. Pitt, dont le père avait été premier ministre du Royaume-Uni, — William Pitt l'ainé, connu sous le nom de lord Chatham, et qui mourut en mai 1778, — entra au parlement anglais en 1781, à moins de 22 ans, et y prit vite une influence marquée. Il devint lord-chancelier de l'Echiquier, et tout le temps qu'il fut dans la politique active, il représenta aux Communes l'université de Cambridge. Vers 1783 il fut premier ministre du Royaume-Uni. Il devait le rester sans interruption jusqu'en 1801, puis le redevenir un temps. La constitution anglaise du temps ne reconnaissait que vaguement les pouvoirs spéciaux du premier ministre. Jusqu'à Pitt, le roi prétendait être le véritable chef du ministère, "le seul élément de cohésion du cabinet", selon l'expression de Georges III. Pitt habitua la nation à considérer qu'il y avait besoin d'un premier

ministre réellement chef du ministère et choisissant ses collègues lui-même. Il n'admettait pas la division des pouvoirs entre le ministre des Finances, qui était généralement premier ministre, et le roi. Il exerça les pouvoirs, s'il eut de la difficulté à faire accepter le titre et ses prérogatives. Tout le temps qu'il fut chef de sa nation, Pitt fut l'âme de la lutte à Bonaparte, ainsi qu'à la France, soit républicaine, soit impériale. D'abord plus ou moins favorable à la France monarchiste, avant la chute de Louis XVI, il rangea son pays contre Bonaparte lorsque celui-ci commença ses invasions du côté des Pays-Bas et des bouches de l'Escaut, d'où il menaçait l'Angleterre et ses intérêts en haute mer. Pitt finit par déclarer la guerre à la France de Bonaparte et jusqu'à sa mort, il fut l'artisan infatigable des coalitions qui rangèrent contre Bonaparte une partie des nations continentales: Prusse, Autriche, Russie, Espagne, Royaume des Deux-Siciles, etc. Une coalition était-elle vaincue, Pitt en montait une autre. Argent, influences de tout ordre, conspirations parmi les nations envahies, intelligences et corruption dans tous les groupes et les milieux, Pitt maniait tout, poussait partout la guerre à Bonaparte, rendait coup pour coup. Sa détermination lui survécut. A l'intérieur, sa situation se compliquait du fait de la folie périodique du roi Georges III, qui le combattait et le contraignait, avec toutes sortes de plans fantaisistes ou fantasques, pour ne pas dire insensés. En 1801, Pitt dut démissionner par suite d'une crise de rage du roi contre le projet de Pitt d'abolir la loi du test et de donner quelques droits aux Irlandais et aux catholiques du royaume. Additionnel le remplaça, continuant sa politique de coalition contre Bonaparte. Pitt l'aida en sous-main, surtout par rapport à la conclusion du traité d'Amiens. Il vécut un an hors de la politique, endetté à mort. En mai 1803, la guerre avec Bonaparte recommença. En mai 1804, vu la gravité de la situation et les crises de folie du roi, Pitt reprit le pouvoir et monta d'autres coalitions. Pendant deux ans il mena en réalité la guerre contre Napoléon, il y dépensa sa santé. Après la victoire navale de Trafalgar, ce furent les déastres coalitionnistes, la capitulation d'Ulm et la défaite retentissante d'Austerlitz. Bonaparte était au sommet et l'Angleterre en difficile posture. Pitt tint malgré tout et donna l'exemple de sa persistance obstinée au reste de l'Europe. En janvier 1806, il mourut, mais ayant implanté l'idée de victoire finale dans l'esprit des Anglais. Grenville, Portland, Perceval, Liverpool, qui devaient lui succéder, continuèrent sa politique coalitionniste et l'aide financière anglaise aux nations épuisées par la guerre contre Bonaparte. L'Angleterre elle-même s'y endetta lourdement, mais elle finit par triompher. Pitt avait, en définitive, battu le plus redoutable adversaire que l'Angleterre ait jamais eu, avant Hitler. Et il a, à un siècle et tiers de distance, inspiré la politique présente de Churchill.

DE PITT A CHURCHILL

M. Winston Churchill, à 140 ans de distance, a repris la politique de William Pitt. Il a complété à Washington la coalition qu'il méditait depuis des mois, sauf que les circonstances ne le rendaient pas encore tout à fait praticable. En fait, il l'avait presque obtenue. Maintenant il la tient à la face du monde. L'attaque de Pearl-Harbour déclenchée par les Japonais le 7 décembre aura été suivie dans le mois même de la grande coalition du XXe siècle contre l'Allemagne et son principal associé, le Japon, ancien allié de l'Angleterre pendant toute la dernière guerre et jusqu'en 1922. Sans avoir l'air de trop solliciter, M. Churchill aura obtenu, depuis son accession au pouvoir, en mai 1940, tout ce que l'Angleterre voulait des nations menacées par Hitler, ou qui le craignaient. Aux jours les plus sombres, après la chute de la France, M. Churchill obtint des Etats-Unis la loi du prêt-bail, des échanges de contre-torpilleurs américains contre des bases navales pour Washington en possessions anglaises, des emprunts de tout genre, des avances par le Canada qui vont se changer, peut-être, en don princier à l'Angleterre à la suite du passage de M. Churchill parmi nous, des milliers et des centaines de milliers de soldats, de marins, d'aviateurs, des navires, tant de commerce que de guerre, tout cela à nos frais. Il aura mobilisé l'univers contre Hitler obstiné à vouloir humilier et détruire l'Empire britannique, à annihiler l'hégémonie anglaise. Churchill a joué du prestige anglo-saxon, de la fierté de race, de sentiment et du sang anglais, partout dans le monde, de la communauté d'origines des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Lui-même est mi-Anglais, mi-Américain, — sa mère était d'origine américaine, son père fut un des hommes politiques les plus en vue du monde anglo-saxon, pendant l'ère victorienne, lord Randolph Churchill, député et ministre dans différents ministères anglais, de 1874 à 1895, contemporain de Gladstone, de Balfour, de Salisbury, de Goschen, de Joseph Chamberlain et d'autres hommes politiques de cette époque. Winston Churchill, né en 1874, aura été journaliste, soldat, aventurier de grande classe, à ses heures, député, puis ministre; enfin il est premier ministre à l'époque la plus critique que l'Angleterre ait traversée pendant l'ère contemporaine. Eloquent, original, orateur remarquable malgré un léger défaut de langue, d'une vigueur d'expression achevée, maître de sa langue comme peu d'hommes publics du temps présent, esprit subtil, d'une audace parfois étonnante, il a le magnétisme, le courage, la parole, la conviction, l'ardeur et aussi le sang-froid, l'étendue de conceptions qu'il fallait au chef de l'Angleterre présente pour monter la coalition qu'il vient de réussir à Washington et où il aura embrigadé toutes les nations alliées, dont le Canada. — G. P.

30-XII-41

GAZETTE DES TRIBUNAUX

par Paul SAURIOL

Affaire de droit international — La "Civil Aeronautics Authority", des Etats-Unis, peut obtenir de la Cour supérieure un ordre pour forcer des gens à témoigner, devant un commissaire spécial, au sujet de l'émission d'un permis de transport aérien — Opinions divergentes

Arrêt de la Cour d'appel, 26 juin 1941. Dossier no 1955 (C. S. ex parte 405). John Paterson et Gordon S. Small, intimés appelants, v. Richard Ford, requérant intimé. Appel rejeté.

M. Ford, consul étatsunien à Montréal, a fait requête en Cour supérieure, pour obtenir un ordre en vertu de la loi sur le transport aérien, pour forcer des gens à témoigner, devant un commissaire spécial, au sujet de l'émission d'un permis de transport aérien. Le commissaire spécial, M. Paterson, a refusé de faire cette requête. M. Ford a alors demandé à la Cour supérieure un ordre pour forcer des gens à témoigner, devant un commissaire spécial, au sujet de l'émission d'un permis de transport aérien.

Pour faire du transport aérien aux Etats-Unis, il faut un permis de cette agence, et l'une des conditions requises pour obtenir le permis est d'être citoyen étatsunien. La Civil Aeronautics Authority, qui a émis un permis au nom de Marquette Air Lines Inc. Puis l'enquête a été ouverte pour savoir si le détenteur du certificat était bien citoyen des Etats-Unis. Et afin de faire cette preuve on a chargé M. Ford d'interroger MM. Paterson et Small, parce qu'on avait lieu de croire que ces deux officiers ou agents de deux compagnies canadiennes possédaient des renseignements à ce sujet.

C'est pour forcer MM. Paterson et Small à témoigner que M. Ford a demandé un ordre de la Cour. Par jugement du 9 juillet 1940, M. le juge Fabre-Survery a accordé la demande. Les deux intimés ont porté le jugement en appel et la cause a été entendue par sir Mathias Telier, juge en chef de la province, et MM. les juges Letourneau, Hall, Galipeault et Barclay. La majorité de la Cour, sir Mathias Telier et MM. les juges Hall et Galipeault ont rejeté l'appel, MM. les juges Letourneau et Barclay étant dissidents.

Voici des extraits des notes de M. le juge Galipeault: "J'en viens... facilement à la conclusion que la commission adressée à l'intimé, émanant de la Civil Aeronautics Authority, a bien été émise par un tribunal compétent ou de juridiction compétente des Etats-Unis d'Amérique, et ce bien au sens de notre législation, que ce soient: la Loi concernant certaines matières spéciales rela-

Avis de décès

CHARBONNEAU. — A Montréal, le 30 décembre 1941, est décédée à l'âge de 73 ans, Adèle Villeneuve, épouse de Bruno Charbonneau, ancien échevin de Villerville. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 janvier. Le convoi funéraire partira du salon mortuaire René Allard, 7448 rue Saint-Denis, pour se rendre à l'église Sainte-Cécile, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte des neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

BEAUDRY. — A Montréal, le 26, à 73 ans, Mélie Beaudry, épouse d'André Groulx.
CARRIÈRE. — A Montréal, le 28, à 90 ans, François Carrière, époux de feu Mlle Courtemanche.
BEAUREGARD. — A Montréal, le 28, à 82 ans, Mme Zéphirin Beauregard, née Dombidde Pignon.
BISSON. — A Montréal, le 27, à 67 ans, Mme veuve Desrochers Bissou, née Alphonse Harel.
DANSEREAU. — A Montréal, le 27, à 83 ans, Mme veuve Joseph Dandere, née Rosine Lafontaine.
DESCHATELLE. — A Montréal, le 28, à 40 ans, Mme Rosalie Deschâtelle, née Gosselin-Dubé.
DESLAURIERS. — A Montréal, le 28, à 62 ans, Joseph Deslaurières, époux de feu Marie-Blanche Laplante.
DESROCHERS. — A Montréal, le 28, à 77 ans, Louis-Joseph Desrochers, époux d'Annette Martel.
DRAPEAU. — A Montréal, le 28, à 91 ans, Eliezer-Zéphirin Drapeau, époux de Marie-Anne Tremblay.
DUBUC. — A Montréal, le 27, à 65 ans, Hormidas Dubuc, époux de Joséphine Elie.
FICHAUD. — A Montréal, le 27, Mme Ludger Fichaud, née Ida Boucher.
FILLON. — A Montréal, le 27, à 75 ans, Mme veuve Antoinette Fillon, née Roseline Desrochers.
FRAPPIER. — A Montréal, le 27, à 78 ans, Mlle Mathilde Frappier.
GAMACHE. — A Joliette, le 27, Armand Desrochers, époux de feu J.-N. Gamache.
GERMAIN. — A St-Hilaire, le 27, Mme veuve Hormidas Germain, née Alma Brouillette, à 73 ans.
HUET. — A Boucherville, le 27, à 79 ans, Théodile Huet, époux de feu Malvina Robitoux.
LABELLIE. — A Montréal, le 28, à 34 ans, Jeanne Dupras, épouse de Marcel Labelle.
LAMONTAGNE. — A Montréal, le 27, à 26 ans, Mlle Albert Lamontagne, née Patricia Deljean.
LEBEVRE. — A Montréal, le 28, à 92 ans, Domina Lebevre, époux de feu Sophie Mercure.
LUSSIER. — A Montréal, le 27, à 44 ans, Armand, fils de Mme veuve Albert Lussier.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS

Imprimés au gravé.

Liste des prix et spécimens sur demande.

L'Imprimerie Populaire, Limitée

430, Notre-Dame est. Montréal

Tél.: BELAIR 3361

Tél.: WELLINGTON 1145

Siège social: 2630 NOTRE-DAME OUEST

URGEL BOURGIE, Limitée

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000. ASSURANCE FUNÉRAIRE ET DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES. Taux en conformité avec la loi des assurances sanctionnée par le Parlement de Québec. Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salaire mortuaire à la disposition du public. SERVICE JOUR ET NUIT.

s'enquérir, car il n'a pas été suggéré qu'il pouvait se présenter devant eux des contestations d'un autre genre, d'une autre espèce, que celle que nous révèle le dossier".

M. le juge Letourneau: "... je serais d'avis que la demande qui a donné lieu au présent appel devrait plutôt être rejetée. C'est dire que mon seul motif serait que l'affaire pendante devant la Civil Aeronautics Authority de la ville de Washington, district de Columbia, Etats-Unis d'Amérique, n'est pas une "cause civile". Il est clair que ceci était une condition essentielle sans laquelle l'ordonnance que le requérant intimé a eue de la Cour supérieure ne pouvait, aux termes de notre Code de procédure civile ou de l'article 16 du chap. 277 S.R.Q. 1925, qu'il invoque, lui être accordée.

"Vainement l'on dirait, pour rapprocher le cas d'une "cause civile", qu'il s'agit du *status* d'une partie que c'est au sujet de ce *status* que le requérant veut être autorisé à enquerir, car on reconnaît tout de suite que ce n'est pas cet incident de l'examen d'un ou de plusieurs témoins à Montréal qui constitue l'affaire (matter), ou la caractéristique...

"Dans l'espèce, il s'agit uniquement de savoir si la Civil Aeronautics Authority qui tient du Civil Aeronautics Act of 1938 le pouvoir d'accorder, révoquer ou maintenir un permis, va ou non révoquer ce permis: tribunal administratif, exerçant un pouvoir administratif délégué. La cause (matter)... c'est là qu'il faut la situer, à Washington et dans les conclusions de la demande telle que formulée à cet endroit, et non dans l'incident d'une enquête à Montréal..."

"Je sais que l'annulation d'un tel permis, tout comme celle d'un brevet d'invention, peut donner lieu à des intérêts matériels, à des recours civils, mais il n'en va pas moins que l'octroi sous un acte administratif, et que s'il a été fait sous la condition de pouvoir être ou suspendu ou révoqué, ces *suspensions* ou *révoques*, ne laissent pas d'être elles-mêmes actes administratifs..."

"On a selon moi établi de part et d'autre que la Civil Aeronautics Authority est un tribunal; mais de la façon la plus évidente, que ce tribunal est d'ordre purement administratif. Or, ce tribunal administratif ne peut que siéger pour des affaires administratives, si même il s'y trouve quelque chose de quasi-judiciaire.

"Il me serait impossible d'imaginer devant un tel tribunal, ce que nos Statuts qualifient de "cause civile"; j'entends un tribunal tel que les experts en loi qui ont été entendus, s'accordent à définir celui-ci, et qui est une affaire civile, et en second lieu un tribunal qui est saisi, qu'il ne s'agit pas d'une "cause civile", mais bien et uniquement d'une question d'ordre administratif.

"Et l'on conçoit aisément que le législateur n'ait pas voulu étendre à une question purement administrative le privilège que confèrent les dispositions statutaires invoquées, de pouvoir ainsi examiner un ou des témoins chez nous, car autrement, que deviendraient les secrets de l'administration?"

"Faute donc de cette seconde condition, celle d'une "cause civile", la Cour supérieure n'était pas fondée à donner l'ordonnance qu'on lui demandait, celle qui fait l'objet du présent appel. Le jugement *a quo* devrait à mon avis être infirmé et la demande rejetée."

Mot d'ordre du cardinal Villeneuve

Québec, 30 (D.N.C.) — S. E. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, a visité hier soir les membres de la Commission permanente des retraites réunis à la maison Jésus-Œuvre. Dans une brève allocution, Son Eminence a donné le mot d'ordre pour les retraites fermées de l'année 1942. Ce mot d'ordre est le suivant: l'éducation familiale par les parents. Mgr l'archevêque a insisté sur l'importance de l'éducation familiale et demandé à ses auditeurs de développer ce sujet tout particulièrement au cours des retraites fermées de l'année qui va bientôt commencer.

Prières demandées par Son Eminence

Québec, 30 (D.N.C.) — Selon le désir qu'en ont exprimé les autorités civiles des pays alliés, Son Eminence le cardinal invite les fidèles à faire monter avec une particulière instance leurs prières vers le ciel, le premier de l'an, pour demander la victoire et la paix.

Les prières de réparation et d'action de grâce du 31 décembre (discipline diocésaine, article 508) et le chant du *Veni Creator* après la grand-messe du jour de l'an (D.D. article 491) seront offerts spécialement pour demander au Très Haut le pardon des fautes passées, avec les grâces de force et de lumière dont chefs et sujets éprouvent un si pressant besoin.

CALENDRIER

Demain: MERCREDI 31 DECEMBRE 1941. 8. Sylvester, évêque et confesseur. Lever du soleil, 7 h. 41. Coucher du soleil, 4 h. 23. Lever de la lune, 2 h. 23. Coucher de la lune, 5 h. 36.

12e mois: DÉCEMBRE 31 jours. Pleine lune, le 3, à 3 h. 51m. du soir. Dernier quartier, le 11, à 1 h. 48m. du soir. Nouvelle lune, le 18, à 3 h. 18m. du matin. Premier quartier, le 25, à 5 h. 43m. du matin.

DECEMBRE 1941						
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1	2	3

Le Canadien National en 1941

Revue de l'année par le président, M. R.-C. Vaughan

L'administration du Canadien National, en 1941, a visé à l'annulation constante des services ferroviaires pour répondre aux besoins toujours croissants de l'industrie par suite du passage de la paix à la guerre de toute l'économie canadienne.

L'augmentation du transport ferroviaire, notée dès les débuts de la guerre, n'a fait que s'accroître en 1941 et on rapporte cette année une hausse sans précédent; elle a été de 60 pour cent, relativement au transport effectué au cours de la dernière guerre. Le rôle dominant joué par les chemins de fer du pays a été clairement démontré.

Le trafic s'est accru de 95% depuis la déclaration de la guerre et le Canadien National a pris toutes les mesures nécessaires pour obtenir le plus fort rendement de son matériel roulant et de ses facilités de transport. Il a fallu, dans certaines régions, améliorer les propriétés de la compagnie; par ailleurs, on dut se procurer du matériel supplémentaire, exigeant ainsi une très étroite coopération de tous les employés du réseau.

L'administration a suivi cette politique d'accroître en toute occasion la première place à l'effort de guerre et de maintenir le réseau en état de répondre aux demandes essentielles de transport. Par transport de guerre, il faut entendre non seulement le déplacement de centaines de milliers de militaires et d'énormes quantités de munitions et de matériel de guerre, mais aussi le transport de matières brutes et de

	1941	1940	1939
Recettes d'exploitation	\$303,000,000 (1)	\$247,527,224	\$203,820,186
Frais d'exploitation	237,000,000 (1)	202,519,812	182,965,768
Revenu net	\$66,000,000 (2)	\$45,007,412	\$20,854,418
Quotient d'exploitation	78.2%	81.8%	89.8%

(1) — chiffres approximatifs.

Les principales améliorations effectuées au cours de l'année portaient toutes sur les perfectionnements de plusieurs lignes devenues des voies stratégiques pour le trafic de guerre. Il s'agissait d'améliorer les routes, les terminus, les usines, les remises à locomotives, d'établir des voies et des voies d'évitement, d'installer des signaux.

On a commandé du matériel roulant de tout genre, tels que 80 locomotives et 4,475 wagons de marchandises, mais par suite de restrictions imposées par la guerre il a été impossible de se procurer tout ce matériel. Cependant, le Réseau accuse livraison de 10 locomotives et de 1,136 wagons.

En plus de fournir les moyens de l'effort de guerre du pays en mettant à la disposition du gouvernement ses employés spécialisés et certaines organisations du réseau.

4,000 milles

L'administration proclame avec fierté que près de 4,000 employés ont obtenu leur congé pour s'enrôler dans l'armée, la marine et l'aviation.

Le Canadien National est fier de démontrer qu'il a directement participé à la mobilisation de l'industrie canadienne pour fins de guerre. Nous avons construit, à la suite d'une entente financière avec le gouvernement, un édifice de 511 pieds par 516 pieds et ayant une superficie de 263,600 pieds carrés, pour les National Railways Munitions Limited; cette usine est déjà en exploitation depuis quelque temps. A cet atelier comme à ceux des wagons et des locomotives, une partie des employés du réseau, au nombre de plus d'un millier, se consacrent activement à la fabrication de munitions, d'affûts de canon, de canons de navires, etc. Les chantiers maritimes et les bassins de radoub de la compagnie servent à la construction de balayeurs de mines et aussi de navires à marchandises pour la War-time Merchant Shipping Limited.

Les compagnies de navigation qui font partie du Canadien National ont aussi accompli leur part dans la bataille de l'Atlantique et ailleurs. Une autre obligation que la compagnie a été heureuse d'endosser fut l'administration de la marine marchande du gouvernement canadien qui a été réorganisée et qui exploite les navires danois, français, finlandais, allemands et italiens saisis par le gouvernement. Les navires des Canadian National Steamships ont navigué dans les mers lointaines tout au long de l'année, et dans les eaux côtières, de sorte qu'en plus de nos employés enrôlés dans l'armée, un

chiffre artificiel d'un milliard. L'an dernier on avait dû souffler l'évaluation totale de 7.8 pour cent. La diminution de \$20,000,000 dans le chiffre total d'évaluation ne changera pas grand chose, car le soufflage restera à 7.8 et une fraction. Actuellement, la taxe foncière municipale est à \$1.15, la taxe scolaire à \$1.00 (pour les catholiques) et les surtaxes, et taxes spéciales générales, environ 12 sous.

Comme par le passé, tous nos efforts tendront en 1942 et dans les années à venir à donner un service de transport efficace au coût le plus faible par rapport au genre de transport.

Les femmes dans l'armée

Chance exceptionnelle

Le Corps auxiliaire féminin de l'armée canadienne offre une chance exceptionnelle aux femmes en bonne santé et possédant une bonne éducation de rendre de précieux services à la patrie.

Les femmes mariées n'ayant personne à leur charge et les femmes célibataires, âgées de 21 à 40 ans, sont éligibles.

Les recrues reçoivent 90c par jour en outre de la subsistance, du logement, du vêtement et des soins médicaux et dentaires.

Celles qui possèdent des qualifications spéciales ou qui ont une éducation supérieure peuvent obtenir de sensibles suppléments de solde.

Les candidates peuvent se présenter au bureau de Mme Juliette Pelletier-Ramsey, officière en charge, attachée aux quartiers généraux du district militaire no 4, au 12e étage de l'édifice Sun Life, tous les jours de 9 à 6 h, excepté les samedis après-midi et dimanches.

Les évaluations

Diminution de vingt millions

Il appert que la somme totale des évaluations faites en vertu du système Parent est de vingt millions de dollars en moins que celle des évaluations de l'an dernier.

En fait, cela ne change pas grand-chose aux taxes que les propriétaires seront appelés à payer, puisque l'évaluation est établie au

Les vols au camp de Valcartier

Trop de pain — Des soldats vendaient le surplus, au lieu de le jeter à l'incinérateur

Québec, 30 (D.N.C.) — Le sergent Guy Taschereau a déclaré hier après-midi, à l'enquête sur l'affaire des vols au camp de Valcartier, que les cuisiniers devaient jeter à l'incinérateur une quantité considérable de pains, par suite de la trop grande quantité de réserves. Souvent ce pain devenait trop vieux ou commençait à moisir. C'est alors qu'un certain nombre de soldats décidèrent de s'arranger pour vendre ce pain et en retirer les profits au lieu de le jeter au feu.

Le sergent Taschereau a fait cette déclaration hier après-midi, à l'enquête de Roger Gauvin, boulevard de l'Antenne-Lorette, accusé d'avoir conspiré avec son père et ses deux frères pour frauder et voler le département de la Défense nationale.

A l'issue de l'après-midi, Me Valmore Bienvenue a déclaré sa preuve close et l'enquête a été adjournée à ce matin pour l'examen volontaire. On commencera aujourd'hui l'enquête de René Gauvin. C'est M. le juge Thomas Tremblay qui préside l'enquête.

La morue du Bas Saguenay

On a construit un séchoir sur le quai de Rimouski, pour le séchage artificiel de la morue prise dans la région du Bas Saguenay, et que la saison hivernale hâtive empêche de sécher complètement

Québec, 30. — Le ministère des pêcheries maritimes vient de régler pour les pêcheurs de la région du Bas-Saguenay un problème difficile.

Par suite des conditions climatiques instables, il arrive souvent que les pêcheurs de cette région ne peuvent terminer le séchage des prises de morue avant l'arrivée de l'hiver et de la fermeture de la navigation, ce qui signifie pour eux l'interruption des relations commerciales.

Le problème comportait deux données: sortir de la Côte Nord la morue incomplètement séchée avant le départ des derniers bateaux; en second lieu, entreposer cette morue et en terminer le séchage artificiellement dans un port de la rive sud du Saint-Laurent. Ces données ont été résolues par la construction de communications ferroviaires et fréquentes en même temps par les bateaux qui desservent la région du Bas-Saguenay.

Après de longues recherches effectuées par le Dr Arthur Labrie, sous-ministre des pêcheries maritimes, en collaboration avec le directeur et le personnel de la Station expérimentale de pêche de la Gaspésie et du ministère fédéral des pêcheries, la partie technique du problème a été heureusement résolue: on a construit cet automne sur le quai de Rimouski un séchoir qui est entré en opération au début de novembre, et qui amènera dès cette année, à titre d'expérience, près d'un demi-million de livres de morue séchée provenant du comté de Saguenay.

Le séchoir a 140 pieds de longueur par 35 pieds de largeur, avec une capacité quotidienne de production de 32,000 livres. Le coût d'opération en est très bas.

La construction de ce séchoir en somme un problème de climatologie rigoureusement contrôlée que l'on obtient au moyen d'appareils automatiques. Grâce à cette technique nouvelle dans le domaine du séchage artificiel, on pourra dorénavant préparer de la morue séchée aux degrés exigés par les différents marchés du sud. Le séchoir qui est complet d'un vaste entrepôt permettra également aux pêcheurs de disposer de leur morue aux époques les plus favorables du marché.

Cartes de souhaits interdites en Allemagne

Berne, Suisse, 30 (A.P.). — Le journal *Nueste Nachrichten*, publié à Dresde, rapporte que les imprimeurs et libraires allemands, qui impriment et vendent des cartes de souhaits du Nouvel An sont l'objet de fortes amendes. Le journal ajoute que nombre de gens ont adressé des cartes de vœux à leurs amis malgré les recommandations du ministre de la propagande Goebbels, qui avait fait savoir que les vœux de transport suffisent à peine à l'avance à l'envoi des colis à l'armée.

"Bonne Année à tous les Automobilistes"

ECONOMISEZ 50% A 75% SUR VOS PNEUS



MALGRE l'interdiction de la vente de pneus neufs, ne vous alarmez pas... STADIUM TIRE SERVICE vous invite à faire recouvrir vos pneus usés d'une très épaisse semelle ANTI-DÉRAPANTE au dessin désiré, à l'aide de notre méthode unique et exclusive

EXAMEN DE PNEUS GRATUIT

Ouvrage garanti

STADIUM TIRE SERVICE

1871 DELORIMIER CH. 8966

Maison 100% canadienne-française. Alf. Turcotte, prop.

Offrez des CADEAUX PRATIQUES POUR LE JOUR DE L'AN!

Venez choisir parmi notre grand assortiment de:

- ROBES DE CHAMBRE
- FOULARDS
- PYJAMAS
- CHEMISES
- CRAVATES
- GILETS DE FUMEUR, ETC.

Bonin

"OU L'ON S'HABILLE BIEN"

901 est. rue Ste-Catherine (coin Saint-André) 3623 est. Ontario.

Feu Mme J.-N. Gamache

Joliette, 29 — Hier est décédée en sa résidence du boulevard Manseau Mme J.-N. Gamache, née Desrochers (Arthémise). Elle était âgée de 70 ans. Son mari, ancien employé d'Acadie, à Joliette, l'avait précédée dans la tombe en 1926. Lui survivent: M. l'abbé Jean Gamache, vicaire à Rawdon; M. l'abbé Léo Gamache, professeur au Séminaire de Joliette; Paul, de Joliette; Denis, de Montréal; Mme Paul Leblanc (Cécile), Mme Armand Fois (Lucia), de Montréal Mlle Oline; M. Alfred, marchand à Joliette. Lui survivent aussi trois frères: M. Almaraz, Joseph et Ulric Desrochers et une sœur, Mme Dolard Lafortune.

Allemands détenus à Ellis Island

New-York, 30 (A.P.). — Les autorités américaines gardent à vue à Ellis Island, M. Otto Reinbeck, ministre allemand dans les républiques de l'Amérique du Sud, ainsi que quarante-trois autres personnes du monde diplomatique allemand. Ces quarante-quatre Allemands sont arrivés à New-York à bord d'un navire américain venant de l'Amérique du Sud. Ils seront conduits à White Sulphur Springs, Etat de la Virginie occidentale, où ils rejoindront d'autres diplomates allemands, qui y attendent le moment d'être échangés contre les diplomates américains des pays de l'Axe.

SOURDS

Venez essayer le nouvel appareil

Acousticon

Avec tube vacu. Ecritez ou téléphonez afin de recevoir une démonstration explicative.

Nous avons des représentants dans toute la province.

Démonstration GRATUITE chaque jour de 9 A.M. à 5 P.M.

ACOUSTICON

INSTITUTE OF MONTREAL

1296 ouest, rue Sainte-Catherine

Harbour 6717

Télégramme...

Chers parents

Pour mes étrennes donnez-moi des timbres-poste ou un album de la maison VINCENT.

JACQUES

A. H. Vincent

294 Ste-Catherine ouest

Près Beury.

CANADA (Sauf Montréal et la banlieue) \$6.00

E.-Unis et Empire britannique 8.00

UNION POSTALE 10.00

EDITION HEBDOMADAIRE

CANADA 2.00

E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MARDI, 30 DECEMBRE 1941

Demain: PLUS DOUX — NEIGE

MAXIMUM et MINIMUM:

Aujourd'hui maximum, 12.
 Minimum, 4.
 Demain maximum, 12.
 Minimum, 4.
 Mercredi maximum, 12.
 Minimum, 4.
 Jeudi maximum, 12.
 Minimum, 4.
 Vendredi maximum, 12.
 Minimum, 4.
 Samedi maximum, 12.
 Minimum, 4.
 Dimanche maximum, 12.
 Minimum, 4.

Chiffres fournis par Mme veuve M.-R. de Meale, 444 Sherbrooke est, apt. 8.

Lindbergh offre ses services

WASHINGTON, 30. (A.P.) — On apprend que Charles-A. Lindbergh a offert ses services au corps d'aviation de l'armée. Le lieutenant-général Henry-H. Arnold, chef du corps d'aviation, chef adjoint de l'état-major de l'armée, a déclaré que l'acte de Lindbergh indiquait qu'il s'était départi de son attitude isolationniste et qu'il désirait servir son pays dans le domaine où il s'est formé pendant de nombreuses années. On sait que Lindbergh avait donné sa démission comme colonel de réserve de l'aviation au moment où il faisait une tournée de discours avec les chefs du comité "America First" et que le président Roosevelt l'avait acceptée. On ne sait pas quand l'armée prendra une décision touchant l'offre de service de Lindbergh.

Des renforts alliés sont en route dans le Pacifique

On peut s'attendre sous peu à une offensive générale contre le Japon

BATAVIA, Indes Orientales néerlandaises, 30. (A.P.) — Les journaux des Indes orientales néerlandaises disent que des renforts alliés sont en route dans le Pacifique et que l'on peut s'attendre sous peu à une offensive générale contre le Japon. Ils avertissent cependant la population qu'il ne faut pas se montrer impatient car l'offensive exige des préparatifs considérables et que le fait de prendre l'initiative soulève des difficultés énormes pour les Alliés.

Le dernier bulletin du commandement des Indes orientales néerlandaises rapporte qu'une attaque aérienne japonaise contre l'aérodrome de Peligen le 28 décembre a détruit un avion hollandais et tué un pilote. Il signale de nouvelles attaques japonaises contre des points éloignés de l'immense archipel des Indes orientales.

Indes orientales néerlandaises

Le commandant en chef réclame des avions et des canons antiavions

Nécessité d'une assistance matérielle immédiate — Première ligne de défense des pays du Pacifique et de l'Australie

Batavia, Indes orientales néerlandaises, 30. (A.P.) — Le commandant en chef de l'armée des Indes orientales néerlandaises, le général Hein ter Poorten, a réclame aujourd'hui des avions et des canons antiavions pour permettre à l'empire colonial hollandais de tenir tête à l'ennemi japonais. Il a exprimé dans une entrevue sa confiance que les Indes orientales pourraient tenir fort longtemps, mais il a insisté sur la nécessité d'une assistance matérielle immédiate, surtout en fait d'avions et de canons antiavions.

Le général Hein ter Poorten a fait observer que des concentrations navales telles que celles qui ont été aperçues à plusieurs reprises dans les mers du sud à proximité de la Nouvelle-Géorgie, constituent une menace sérieuse pour les Indes orientales. Il a ajouté que le peu de pétrole que les

Japonais pourraient obtenir des puits endommagés de Bornéo ne se rendront jamais à destination parce que l'aviation hollandaise ne permettra pas aux pétroliers de s'échapper et que les autres puits seront défendus jusqu'au bout et complètement détruits avant d'être abandonnés si les circonstances l'exigent. Les bombardements japonais effectués avec une grande précision, dit-il, même si les dommages à date sont relativement peu considérables et si on ne faudrait pas sous-estimer l'aviation japonaise. Il n'est pas encore débarrassé de troupes japonaises sur le sol des Indes orientales néerlandaises, qu'on ne l'oublie pas, constituent la première ligne de défense des pays du Pacifique et de l'Australie contre l'agression japonaise depuis les avances réalisées par les Japonais aux Philippines et en Malaisie.

M. Churchill à Ottawa

Gratitude de la Grande-Bretagne

M. Dandurand remercie M. Churchill en français

Ottawa, 30. — A un déjeuner intime auquel assistaient le premier ministre du Canada, M. King, et des personnalités canadiennes, britanniques et américaines, M. Winston Churchill, premier ministre de Grande-Bretagne, a déclaré hier midi, au Château-Laurier, qu'il n'aurait certainement pas pris la peine de traverser à nouveau l'Atlantique en temps de guerre sans venir au Canada féliciter notre population de son magnifique effort de guerre.

Selon lui, le conflit sera dur et pénible, mais il est convaincu que nous avons maintenant atteint un point d'où nous pouvons juger de l'avenir.

Il a exprimé la gratitude de la Grande-Bretagne pour la sympathie agissante que les Dominions ont manifestée au moment où les îles britanniques étaient dans une situation précaire. Grâce à l'aide efficace des pays du Commonwealth, l'Angleterre a pu tenir le coup.

M. Churchill a prononcé une allocution très brève.

Le premier ministre du Canada, M. King, a reconnu en M. Churchill la personification même du courage opiniâtre du peuple anglais. Il a ajouté que le Canada, qui regarde avec confiance et réalisme dans l'avenir, ne ménagerait pas ses efforts pour venir en aide au Royaume-Uni.

Consacrant le caractère bilingue du Canada, M. le sénateur Raoul Dandurand a remercié M. Churchill en français.

M. Jean-Paul Héroux

La Commission du troisième centenaire de Montréal a nommé hier soir M. Jean-Paul Héroux, comme secrétaire de la Commission.

M. Héroux est actuellement chef du secrétariat de la Chambre de commerce. On a décidé de ne pas remplacer M. Léon Trépanier, car on estime pouvoir faire aisément tout ce qu'il faut pour l'année 1942.

Machines à neige

Le service des machines à neige a été renforcé à date 2 souffleurs à chasse-neiges et 14 tracteurs pour le débarrasser des trottoirs. Le reste de la machinerie à déneigement arrivera au mois de janvier.

Démolira-t-on la tour Eiffel?

BERLIN, 30. (A.P.) — Le sort de la tour Eiffel est entre les mains d'un comité organisé pour la récolte des vieux métaux. Ce comité a pour tâche de supprimer certains édifices qui ne présentent aucun intérêt artistique ou historique.

On dit que Henry Bordeaux, de l'Académie française, aurait conseillé la disparition de la tour Eiffel parce qu'elle est "incompatible avec l'harmonie architecturale de la ville de Paris et qu'elle est une insulte au goût esthétique".

Représailles pour le bombardement de Manille

WASHINGTON, 30. (A.P.) — Le général Douglas MacArthur a demandé aujourd'hui que l'on exerce des représailles contre les Japonais pour le bombardement de Manille.

Trouvé coupable d'admission de mineurs

Gérard Bourbonnais, gérant du cinéma Park, 726, rue Church, a été condamné ce matin à \$10 d'amende, les frais, ou huit jours, après avoir plaidé coupable à deux accusations relatives à l'admission d'enfants de moins de seize ans dans son théâtre. Deux causes avaient été intentées contre lui. L'amende imposée s'applique dans les deux cas.

M. R. Beauparlant, qui agissait pour la salle Notre-Dame de la Visitation et qui était accusé d'une semblable offense, a vu les plaintes renvoyées contre lui, Me Claude Demers ayant produit une lettre de désistement contre l'accusé, lettre signée par le procureur général de la province.

Collaboration

Bardoli, Inde, 30. (A.P.) — Il semble que le comité exécutif du Congrès national panindien ait décidé de collaborer dans une certaine mesure à l'effort de guerre en dépit de l'attitude de Gandhi, qui s'en tient aux principes de la désobéissance civile non-violente. C'est au cours d'une longue réunion à huis clos que la direction du parti en serait venue à la décision de relever Gandhi de ses fonctions de dirigeant politique du parti. On croit que le Congrès national panindien va offrir de former un gouvernement de coalition pour la durée de la guerre en demandant à Londres une nouvelle déclaration touchant le statut que l'on accordera à l'Inde après la guerre.

Augmentation probable du taux de la surtaxe

On estime à l'hôtel de ville que l'évaluation foncière globale des propriétés imposables de la ville, sera environ de \$908,000,000, soit une diminution de \$20,000,000 sur le chiffre de l'évaluation de l'année dernière. Comme il y a eu augmentation d'environ vingt millions dans les propriétés des compagnies de services publics, cela veut dire qu'il y a eu diminution de quarante millions ailleurs, si l'on veut en arriver au chiffre de moins de vingt millions en définitive.

Comme il est probable que l'on gardera cette année l'évaluation fixe d'un milliard, — il faudra que la intervention de la Législature, — cela signifie que l'augmentation réelle jusqu'au milliard, sera poussée à 9.96. En pareil cas, l'ensemble des propriétaires paiera aussi cher qu' auparavant.

Nouvelle escadrille de bombardiers australiens

Melbourne, 30. (A.P.) — Le ministre australien de l'Air, M. A. S. Drakeford, a annoncé aujourd'hui, la formation d'une nouvelle escadrille de bombardiers pour l'aviation royale australienne.

Le ministre a ajouté que, durant les récents mois, l'Australie a envoyé en Angleterre deux escadrilles de combat équipées de Spitfires, une escadrille de combattants nocturnes armée de Beaufighters, une escadrille de bombardiers Wellington, une escadrille de bombardiers Hampden, toutes commandées par des Australiens avec personnel entièrement australien.

Tragédie ferroviaire dans le Lancashire

Manchester, 30. (A.P.) — Quinze personnes ont perdu la vie et environ une centaine ont reçu des blessures, aujourd'hui, dans la collision de deux trains, à Eccles, dans le Lancashire.

Les trains — un convoi régulier de voyageurs et un train spécial d'ouvriers — sont venus en collision à 100 verges de la gare.

Philippines

Ce qui se passe sur le front de l'île de Luçon reste secret

Tokyo prédit la chute de Manille d'ici le 10 janvier

MANILLE, 30. (A.P.) — Ce qui se passe sur le front de l'île de Luçon s'enveloppe du secret officiel, mais la ville de Manille a été tenue en alerte au cours des dernières heures par des attaques aériennes japonaises continuelles contre divers objectifs dans les environs. Le grand quartier général de l'armée américaine qui avait rapporté hier que les Japonais recevaient des renforts dans le sud de l'île de Luçon et exerçaient une vigoureuse pression ne fait pas allusion à ce qui se passe sur ce front ou sur celui du nord. Tout est calme, dit le bulletin, le plus bref depuis le début de la guerre.

TOKYO, 30. (A.P.) — Un porte-parole de l'armée japonaise a déclaré aujourd'hui que les opérations dans les Philippines progressent conformément aux plans établis et il prédit la chute de Manille d'ici le 10 janvier.

Le change étranger

Changements importants

Les transactions entre le Canada et les pays de la zone sterling

Ottawa, 30. (D.N.C.) — Des changements importants dans la routine de la Commission du contrôle du change étranger, par l'élimination et la réduction du nombre de licences et des formules de permis dans la plupart des transactions entre le Canada et les pays de la zone sterling, sont contenus dans les modifications de l'ordonnance sur le contrôle du change étranger et les règlements de la commission publiés aujourd'hui dans des éditions de la Gazette du Canada.

Tout résident peut tenir un compte de banque en sterling sans permission et peut conserver et employer tout montant en sterling qu'il reçoit pour des dépenses dans la zone sterling.

Cependant, l'achat et la vente de sterling par des résidents doivent continuer à être effectués par l'entremise de la Commission. Toute personne peut maintenant acheter pour n'importe quel montant de sterling pour remiser n'importe où dans la zone sterling pour toute fin, sans qu'il soit nécessaire de remplir une formule de permis.

Les résidents peuvent aussi, sans permis, payer des dollars canadiens aux résidents de la zone sterling.

Une licence de la Commission de contrôle du change étranger n'est pas nécessaire pour importer des marchandises provenant de la zone sterling, soit directement ou par l'entremise d'autres pays.

Les résidents de la zone sterling qui séjournent au Canada depuis plus de trente jours sont maintenant tenus d'obtenir des permis pour voyager de la même manière que les résidents du Canada pour quitter le Canada afin de se rendre dans les pays en dehors de la zone sterling. Un permis n'est pas nécessaire pour ceux qui séjournent au Canada trente jours ou moins, ni pour les membres des forces armées qui se rendent en devoir en dehors du Canada.

Attaques allemandes sur l'Angleterre

Londres, 30. (C.P.) — L'aviation allemande a lancé la nuit dernière des attaques plus vigoureuses que toutes celles qu'elle avait faites contre la Grande-Bretagne depuis plusieurs semaines. C'était l'anniversaire du fameux bombardement qui réduisit en cendres une partie de la ville de Londres l'an dernier. Les attaques allemandes ont surtout porté contre la côte nord-est de l'Angleterre. On rapporte que le bombardement a fait cinq morts et plusieurs blessés dans une ville du nord-est; les dommages sont assez considérables dans les quartiers d'habitation. Trois bombardiers allemands ont été descendus.

La Royal Air Force a attaqué la nuit dernière des navires dans le port de La Pallice, en France occupée. Tous les appareils anglais sont rentrés.

Le bataille du nord de Hounan

Tchoungking, 30. (A.P.) — Les dépêches chinoises disent que la bataille du nord de la province de Hounan gagne en intensité et que les Japonais ont fait passer des renforts au delà de la rivière Milo pour tenter de marcher sur Changsha, la capitale provinciale. Les dépêches précédentes disaient que les Japonais étaient parvenus à moins de 40 milles de Changsha après avoir forcé le passage de la rivière Milo.

Le pain rationné en Roumanie et en Hongrie

Berlin, 30. (Emission allemande captée par l'A.P.) — Selon des informations reçues de Bucarest et de Budapest, le rationnement du pain commencera le 8 janvier en Roumanie et le 15 janvier en Hongrie.

Melbourne construira des abris

Melbourne, 30. (A.P.) — Une conférence de représentants municipaux a décidé, aujourd'hui, de mettre à exécution un programme de construction d'abris et de tranchées pour la protection de la population civile durant les bombardements aériens. C'est le gouvernement australien qui défrayera le coût de l'entreprise.

Engagement au sud d'Agedabia

L'armée de Rommel a perdu 42 chars

Le Caire, Egypte, 30. (A.P.) — Le haut commandement anglais dans le Proche-Orient annonce que l'armée du général Rommel a perdu 42 chars dans un engagement au sud d'Agedabia, une tentative infructueuse pour arrêter l'avance anglaise vers l'ouest. Le fait que l'engagement se soit déroulé au sud d'Agedabia indique que les avant-gardes anglaises ont dépassé ce point et qu'elles se trouvent quelque part sur la route qui conduit à El Agheila, le point extrême de l'avance anglaise lors de la première offensive de Libye.

Voici le texte du dernier bulletin émis au Caire:

"Dans la région au sud d'Agedabia, une colonne ennemie qui comptait des chars a effectué une nouvelle attaque pour entraver nos opérations."

"Au cours de l'engagement, qui s'en est suivi, 22 chars ennemis ont été détruits et 20 autres ont subi des dommages sérieux."

"Plus tard, un régiment de husards s'est emparé de cinq camions remplis de soldats allemands."

"Nous maintenons notre pression contre l'ennemi."

"Dans la région de la frontière, un avant-poste ennemi et un dépôt de munitions ont été détruits par le feu de l'artillerie."

"Notre aviation a poursuivi hier ses bombardements et ses attaques à faible altitude contre l'ennemi dans toute la région des opérations et elle a obtenu des résultats particulièrement favorables au sud d'Agedabia."

Berlin, 30. (A.P.) — Le haut commandement allemand prétend que l'armée de l'Axe a fait plusieurs prisonniers anglais au cours d'engagements aux environs d'Agedabia et que le nombre de chars et d'autos blindés anglais détruits au cours de contre-attaques s'élève maintenant à 74.

M. Duplessis opéré d'urgence

Québec, 30. (D.N.C.) — A l'hôpital Saint-Sacrement, on nous apprend ce matin que l'état de M. Maurice Duplessis est très satisfaisant. Le chef de l'opposition provinciale a été transporté d'urgence à l'hôpital, la nuit dernière et a subi presque aussitôt, soit à 1 h 15 ce matin, une sérieuse intervention chirurgicale. Il est sous les soins de M. le Dr F. Trempe.

Tout indique que M. Duplessis se rétablira rapidement. Comme la session ne commencera qu'en février, il y a tout lieu de croire qu'il sera de nouveau à son poste à l'ouverture des Chambres.

Sam Reichback acquitté

La loi de contrôle du change

Sam Reichback qui, lors de son procès, se désignait comme agent avec bureaux à l'hôtel Mont-Royal, a été acquitté ce matin de l'accusation d'avoir tenté d'exporter aux Etats-Unis plus d'argent que ne lui permettait son permis de la Commission du contrôle de change étranger.

Selon la preuve établie par la Couronne et fournie par les agents de la police fédérale, Reichback fut fouillé à l'aéroport de Saint-Hubert, le 16 août dernier, et en plus de \$30 en argent canadien, qu'il trouva sur lui et qu'il avait droit d'exporter aux Etats-Unis, on trouva \$255 en argent canadien et \$272 en argent américain, plus un dollar et demi en argent américain sous forme de dix sous. Reichback expliqua dans son témoignage que l'argent américain appartenait à sa fille qui se préparait alors à partir avec lui pour les Etats-Unis. Quant à l'argent canadien supplémentaire que l'on trouva sur lui, Reichback déclara qu'on le lui avait remis la veille et que son départ précipité pour New-York (il ne devait partir que le lundi suivant et lors de son arrestation on en était au samedi), lui avait oublié qu'il le portait sur lui. Dans son jugement, M. le juge Monahan accepte cette version et sans contester les faits établis par la police fédérale, il conclut à l'innocence de Reichback. Il ajoute que quand l'agent de douanes Fortier montra à Reichback l'espèce dans lequel le \$30

Saint-Jean-Napierville

La demande en annulation de l'élection de M. Beaulieu est rejetée

Texte de la décision de M. le juge Trahan

Saint-Jean, 30. — M. le juge Arthur Trahan, de la Cour supérieure, a rejeté la pétition de M. Jules Lymburner, qui demandait l'annulation de l'élection de M. Paul Beaulieu, le député déclaré élu à l'Assemblée législative, à l'élection du 6 octobre dernier, pour le comté de Saint-Jean-Napierville. Le juge a, du même coup, maintenu les objections préliminaires, présentées par le défendeur, Paul Beaulieu. Les avocats de M. Beaulieu étaient Me Edouard Asselin, Me Edouard Masson et Me Oscar Gagnon.

En d'autres termes, M. Paul Beaulieu demeure bel et bien député de Saint-Jean-Napierville, et le recourage judiciaire fait devant M. le juge Alfred Duranleau est maintenu.

Texte du jugement

"Considérant qu'il résulte clairement d'après la loi que seuls sont habiles à contester une élection: Un ou plusieurs électeurs, qui étaient habiles à voter à l'élection à laquelle la pétition se rapporte, et dont le nom était inscrit sur la liste des électeurs, qui a servi à cette élection, et deuxièmement un ou plusieurs candidats à cette élection; "Considérant en conséquence, que si le pétitionnaire ne possède pas cette qualité essentielle, la pétition peut être déclarée nulle et de nul effet; "Considérant que, suivant la jurisprudence unanime, il appartenait au pétitionnaire de prouver et

d'établir ses qualités, capacités, qualification et habileté à contester l'élection du défendeur et à agir comme pétitionnaire;

"Considérant que le pétitionnaire était tenu de fournir la meilleure preuve possible de ses capacités et qualités; "Considérant que le procureur du pétitionnaire a déclaré à l'audience et au commencement de l'audition sur les objections préliminaires ne pas avoir de preuve à faire et que le procureur du défendeur a demandé acte de telle déclaration;

"Considérant que, de ce chef, les objections préliminaires du défendeur sont bien fondées et doivent être accueillies favorablement; "Par ces motifs:

"Accueille les objections préliminaires du défendeur et les maintient à toutes fins, que de droit; casse et annule en conséquence la pétition du pétitionnaire; la déclare nulle et de nul effet et la rejette avec dépens, moins, cependant, les frais d'enquête, comprenant les frais d'assignation des témoins entendus par le défendeur, l'ur taxe, les frais de sténographie et transcription de leurs témoignages, lesquels frais seront payables par le défendeur."

Malaisie

Deuxième attaque aérienne japonaise contre Singapour

Les forces anglaises ont évacué Ipoh — Repli sur de nouvelles lignes

Singapour, 30. (A.P.) — Les canons antiavions et les projecteurs de la grande place forte anglaise d'Extrême-Orient ont été forcés, la nuit dernière, les avions japonais à voler très haut au-dessus de Singapour et ils ont ainsi fort atténué les effets de quatre attaques aériennes contre la ville. Les quelques bombes jetées sur Singapour n'auraient détruit que quelques maisons à toit de chaume et mis le feu à un petit dépôt de pétrole. On compte quatre victimes. C'est la deuxième fois que l'aviation japonaise attaque Singapour depuis le début de la guerre.

Le dernier communiqué anglais touchant les opérations en Malaisie rapporte que les Japonais ont effectué de puissantes attaques contre les lignes anglaises du front de

Perak hier, mais qu'ils ont subi de très lourdes pertes. Le communiqué ajoute que la situation demeure inchangée dans les autres secteurs. On dit que les Anglais infligent aux Japonais des pertes qui sont de l'ordre de 40 à 1 en cédant encore du terrain dans la région d'Ipoh.

(Les dépêches de Londres disent que les forces anglaises ont évacué Ipoh même, après avoir démoli tout ce qui avait une importance militaire et se sont établis sur de nouvelles lignes au sud entre les montagnes et la mer pour éviter un mouvement de pince qui s'effectuait par le nord et le sud-ouest. Dans les cercles bien informés, on dit que le repli s'imposait en raison "des ressources limitées" en hommes et en matériel dont nous disposons à l'heure actuelle).

L'Australie rationnera l'acier et le caoutchouc

Melbourne, 30. (A.P.) — On apprend aujourd'hui, que le gouvernement australien prend des mesures pour rationner automatiquement des matières contrôlées telles que l'acier et le caoutchouc.

Le gouvernement fait aussi un inventaire des ressources en hommes et des besoins de la population, en vue de diriger vers les industries de guerre les hommes et les machines des industries non essentielles.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Vient de paraître:

Henri Bourassa à Notre-Dame

par le R. P. P. RACINE, S.J.

Rédaction du discours de M. H. Bourassa au Congrès eucharistique de Montréal en 1910.

Quelques notes sur les luttes scolaires d'Ontario, sur le cardinal Bourne et sur M. Bourassa rappellent dans quelles circonstances fut prononcée cette fameuse harangue.

Une brève analyse oratoire permet d'en apprécier le plan, la thèse, le style et le ton.

Des témoignages — de Mgr Lorain et de Mgr Touchet — évoquent les profondes impressions éprouvées par l'auditoire.

Collection Frangipani no 11. Brochure de 52 pages avec un portrait de M. Henri Bourassa. Au comptoir .35; par la poste .40s.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"



Mardi, 30 décembre 1941

Les Statuts refondus de Québec, 1941

En vigueur à compter du 31 décembre 1941 — Proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil

Québec, 30. — Le lieutenant-gouverneur vient de proclamer la mise en vigueur des Statuts refondus de Québec, 1941, à compter du 31 décembre 1941.

Les derniers Statuts refondus de Québec qui comprennent les lois organiques de la province, datent de 1925. Lorsque le gouvernement Duplessis est arrivé au pouvoir, il a passé une loi pour la refonte desdits statuts et en a chargé M. Auguste Desjardins, Gérard Simard et autres, dont M. Edouard Asselin, alors assistant-procureur général de la province. En 1939, lorsque le gouvernement Duplessis est tombé, le travail était presque terminé. La commission fut cependant modifiée et d'autres membres furent nommés dont MM. Emery Phaneuf, Dalmat Landry, Bernard Devlin et Armand Cloutier.

Voici le texte de la proclamation du lieutenant-gouverneur:

Canada, Province de Québec.

[S.]

GEORGE VI, par la Grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des territoires britanniques au-delà des mers, Défenseur de la Foi, empereur des Indes.

A tous ceux qui les présentes verront ou qu'elles pourront concerner, un salut.

Wilfrid GIBOUD, Procureur général.

Attendu que la loi 5 George VI, chapitre 15, décrète entre autres choses qu' aussitôt que les personnes chargées de refondre les lois de la province d'un caractère général et permanent auront transmis à Notre lieutenant-gouverneur un exemplaire imprimé en français et en anglais des lois de cette province ayant un caractère général et permanent, Notre lieutenant-gouverneur pourra, après que l'exemplaire ci-dessus mentionné aura été déposé au bureau du greffier de la Législature, fixer par proclamation, la date à compter de laquelle il deviendra la loi de la province de Québec, 1941, ou "Statuts refondus de Québec, 1941", ou "Statuts refondus, 1941".

Et attendu que l'exemplaire ci-dessus mentionné a été transmis à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, qui l'a fait déposer au bureau du greffier de la Législature attesté par la signature et le contreseing du secrétaire de la province;

Sachez donc que, de l'avis de Notre Conseil Exécutif, Nous déclarons, par la présente, que le présent royaume, qu'à compter du trente-unie jour du mois de décembre courant, 1941, l'exemplaire imprimé en français et en anglais des lois de cette province, ayant un caractère général et permanent, attesté par la signature de Notre dit lieutenant-gouverneur de la province de Québec et contreseigné par le secrétaire au bureau du greffier de la Législature, deviendra la loi de la province de Québec, 1941, ou "Statuts refondus de Québec, 1941", ou "Statuts refondus, 1941".

De tous ce que dessus, tous Nos feux sujets et tous autres que les présentes pourront concerner, sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et sur icelles fait apposer le grand sceau de Notre dite province de Québec.

Témoin: Notre Très Fidèle et Bien-Aimé le Major-général l'honorable sir EUGÈNE-MARIE-JOSEPH FLEURY, C.M.G., D.S.O., V.D., M.D., LL.D., lieutenant-gouverneur de Notre dite province de Québec.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité de Québec, dans Notre dite province de Québec, ce vingt-troisième jour de décembre, en l'année mil neuf cent quarante et un de l'ère chrétienne et de Notre Règne la sixième année.

Par ordre, Le Secrétaire de la province, Hector PERRIER

Pour une nation forte

Mlle Berthe Chagnon, infirmière, vient de publier, aux Éditions Bernard Valliquette, un volume intitulé: *Le Petit Conseiller sur l'Alimentation Rationnelle des Enfants*.

En parcourant ces pages, nous y trouvons réunies toutes les données de l'hygiène de l'enfance et, en plus, les menus et les recettes alimentaires appropriées à chaque âge suivant le poids de l'enfant.

On ne saurait trop parler d'hygiène alimentaire. Chaque livre ou chaque brochure qui traite de ce sujet a un caractère unique qui reflète les connaissances et l'expérience particulières à l'auteur et que capte l'attention d'un groupe spécial de lecteur et de lectrices.

Le tableau du régime quotidien d'un enfant de 15 mois à deux ans nous donne la preuve, par sa compilation soignée, que les enfants de tout âge y trouveront toutes les substances nutritives dont ils ont besoin et dans des proportions bien équilibrées.

Mlle Chagnon mérite des éloges pour la somme énorme de travail qu'elle s'est imposée en préparant cet ouvrage sur l'alimentation rationnelle des enfants.

Nous souhaitons une large diffusion à ce nouveau venu.

Service de Librairie du *Devoir* Au comptoir, 75c.; par la poste 85c.

Principaux programmes américains

A WABC: 5.30 p.m., Landt Trio: Sing along. 7.10 p.m., Good neighbours news. 8.00 p.m., Amos and Andy, comédien. 10.30 p.m., Twelve crowded months. Revue de l'année 1941. Minuit, Ballon au panier à Madison Square Garden.

A WABC: 5.30 p.m., Rose Bowl Football. 9.30 p.m., Treasure Chest. 12.15 a.m., Music you want.

A WJZ: 10.00 p.m., America Prepares. 10.30 p.m., Les procès célèbres par jury. 10.30 p.m., L'orchestre de concert NBC. Sous la direction de sir Ernest MacMillan.

Principaux programmes canadiens

4.30 Radio-collège: 5.15 Fémina. 5.30 Les beaux disques. 6.00 Intermezzo. 6.15 La radio ce soir. 6.25 Sport. 6.30 Radio-Journal. 6.45 Intermezzo. 7.00 Nouvelles françaises de la BBC. 7.15 Folklore. 7.30 Nouvelles françaises de la BBC. 7.45 Causette. 8.00 Secrets du Dr Morhanges, sketch. 8.30 Ici, l'on chante. 8.45 Nouvelles. 9.00 La mine d'or. 9.30 A choisir. 9.30 Orchestre symphonique NBC. 1.15 Radio-Journal. 1.45 Chronique sportive.

CBM-940 kilocycles

4.00 Against the storm. 4.15 M. Perkins. 4.30 The Guiding Light. 4.45 Road of life. 5.00 Causette. 5.15 Les beaux disques. 5.30 Radio-Journal. 5.45 Intermezzo. 6.00 Chronique sportive. 6.15 Health in home. 6.45 Nouvelles de BBC. 7.00 Concert de Vancouver. 7.15 The best books of 1941. 7.45 Mary Henderson, soprano. 8.00 Gentlemen with wings. 8.30 Rhythme. 8.35 Comptables de Woodside. 9.00 John and Judy.

CFRC-530 kilocycles

4.00 Cavalcade of drama. 4.15 House of Peter. 4.30 Spelling Jack. 4.45 Voice of memory. 5.00 Heure du thé. 5.15 Uncle Harry. 5.30 Singing Sam. 6.00 Programme.

CHLP-1490 kilocycles

4.00 Nouvelles. 4.15 L'orchestre. 4.30 Chansons françaises. 4.45 L'orchestre. 5.00 Nouvelles. 5.15 Radio-Journal. 5.30 Musique sur demande. 5.45 Radio-annuaire. 6.00 Nouvelles. 6.15 Radio-Journal. 6.30 Musique sur demande. 6.45 Radio-annuaire. 7.00 Heure familiale. 7.15 Chronique sportive. 7.30 L'orchestre. 7.45 L'orchestre. 8.00 Villes de la Sainte-Catherine. 8.30 L'orchestre. 9.00 Fantaisie. 9.30 Récital d'artistes. 10.00 Causette. 10.30 Danse. 11.00 Nouvelles.

CFRC-530 kilocycles

4.00 Cavalcade of drama. 4.15 House of Peter. 4.30 Spelling Jack. 4.45 Voice of memory. 5.00 Heure du thé. 5.15 Uncle Harry. 5.30 Singing Sam. 6.00 Programme.

CHLP-1490 kilocycles

4.00 Nouvelles. 4.15 L'orchestre. 4.30 Chansons françaises. 4.45 L'orchestre. 5.00 Nouvelles. 5.15 Radio-Journal. 5.30 Musique sur demande. 5.45 Radio-annuaire. 6.00 Nouvelles. 6.15 Radio-Journal. 6.30 Musique sur demande. 6.45 Radio-annuaire. 7.00 Heure familiale. 7.15 Chronique sportive. 7.30 L'orchestre. 7.45 L'orchestre. 8.00 Villes de la Sainte-Catherine. 8.30 L'orchestre. 9.00 Fantaisie. 9.30 Récital d'artistes. 10.00 Causette. 10.30 Danse. 11.00 Nouvelles.

CFRC-530 kilocycles

4.00 Cavalcade of drama. 4.15 House of Peter. 4.30 Spelling Jack. 4.45 Voice of memory. 5.00 Heure du thé. 5.15 Uncle Harry. 5.30 Singing Sam. 6.00 Programme.

CHLP-1490 kilocycles

4.00 Nouvelles. 4.15 L'orchestre. 4.30 Chansons françaises. 4.45 L'orchestre. 5.00 Nouvelles. 5.15 Radio-Journal. 5.30 Musique sur demande. 5.45 Radio-annuaire. 6.00 Nouvelles. 6.15 Radio-Journal. 6.30 Musique sur demande. 6.45 Radio-annuaire. 7.00 Heure familiale. 7.15 Chronique sportive. 7.30 L'orchestre. 7.45 L'orchestre. 8.00 Villes de la Sainte-Catherine. 8.30 L'orchestre. 9.00 Fantaisie. 9.30 Récital d'artistes. 10.00 Causette. 10.30 Danse. 11.00 Nouvelles.

CFRC-530 kilocycles

4.00 Cavalcade of drama. 4.15 House of Peter. 4.30 Spelling Jack. 4.45 Voice of memory. 5.00 Heure du thé. 5.15 Uncle Harry. 5.30 Singing Sam. 6.00 Programme.

CHLP-1490 kilocycles

4.00 Nouvelles. 4.15 L'orchestre. 4.30 Chansons françaises. 4.45 L'orchestre. 5.00 Nouvelles. 5.15 Radio-Journal. 5.30 Musique sur demande. 5.45 Radio-annuaire. 6.00 Nouvelles. 6.15 Radio-Journal. 6.30 Musique sur demande. 6.45 Radio-annuaire. 7.00 Heure familiale. 7.15 Chronique sportive. 7.30 L'orchestre. 7.45 L'orchestre. 8.00 Villes de la Sainte-Catherine. 8.30 L'orchestre. 9.00 Fantaisie. 9.30 Récital d'artistes. 10.00 Causette. 10.30 Danse. 11.00 Nouvelles.

CFRC-530 kilocycles

4.00 Cavalcade of drama. 4.15 House of Peter. 4.30 Spelling Jack. 4.45 Voice of memory. 5.00 Heure du thé. 5.15 Uncle Harry. 5.30 Singing Sam. 6.00 Programme.

CHLP-1490 kilocycles

4.00 Nouvelles. 4.15 L'orchestre. 4.30 Chansons françaises. 4.45 L'orchestre. 5.00 Nouvelles. 5.15 Radio-Journal. 5.30 Musique sur demande. 5.45 Radio-annuaire. 6.00 Nouvelles. 6.15 Radio-Journal. 6.30 Musique sur demande. 6.45 Radio-annuaire. 7.00 Heure familiale. 7.15 Chronique sportive. 7.30 L'orchestre. 7.45 L'orchestre. 8.00 Villes de la Sainte-Catherine. 8.30 L'orchestre. 9.00 Fantaisie. 9.30 Récital d'artistes. 10.00 Causette. 10.30 Danse. 11.00 Nouvelles.

CFRC-530 kilocycles

4.00 Cavalcade of drama. 4.15 House of Peter. 4.30 Spelling Jack. 4.45 Voice of memory. 5.00 Heure du thé. 5.15 Uncle Harry. 5.30 Singing Sam. 6.00 Programme.

CHLP-1490 kilocycles

4.00 Nouvelles. 4.15 L'orchestre. 4.30 Chansons françaises. 4.45 L'orchestre. 5.00 Nouvelles. 5.15 Radio-Journal. 5.30 Musique sur demande. 5.45 Radio-annuaire. 6.00 Nouvelles. 6.15 Radio-Journal. 6.30 Musique sur demande. 6.45 Radio-annuaire. 7.00 Heure familiale. 7.15 Chronique sportive. 7.30 L'orchestre. 7.45 L'orchestre. 8.00 Villes de la Sainte-Catherine. 8.30 L'orchestre. 9.00 Fantaisie. 9.30 Récital d'artistes. 10.00 Causette. 10.30 Danse. 11.00 Nouvelles.

CFRC-530 kilocycles

4.00 Cavalcade of drama. 4.15 House of Peter. 4.30 Spelling Jack. 4.45 Voice of memory. 5.00 Heure du thé. 5.15 Uncle Harry. 5.30 Singing Sam. 6.00 Programme.

CHLP-1490 kilocycles

4.00 Nouvelles. 4.15 L'orchestre. 4.30 Chansons françaises. 4.45 L'orchestre. 5.00 Nouvelles. 5.15 Radio-Journal. 5.30 Musique sur demande. 5.45 Radio-annuaire. 6.00 Nouvelles. 6.15 Radio-Journal. 6.30 Musique sur demande. 6.45 Radio-annuaire. 7.00 Heure familiale. 7.15 Chronique sportive. 7.30 L'orchestre. 7.45 L'orchestre. 8.00 Villes de la Sainte-Catherine. 8.30 L'orchestre. 9.00 Fantaisie. 9.30 Récital d'artistes. 10.00 Causette. 10.30 Danse. 11.00 Nouvelles.

CFRC-530 kilocycles

4.00 Cavalcade of drama. 4.15 House of Peter. 4.30 Spelling Jack. 4.45 Voice of memory. 5.00 Heure du thé. 5.15 Uncle Harry. 5.30 Singing Sam. 6.00 Programme.

CHLP-1490 kilocycles

4.00 Nouvelles. 4.15 L'orchestre. 4.30 Chansons françaises. 4.45 L'orchestre. 5.00 Nouvelles. 5.15 Radio-Journal. 5.30 Musique sur demande. 5.45 Radio-annuaire. 6.00 Nouvelles. 6.15 Radio-Journal. 6.30 Musique sur demande. 6.45 Radio-annuaire. 7.00 Heure familiale. 7.15 Chronique sportive. 7.30 L'orchestre. 7.45 L'orchestre. 8.00 Villes de la Sainte-Catherine. 8.30 L'orchestre. 9.00 Fantaisie. 9.30 Récital d'artistes. 10.00 Causette. 10.30 Danse. 11.00 Nouvelles.

CFRC-530 kilocycles

4.00 Cavalcade of drama. 4.15 House of Peter. 4.30 Spelling Jack. 4.45 Voice of memory. 5.00 Heure du thé. 5.15 Uncle Harry. 5.30 Singing Sam. 6.00 Programme.

CHLP-1490 kilocycles

4.00 Nouvelles. 4.15 L'orchestre. 4.30 Chansons françaises. 4.45 L'orchestre. 5.00 Nouvelles. 5.15 Radio-Journal. 5.30 Musique sur demande. 5.45 Radio-annuaire. 6.00 Nouvelles. 6.15 Radio-Journal. 6.30 Musique sur demande. 6.45 Radio-annuaire. 7.00 Heure familiale. 7.15 Chronique sportive. 7.30 L'orchestre. 7.45 L'orchestre. 8.00 Villes de la Sainte-Catherine. 8.30 L'orchestre. 9.00 Fantaisie. 9.30 Récital d'artistes. 10.00 Causette. 10.30 Danse. 11.00 Nouvelles.

CFRC-530 kilocycles

4.00 Cavalcade of drama. 4.15 House of Peter. 4.30 Spelling Jack. 4.45 Voice of memory. 5.00 Heure du thé. 5.15 Uncle Harry. 5.30 Singing Sam. 6.00 Programme.

LA MUSIQUE

Une soirée musicale au studio Pellerin

Quelques invités avaient l'avantage d'assister, hier soir, à une soirée musicale intime au studio de M. Armand Pellerin. Celui-ci avait regroupé, pour la circonstance, les principaux chanteurs et musiciens de l'ancienne École de musique de Québec qui comprennent les lois organiques de la province, datent de 1925.

Lorsque le gouvernement Duplessis est arrivé au pouvoir, il a passé une loi pour la refonte desdits statuts et en a chargé M. Auguste Desjardins, Gérard Simard et autres, dont M. Edouard Asselin, alors assistant-procureur général de la province.

En 1939, lorsque le gouvernement Duplessis est tombé, le travail était presque terminé. La commission fut cependant modifiée et d'autres membres furent nommés dont MM. Emery Phaneuf, Dalmat Landry, Bernard Devlin et Armand Cloutier.

Voici le texte de la proclamation du lieutenant-gouverneur:

Canada, Province de Québec.

[S.]

GEORGE VI, par la Grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des territoires britanniques au-delà des mers, Défenseur de la Foi, empereur des Indes.

A tous ceux qui les présentes verront ou qu'elles pourront concerner, un salut.

Wilfrid GIBOUD, Procureur général.

Attendu que la loi 5 George VI, chapitre 15, décrète entre autres choses qu' aussitôt que les personnes chargées de refondre les lois de la province d'un caractère général et permanent auront transmis à Notre lieutenant-gouverneur un exemplaire imprimé en français et en anglais des lois de cette province ayant un caractère général et permanent, Notre lieutenant-gouverneur pourra, après que l'exemplaire ci-dessus mentionné aura été déposé au bureau du greffier de la Législature, fixer par proclamation, la date à compter de laquelle il deviendra la loi de la province de Québec, 1941, ou "Statuts refondus de Québec, 1941", ou "Statuts refondus, 1941".

Et attendu que l'exemplaire ci-dessus mentionné a été transmis à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, qui l'a fait déposer au bureau du greffier de la Législature attesté par la signature et le contreseing du secrétaire de la province;

Sachez donc que, de l'avis de Notre Conseil Exécutif, Nous déclarons, par la présente, que le présent royaume, qu'à compter du trente-unie jour du mois de décembre courant, 1941, l'exemplaire imprimé en français et en anglais des lois de cette province, ayant un caractère général et permanent, attesté par la signature de Notre dit lieutenant-gouverneur de la province de Québec et contreseigné par le secrétaire au bureau du greffier de la Législature, deviendra la loi de la province de Québec, 1941, ou "Statuts refondus de Québec, 1941", ou "Statuts refondus, 1941".

De tous ce que dessus, tous Nos feux sujets et tous autres que les présentes pourront concerner, sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et sur icelles fait apposer le grand sceau de Notre dite province de Québec.

Témoin: Notre Très Fidèle et Bien-Aimé le Major-général l'honorable sir EUGÈNE-MARIE-JOSEPH FLEURY, C.M.G., D.S.O., V.D., M.D., LL.D., lieutenant-gouverneur de Notre dite province de Québec.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité de Québec, dans Notre dite province de Québec, ce vingt-troisième jour de décembre, en l'année mil neuf cent quarante et un de l'ère chrétienne et de Notre Règne la sixième année.

Par ordre, Le Secrétaire de la province, Hector PERRIER

Pour une nation forte

Mlle Berthe Chagnon, infirmière, vient de publier, aux Éditions Bernard Valliquette, un volume intitulé: *Le Petit Conseiller sur l'Alimentation Rationnelle des Enfants*.

En parcourant ces pages, nous y trouvons réunies toutes les données de l'hygiène de l'enfance et, en plus, les menus et les recettes alimentaires appropriées à chaque âge suivant le poids de l'enfant.

On ne saurait trop parler d'hygiène alimentaire. Chaque livre ou chaque brochure qui traite de ce sujet a un caractère unique qui reflète les connaissances et l'expérience particulières à l'auteur et que capte l'attention d'un groupe spécial de lecteur et de lectrices.

Le tableau du régime quotidien d'un enfant de 15 mois à deux ans nous donne la preuve, par sa compilation soignée, que les enfants de tout âge y trouveront toutes les substances nutritives dont ils ont besoin et dans des proportions bien équilibrées.

Mlle Chagnon mérite des éloges pour la somme énorme de travail qu'elle s'est imposée en préparant cet ouvrage sur l'alimentation rationnelle des enfants.

Nous souhaitons une large diffusion à ce nouveau venu.

Service de Librairie du *Devoir* Au comptoir, 75c.; par la poste 85c.

Principaux programmes américains

A WABC: 5.30 p.m., Landt Trio: Sing along. 7.10 p.m., Good neighbours news. 8.00 p.m., Amos and Andy, comédien. 10.30 p.m., Twelve crowded months. Revue de l'année 1941. Minuit, Ballon au panier à Madison Square Garden.

A WABC: 5.30 p.m., Rose Bowl Football. 9.30 p.m., Treasure Chest. 12.15 a.m., Music you want.

A WJZ: 10.00 p.m., America Prepares. 10.30 p.m., Les procès célèbres par jury. 10.30 p.m., L'orchestre de concert NBC. Sous la direction de sir Ernest MacMillan.

Principaux programmes canadiens

4.30 Radio-collège: 5.15 Fémina. 5.30 Les beaux disques. 6.00 Intermezzo. 6.15 La radio ce soir. 6.25 Sport. 6.30 Radio-Journal. 6.45 Intermezzo. 7.00 Nouvelles françaises de la BBC. 7.15 Folklore. 7.30 Nouvelles françaises de la BBC. 7.45 Causette. 8.00 Secrets du Dr Morhanges, sketch. 8.30 Ici, l'on chante. 8.45 Nouvelles. 9.00 La mine d'or. 9.30 A choisir. 9.30 Orchestre symphonique NBC. 1.15 Radio-Journal. 1.45 Chronique sportive.

CBM-940 kilocycles

4.00 Against the storm. 4.15 M. Perkins. 4.30 The Guiding Light. 4.45 Road of life. 5.00 Causette. 5.15 Les beaux disques. 5.30 Radio-Journal. 5.45 Intermezzo. 6.00 Chronique sportive. 6.15 Health in home. 6.45 Nouvelles de BBC. 7.00 Concert de Vancouver. 7.15 The best books of 1941. 7.45 Mary Henderson, soprano. 8.00 Gentlemen with wings. 8.30 Rhythme. 8.35 Comptables de Woodside. 9.00 John and Judy.

CFRC-530 kilocycles

4.00 Cavalcade of drama. 4.15 House of Peter. 4.30 Spelling Jack. 4.45 Voice of memory. 5.00 Heure du thé. 5.15 Uncle Harry. 5.30 Singing Sam. 6.00 Programme.

CHLP-1490 kilocycles

4.00 Nouvelles. 4.15 L'orchestre. 4.30 Chansons françaises. 4.45 L'orchestre. 5.00 Nouvelles. 5.15 Radio-Journal. 5.30 Musique sur demande. 5.45 Radio-annuaire. 6.00 Nouvelles. 6.15 Radio-Journal. 6.30 Musique sur demande. 6.45 Radio-annuaire. 7.00 Heure familiale. 7.15 Chronique sportive. 7.30 L'orchestre. 7.45 L'orchestre. 8.00 Villes de la Sainte-Catherine. 8.30 L'orchestre. 9.00 Fantaisie. 9.30 Récital d'artistes. 10.00 Causette. 10.30 Danse. 11.00 Nouvelles.

CFRC-530 kilocycles

4.00 Cavalcade of drama. 4.15 House of Peter. 4.30 Spelling Jack. 4.45 Voice of memory. 5.00 Heure du thé. 5.15 Uncle Harry. 5.30 Singing Sam. 6.00 Programme.

CHLP-1490 kilocycles

4.00 Nouvelles. 4.15 L'orchestre. 4.30 Chansons françaises. 4.45 L'orchestre. 5.00 Nouvelles. 5.15 Radio-Journal. 5.30 Musique sur demande. 5.45 Radio-annuaire. 6.00 Nouvelles. 6.15 Radio-Journal. 6.30 Musique sur demande. 6.45 Radio-annuaire. 7.00 Heure familiale. 7.15 Chronique sportive. 7.30 L'orchestre. 7.45 L'orchestre. 8.00 Villes de la Sainte-Catherine. 8.30 L'orchestre. 9.00 Fantaisie. 9.30 Récital d'artistes. 10.00 Causette. 10.30 Danse. 11.00 Nouvelles.

CFRC-530 kilocycles

4.00 Cavalcade of drama. 4.15 House of Peter. 4.30 Spelling Jack. 4.45 Voice of memory. 5.00 Heure du thé. 5.15 Uncle Harry. 5.30 Singing Sam. 6.00 Programme.

CHLP-1490 kilocycles

4.00 Nouvelles. 4.15 L'orchestre. 4.30 Chansons françaises. 4.45 L'orchestre. 5.00 Nouvelles. 5.15 Radio-Journal. 5.30 Musique sur demande. 5.45 Radio-annuaire. 6.00 Nouvelles. 6.15 Radio-Journal. 6.30 Musique sur demande. 6.45 Radio-annuaire. 7.00 Heure familiale. 7.15 Chronique sportive. 7.30 L'orchestre. 7.45 L'orchestre. 8.00 Villes de la Sainte-Catherine. 8.30 L'orchestre. 9.00 Fantaisie. 9.30 Récital d'artistes. 10.00 Causette. 10.30 Danse. 11.00 Nouvelles.

CFRC-530 kilocycles

4.00 Cavalcade of drama. 4.15 House of Peter. 4.30 Spelling Jack. 4.45 Voice of memory. 5.00 Heure du thé. 5.15 Uncle Harry. 5.30 Singing Sam. 6.00 Programme.

CHLP-1490 kilocycles

4.00 Nouvelles. 4.15 L'orchestre. 4.30 Chansons françaises. 4.45 L'orchestre. 5.00 Nouvelles. 5.15 Radio-Journal. 5.30 Musique sur demande. 5.45 Radio-annuaire. 6.00 Nouvelles. 6.15 Radio-Journal. 6.30 Musique sur demande. 6.45 Radio-annuaire. 7.00 Heure familiale. 7.15 Chronique sportive. 7.30 L'orchestre. 7.45 L'orchestre. 8.00 Villes de la Sainte-Catherine. 8.30 L'orchestre. 9.00 Fantaisie. 9.30 Récital d'artistes. 10.00 Causette. 10.30 Danse. 11.00 Nouvelles.



Directrice : Germaine BERNIER

Lettre de Fadette

Quelle tentation de tristesse, cette fin d'année, dans la pitié suscitée par la guerre qui ravage l'Europe et l'appéhension de ce que nous réserve l'avenir! Et pourtant, il ne faut pas se laisser aller à la tristesse destructrice de toutes les énergies et de toutes les initiatives.

L'activité généreuse est l'antidote de la tristesse et les occasions de l'exercer ne font défaut ni chez soi, avec le manque de service, ni au dehors, avec les œuvres sans nombre organisées pour secourir les misères croissantes. Arrêtons-nous un peu pour les connaître et nous vivrons moins indifférents dans ce monde où tant d'êtres souffrent.

Quand les riches comprennent-ils qu'ils ne comptent pas assez quand il s'agit de servir de la vie et qu'ils comptent trop quand on leur demande d'aider les pauvres?

Il se gaspille tant d'argent de nos jours! Pas seulement par ceux qui en ont beaucoup, mais par ceux qui en ont si peu qu'ils sont endettés. C'est comme une contagion qui se répand de haut en bas.

Dans la classe ouvrière, des familles vivent péniblement parce que le mari dépense une partie de son salaire pour s'amuser avec ses compagnons. Insensiblement, il a pris l'habitude de distraire du budget familial de petites sommes dont le total au bout de l'année le surprendra. Et pendant ce temps, la femme a travaillé comme une esclave et n'a pas eu l'argent nécessaire aux besoins de la famille.

Dans d'autres cas, la femme du petit employé, du jeune médecin, de l'avocat débutant dépense inconsidérément. Son manque d'ordre, ses dépenses inutiles commencent l'état de malaise des jeunes ménages qui amène la grève masculine du courage, de la sobriété et, parfois, de la probité.

Le manque d'économie est la cause première la plus fréquente du naufrage du bonheur domestique. Les dépenses inutiles, soit du mari, soit de la femme, entraînent infailliblement la gêne, les comptes en souffrance, les reproches aigres et les querelles de ménage.

Le bonheur familial ne peut s'établir que là où l'ordre et l'économie sont pratiqués de concert, par le mari et la femme.

Dans notre pays, parler de faire des économies, c'est dire un conte de fées! Personne ne le croit possible. "Mais la vie est trop chère! C'est juste pour joindre les deux bouts, on ne peut rien mettre de côté."

Pour croire les protestations, il faudrait voir comment la maison est conduite, les provisions gaspillées, les vêtements mal entretenus, les bibelots inutiles.

Economiser, ce n'est pas seulement restreindre les dépenses, mais c'est faire durer et utiliser tout ce que l'on a. En commençant cette nouvelle année si nous prenons la résolution ferme de ne gaspiller ni l'argent, ni le temps, ni les forces, ni le bonheur?

Avec l'argent gaspillé, des malheurs eussent été prévenus et tant de soucis évités!

Avec tous les jours perdus on ferait une petite vie.

Si l'on ménageait ses forces et sa santé, la vie de la famille serait plus paisible et plus agréable pour tous. Et ne gaspillons pas le bonheur, si souvent compromis, non par la mauvaise conduite, mais par les petits défauts insupportables: mauvaise humeur, discussions oiseuses, reproches injustes, manque d'égards, paroles inconsidérées, autant de coups de hache dans un bonheur fragile qui peu à peu se désagrège.

Soignons donc, mes amis, de ces conquérantes de paix et de bonheur qui ont su s'adapter aux conditions difficiles et dont les intérieurs paisibles sont l'expression de leurs succès et non de leurs luttes.

J'admire tant les femmes qui, dans toutes les circonstances, ont fait rendre à leurs talents et à toutes leurs facultés le maximum d'énergie.

Celles-là n'ont jamais douté de Dieu ni d'elles-mêmes. Presque toujours, douter de soi, c'est douter de Dieu; s'en prendre à la vie, c'est, au fond, trouver Dieu en défaut et, surtout, c'est ignorer cette loi des conséquences qui veut que l'on récolte ce que l'on a semé.

Au bout de cet ennuyeux sermon, dont j'ai honte, je vous souhaite à tous une bonne année, dont chaque journée, examinée le soir, vous apporte la joie d'avoir fait tout votre possible. Dieu lui-même ne demande pas plus.

30-XII-41

FADETTE

Succès d'une vente de charité

Les Petites Soeurs des Pauvres, ont pu changer de maison — Les gagnants des objets mis en loterie à la vente du 9 décembre

La vente de charité qui a eu lieu le 9 décembre, à l'hôtel Windsor, en faveur de l'œuvre des Petites Soeurs de l'Assomption a réalisé un plein succès.

Les dames patronnesses de l'œuvre sont heureuses d'offrir leurs sincères remerciements aux nombreuses personnes dont le concours dévoué, en toutes sortes de domaines, a permis ce magnifique résultat.

La vente de cette année 1941 avait un but précis: permettre un agrandissement du couvent des Petites Soeurs de l'Assomption, agrandissement de plus en plus nécessaire. Les dames patronnesses ont été heureuses d'informer les amis de l'œuvre que leurs efforts ont permis de commencer la réalisation de ce projet.

Au début de l'année 1942, les Petites Soeurs transporteront leur centre d'action de la rue Champlain au 1626 de la rue S.-H. (couvent actuel des Pères Blancs).

C'est là que les Petites Soeurs donnent leur rendez-vous aux pauvres comme aux riches. Aux premiers, elles disent que la nouvelle maison sera "leur maison" comme l'ancienne.

Les privilégiés de la fortune voudront bien, eux, "se souvenir" que la magnifique effort de la vente de charité a permis un premier pas et que ce premier pas en appelle d'autres. Mais si le vieux proverbe dit vrai: "Il n'y a que le premier pas qui coûte", ne sera-ce pas surtout quand il s'agit de la charité si magnifique en notre ville qu'on ose la croire inépuisable?

Voici la liste des gagnants des objets mis en loterie à cette vente de charité: coffre de maison rempli, Mlle Joséphine Rosconi, 4222 S.-Hubert; nappe de dentelle, Mme Boivert, 4227 Fabre; bouteille de Scotch, M. Jean Dorais, 3659 Northcliff; oiseau en cage, M. Pierre Thibaut, 628 Stuart; Outremont; couverture de laine rose, Mme Beyries, 8717 boul. LaSalle; tableau de Contant-Delfosse, Mme Arthur Goss, 3409 rue Adam; tableau de Dubois, Mlle Madore, 815 Sherbrooke est; poupée marquée, Mlle Masson, 5978 Durocher; maison de poupées éclairée à l'électricité, Mgr Chaumont; couvre-lit, Mlle Lucie Desroches, 2153 Desery; corbeille de fruits, Mlle Lépérance, rue S.-Joseph; tricycle, Robert Giroux, 1585 Demontigny; deux vases cloisonnés, Mme G. Lefebvre, 2380 rue

Choses de France

Le maréchal au Carmel

Durant son voyage en Gascogne, le maréchal Pétain ne manqua aucune occasion de prendre contact avec le bon peuple de France qui le comprend si bien.

Or, dans une ville du Midi située sur son parcours se trouve un Carmel où prie dans le silence du monastère, une de ses cousines. Le maréchal, qui n'ignore rien des lois de la guerre et des principes directeurs de l'Etat, savait aussi que les rois possèdent jadis le droit de franchir la grille de clôture sans encourir l'excommunication. Pourquoi le chef de l'Etat français ne revendiquerait-il pas semblable privilège? Et il s'en alla frapper à la porte du couvent.

Grand émoi au monastère. Mais le droit canonique permettant cette exception, la grille fut ouverte et les carmélites, le voile baissé, reçurent le maréchal avec les égards dus à son rang. Le maréchal n'était cependant pas satisfait, car il ne pouvait, sous ces voiles, reconnaître sa cousine! Son désir fut aussitôt exaucé à la joie unanime des religieuses.

Ayant ensuite demandé à la prieure si la règle ne s'opposait pas à ce qu'il embrassât sa cousine, il profita de l'autorisation accordée et donna à cette bonne religieuse ce témoignage d'affection. S'étant excusé en souriant "de ne point embrasser toute la communauté", il se mit à lui adresser une petite homélie, tout comme un prince de l'Eglise. "Servir, leur dit-il, telle est la consigne que j'ai donnée à tous les Français; c'est aussi la vôtre: Servir Dieu en observant scrupuleusement votre règle, en vous sacrifiant pour rendre plus forts ceux qui luttent, en priant pour que Dieu me soutienne dans l'accomplissement de mon devoir quotidien, en obtenant du ciel ces trésors de charité qui uniront étroitement autour de moi tous les Français".

Les yeux baissés, les mains jointes, les carmélites recevaient ce message comme venant du ciel, c'était un beau jour dans leur vie de sacrifices pour le salut du monde.

Après avoir remercié le maréchal de l'honneur qu'il venait de leur faire, ces humbles religieuses firent monter vers Dieu une prière plus fervente et acceptèrent plus généreusement les sacrifices de leur vie de renoncement, elles entendaient aussi répondre aux ordres du maréchal: Servir Dieu et la France.

PETIT CARNET

Le 25 décembre, dans la chapelle de l'Immaculée-Conception, a été célébré le mariage de Mlle Fernande Meunier, fille de M. et de Mme Hermine Meunier, et de M. Phil. Rheault, de Thorold, Ontario, fils de M. Ernest Rheault, décédé, et de Mme Rheault, de Hearst, Ontario. Les nouveaux époux résideront à Thorold, Ontario.

Notre-Dame ouest; nappe, Mme A. Marin, 2135 rue Maplewood; nappe, Mlle A. Hébert, rue Delorimier, apt. 9; plat de pyrex, Mlle du Tilly, succ. J.-O. Gravel; voiture de poupée, Mme Desrochers, Beauharnois; poupée Marie-Claire, Mme Roland Reid, 451 boul. S.-Joseph est; poupée "débutante", Mlle Maille, 4458 des Erables, Union; Mme Roland, 3492 rue Holton; chien, M. Donat Turcotte, hôtel Queen's; bon de \$10 pour étoffe, maison de couture Ducharme, Mme Cl. Farjon, rue Université; bon de \$10 pour étoffe de Bianchini, Férié, Mme Hudon, 5664 ouest, Sherbrooke; bouteille de champagne, Mme Pelletier de Corioli, 654 Stuart; corbeille de fruits, Mlle Marie Raymond, 443 boul. S.-Joseph; gâteau, Mme Gérard Parizeau, 10 Glenora; couvre-lit, Mlle Gohier, avenue de l'Épée; la Maison aux phlox, livre de Michelle LeNormand, reliure Beaudouin, don de l'auteur, Mlle Ad. Lamothe, 152 Willowdale; ensemble de skis pour fillette, Mme Yves Bélanger, 2190 Northcliff; une paire de bas, M. Ranger; une friandise, Mme Gérard Peladeau, 11 Ste-Marie, Laprairie; Un Afghan, (anonyme).

Pour servir votre santé

Pour votre survivance

(Collaboration spéciale au Devoir) par le Dr Adrien PLOUFFE

Dans quelques heures, l'année 1941 entrera dans l'ombre du passé. C'est le moment de souhaiter la bienvenue à celui qui s'en vient et d'offrir ses meilleurs vœux aux gens que l'on aime.

L'hygiéniste ne peut s'empêcher de songer en ce moment aux mères de chez nous qui avaient un fils à Hong-Kong et qui, dans la douleur, demeurent courageusement stoïques, avec l'espoir au cœur que leur "grand" est toujours vivant.

La guerre est un monstre impitoyable et des millions de mères d'épouses ou de fiancées pleurent un être cher qui dort à tout jamais quelque part au front ou au fond de l'océan!

Cette sombre pensée doit nous inciter plus que jamais à attacher de l'importance aux gestes qui s'imposent pour la sauvegarde de notre propre vie ou de l'existence des êtres qui nous sont chers.

Au cours de l'année 1941, madame votre chroniqueur en hygiène publique est revenu bien souvent à la charge, pour déplorer l'ignorance, la négligence ou l'insouciance d'un trop grand nombre de nos contemporains.

Si la guerre tue, on oublie trop souvent que nous cultivons dans nos petits jardins des préjugés malfaisants, nocifs, malfaisants et parfois meurtriers.

Pourquoi toutes les mamans, par exemple, ne protègent pas leurs tout-petits contre la diphtérie? En 1941, il y a eu à Montréal et dans la province de Québec nombre d'enfants qui ont succombé à la diphtérie, maladie absolument évitable.

Celui qui meurt au front offre sa vie pour son pays. Nos jeunes soldats versent leur sang pour que la liberté continue d'ensoleiller le sol natal! Mais un enfant qui meurt de diphtérie, c'est une mort dont le caractère est d'autant plus cruel que ce décès est inutile, d'autant plus inepte que ce décès était évitable!

À Montréal et dans notre province, maintes nouvelles mamans sont mortes en laissant un autre petit frère à leurs enfants! Elles auraient voulu si elles avaient pris les précautions conseillées par les autorités officielles. Elles auraient dû voir leur médecin durant les derniers mois de leur grossesse. Elles ont négligé de se soumettre à ces instructions vitales. Elles dorment maintenant au cimetière.

À Montréal et dans notre province, de belles jeunes filles et des gars qui souriaient à la vie sont morts de tuberculose, parce qu'ils ont attendu trop tard pour voir le médecin de famille.

Nous pourrions allonger la liste funèbre de nos négligences imparadonnables, mais à quoi bon! À l'aube de l'année 1942, l'hygiéniste formule les vœux les plus ardents pour que nos contemporains réagissent contre l'apathie légendaire, contre la plaie funeste de l'apathie, contre tous les préjugés qui nuisent à la floraison magnifique de la bonne santé.

Vous pouvez, chère madame, grâce à l'influence que vous exercez au foyer, aider grandement à la réalisation pratique de ces souhaits!

Si les notes ne suivent pas à peu près les directives des gardiens de la santé publique, il y aurait moins de morts inutiles chez nous. On reproche parfois à l'hygiéniste de s'indigner devant l'indifférence des uns et l'inconscience des autres, mais sa colère n'est-elle pas excusable, quand il sait pertinemment que des vies d'enfants, de jeunes mamans, de jeunes gens et de jeunes filles sont impitoyablement fauchées par une mort... qui pouvait être évitée!

Que 1942 soit une vraie nouvelle année pour vous, chère madame, et pour les vôtres. Que le souci de la bonne santé fleurisse dans votre foyer, pour le plus grand bonheur de toute la maison, du village, de la ville, de la province et du pays.

Sachons démontrer au monde que si nous savons mourir pour une belle cause, nous savons aussi prendre les moyens pour sauvegarder ce capital précieux entre tous qu'est la vie humaine!

N'est-ce pas la façon la plus compréhensive de prouver la ferme intention que nous avons de survivre en ce coin catholique et français de l'univers.

Adrien PLOUFFE

Hôpital Notre-Dame

Samedi le 27 décembre, avait lieu à l'Hôpital Notre-Dame, la fête de Noël.

Une brillante assistance composée d'invités de choix, d'administrateurs, de médecins et de Dames patronnesses, rehaussaient la cérémonie. Plusieurs groupes défilèrent à tour de rôle dans les différentes salles, réconfortant les malades par quelques paroles bienveillantes accompagnées d'un sourire, cette monnaie d'un prix inestimable.

Les invités se rendirent ensuite dans une salle du dispensaire afin d'assister au dépouillement d'un arbre de Noël somptueux décoré par Mmes Jacques Fortier, Georges Kent et Emile Blain, à l'intention des enfants du personnel de l'Hôpital. Une soixantaine d'entre eux, groupés, attendaient le cœur battant le moment de la distribution des cadeaux. Cette coutume établie depuis bien longtemps à Notre-Dame semble toujours restée, même à ceux qui lui sont restés, fidèles.

Il y en avait de tous les âges, depuis le bébé blotti dans les bras de sa mère ou d'une sœur aînée jusqu'à la fillette et le garçonnet de 12 ans. Mme B.-G. Bourgeois, aidée des organisatrices, distribua les colis "surprises". La physionomie radieuse de ces petits faisait plaisir à voir, ils semblaient si heureux au point d'en oublier leur timidité.

Un second arbre de Noël, celui de l'Annexe B, fut aussi dépouillé pour un autre groupe d'enfants aussi nombreux et des petits malades cette fois, attendaient les visiteurs.

Deux autres Dames patronnesses, Mmes A. Guilbault et Jules Prévost, avaient présidé à l'organisation. M. l'abbé Malo adressa quelques mots aux enfants, à peine avait-il terminé que l'un d'eux s'élança vers lui, "bras ouverts, prêt à recevoir les gâteries qu'on lui destinait".

Il a été distribué aux deux enduits des vêtements chauds, des jouets, y compris de magnifiques poupées, des jeux de toutes sortes, des fruits et des bonbons. Tout cela grâce à la générosité des bienfai-

EATON

100 tables à thé roulantes

Un cadeau pratique!

Jolies tables à thé roulantes. Pan-neaux sculptés, dessus en noyer, tiroir et plateau de verre et de bois. À ce prix jusqu'à épuisement de la quantité.

Prix d'occasion mercredi,

13.69

Meubles au cinquième



T. EATON CO. LTD. OF MONTREAL

teurs de l'Hôpital Notre-Dame auxquels les Dames patronnesses renouvelèrent leurs remerciements. Un petit bonhomme, Maurice Achambault, traduisit toute la reconnaissance de ces enfants et de leurs parents dans un charmant compliment.

Un goûter réunit de nouveau le groupe des invités au salon des Gouverneurs et M. Hector Racine, président de l'administration, clôtura la fête par une brève allocution.

La "Voix de la Charité"

Voici le sommaire de janvier:

Nos vœux: 1942; Nouvel An; Les Rois Mages à la Crèche; Le Saint Nom de Jésus; Vignette-Radiographie; Les Œuvres de Notre-Dame de la Merci; La Main du Prêtre; Si tu veux être parfait; Dieu le Père; Le traitement de la phlébite (causerie médicale); No-

tre prime souvenir; Ancien et nouveau présidents du comité d'administration; L'enfant mystérieux; S. Jean de Dieu préservé miraculeusement des flammes; La fête patronale du R. P. Maltre; Nouveaux profès et novices; La Prière du Gueux; Se détourner du mal et faire le bien; Charité divine; Un trésor; La pensée du Ciel et l'Ouvrier chrétien; S. Jean de Dieu va faire la quête à la cour du roi; la Memorial; Retour aux traditions chrétiennes; Nos hommages aux nouveaux jubilaires.

"La Voix de la Charité" est l'organe des Œuvres Notre-Dame de la Merci et des Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu. Cette revue est rédigée en collaboration; elle paraît tous les deux mois. L'abonnement, payable d'avance, est de cinquante cents par année et le coût par exemplaire, de dix cents. On peut s'abonner en écrivant au directeur de la publicité, 667, boul. Gouin ouest, Montréal, ou en téléphonant: DUpont 4148.

GÂTEAU EN CRÈME GLACÉE MELOROL, FANTASIES EN CRÈME GLACÉE, POUR LES FÊTES

Un choix de succulents desserts pour régaler tout le monde et embellir votre table.

A GÂTEAU MELOROL — Portions individuelles de crème glacée avec jolis motifs décoratifs. Facile à servir. 3 formats, à la vanille. Commandes spéciales exécutées en 48 hrs.

8 portions \$1.00 12 — \$1.25 16 — \$1.60

B PÈRE NOËL — Gai bonhomme coloré en crème glacée. Délicieux, décoratif pour centre de table.

8 à 12 portions \$1.50

C CLOCHE — Un régal pour les yeux et le palais, crème glacée à la vanille avec noyau de fraises juteuses.

8 à 12 portions \$1.50

D MOULES INDIVIDUELLES — Couronnes de guirlandes, arbores de Noël, cloches, pères Noël, etc. pour chaque convive. \$2.25 la douzaine

SPECIAL — TARTE À LA CRÈME GLACÉE. — Savoureuse nouveauté, consistante en deux rangs de crème glacée à la vanille et d'un rang de fraises ou de baies rouges.

8 à 7 portions \$7 la tarte

Briques de crème glacée avec centre figurant un arbre de Noël ou une cloche et tartes de crème glacée en vente chez les dépositaires Joubert. Commandes le plus tôt possible. Gâteaux Melorol et fantaisies de crème glacée. Signalez, jusqu'à 6 h. du soir, 9 h. la veille de Noël et du Jour de l'An. F. Roussin 5121 — succursale N.D.G., D'Estier 5361.

J. Joubert
LIMITÉE
TELEPHONE FRONTENAC 3121

Feuilleton du "DEVOIR"

par MME A. CHABOT

IDOLES AUX PIEDS D'ARGILE

22. (Suite)

— Elle m'avait bien parlé, à moi, arrivée d'un artiste de talent qui était son voisin, mais votre nom n'ayant pas été prononcé, je ne m'attendais pas au plaisir de vous revoir!

— Tout le plaisir est pour moi, croyez-le... Nous pourrions parler ensemble de Bel-Abord, des invités qui l'animèrent cet automne, de nos hôtes très accueillants, du pique-nique commencé joyeux à l'orée du Bois des Fées et interrompu par votre brusque départ.

L'étranger parlait sans beaucoup élever la voix, une voix musicale qui était un de ses attraits, avec la mélancolie fine de son regard.

Tous deux demeurèrent un instant silencieux, un peu troublés sans doute par l'imprévu de cette rencontre.

Puis, il sortit de la poche intérieure de son veston un portefeuille de cuir brun rehaussé de coins d'or, en tira une miniature, et la tendant à la jeune fille de Paul Arnaud.

— Vous voyez, Mademoiselle, que la teinte des cheveux est un peu pâle par places. J'aimerais savoir exactement de quelle couleur ils étaient.

— On m'a toujours dit, Monsieur, que Maman était très blonde, d'un blond cendré, avec une peau très blanche et des yeux très bleus. Il est visible que je ne lui ressemble pas!

Il ne répondit que par un sourire, et remettant la miniature en place:

— Je vous remercie, Mademoiselle, ces précisions me seront d'un grand secours pour achever mon travail que je veux parfait; j'en reparlerai d'ailleurs à Madame votre grand-mère, et j'espère être bientôt en mesure de lui rapporter du moins le modèle.

Mais, tandis que M. Devaert ouvrait son portefeuille pour la seconde fois, sans qu'il s'en aperçut une photographie en était tombée. Huguette se baissa vivement pour la ramasser et, la curiosité aidant, elle ne put se retenir d'y jeter un rapide coup d'oeil.

C'était la photographie d'une petite fille, une toute petite fille au minois rieur, aux cheveux bouclés, vêtue seulement d'une longue chemise ornée de broderies, et gentiment assise au fond d'un fauteuil antique.

Dans le front haut de l'enfant, dans ses yeux clairs, dans la coupe de son visage, on retrouvait aisément l'expression de celui de M. Devaert... Jeannine avait raison, il

était veuf, veuf avec une enfant. Qu'était devenue cette enfant?

Le peintre prit des mains d'Huguette la petite carte qu'elle lui tendait, un sourire doux et triste à la fois passa sur sa physionomie fermée, il dit d'une voix qui décelait une secrète émotion:

— Ma fille, ma petite Léopoldine, "Dina".

— Vous l'avez perdue? demanda presque bas la jeune fille, toute remuée par ce qu'elle croyait être la chère image d'une petite morte.

Il releva la tête, et d'un accent un peu étrange:

— Oh! non! Elle me reste, celle-là, et elle est à moi, bien à moi...

Puis il ajouta, un pli douloureux aux lèvres:

— Elle est mon seul trésor. Je l'aime doublement, c'est une enfant sans mère.

Huguette n'osa risquer un mot de sympathie ou de consolation, elle ignorait tout du drame qui avait dû briser la vie de cet inconnu, mais elle murmura pourtant:

— La mignonne est en Belgique, sans doute? Car c'est là, je crois, votre pays natal!...

— Non, répliqua le père, elle est en France, en Normandie, où j'ai dû la céder pour quelque temps à sa famille maternelle. On va la rendre au commencement de la semaine prochaine et je compte les jours qui m'en séparent encore! Vous me permettez, n'est-ce pas, de vous la présenter, ainsi qu'à Mme Mayriel? Je ne connais pas beaucoup de monde ici où je vis en solitaire, mais j'aimerais que ma petite Dina n'y vécût pas, elle, en sauvage, entre un père un peu misanthrope et des domestiques dévoués, mais frustes.

— Quel âge a votre fillette? demanda encore Huguette que ce sujet paraissait intéresser.

— Elle aura trois ans à la Toussaint prochaine.

Un court silence régna entre eux. Ce fut M. Devaert qui le rompit, pour rappeler de nouveau quelques souvenirs du dernier automne qui les avaient brièvement rapprochés.

Puis, il se leva et prit congé, reconduisit jusqu'à la porte par la jeune fille, qui, sans hésiter lui tendit la main:

— Au revoir, Monsieur... J'annoncerai votre visite à grand-mère pour la semaine prochaine, avec votre petite fille?

Il la remercia d'un sourire.

...Huguette ne monta pas écrire sa lettre. Elle se laissa glisser dans un fauteuil bas, près de la fenêtre voilée de tulle, et la tête renversée en arrière, l'une de ses mains posée sous la nuque, l'autre allongée sur l'appui du siège en tapisserie, elle se plut à revoir la pensée le correct visiteur de tout à l'heure, son front bien modelé, sa chevelure et sa barbe blondes, son regard clair qu'assombrissait sûrement quelque souci ou quelque épreuve, son sourire rare, mais très doux.

Quel miracle surprenant les avait ainsi remis en présence, "elle et lui"? Alors, elle pensa tout bas, avec une confusion qui empourprait mais éclairait naïvement sa bouche encore un peu enfantine, qui c'était peut-être — qui sait? — le bonheur qui allait s'offrir à elle?

Une expression rêveuse et tendre transformait le visage souvent trop grave de la jeune fille, et elle souriait encore, songeuse et inoccupée, quand Mme Mayriel, rentrée, fatiguée de sa course, presque à l'heure du dîner. Sans retard elle lui apprit la visite de M. Devaert et conta à l'aïeule, surprise, comment ils s'étaient déjà rencontrés plusieurs mois auparavant.

Puis on parla de la petite fille. — Ce n'est pas le domestique flamand qui prend soin d'elle, grand-mère? Qui donc l'élève?

— Une bonne d'enfant, sans doute, à moins que ce ne soit une nourrice.

— Croyez-vous qu'elle ait perdu sa mère depuis longtemps? Peut-être non l'a-t-elle pas connue? M. Devaert n'en porte plus le deuil. Déjà, à Bel-Abord, il avait un veston bleu et une cravate rayée de plusieurs tons, un peu comme celle d'aujourd'hui.

(à suivre)

Le Journal est imprimé au no 530 rue Notre-Dame est à Montréal par l'Imprimerie Publikaire à responsabilité limitée, éditeur, propriétaire, — Georges Pelletier, directeur et nat.

Saint-Jean-Napierville

Le mandat de recherches exécuté chez M. Desrochers était irrégulier et nul

"La loi des élections de Québec ne prévoit aucune procédure permettant l'émission d'un mandat de recherches" — "La saisie pratiquée en vertu de ce mandat est nulle parce que les effets saisis n'étaient que des documents légaux"

Texte du jugement de M. le juge Louis Cousineau sur le bref de certiorari demandé par M. Desrochers

Saint-Jean, 30. — M. le juge Louis Cousineau, de la Cour supérieure, siègeant à Saint-Jean, dans le district judiciaire d'Iberville, a rendu un important jugement sur un bref de certiorari, à lui soumis par M. Oscar Gagnon, avocat de Montréal, ayant comme conseil Me Edouard Asselin, ancien assistant-procureur général au temps du gouvernement Duplessis, également de Montréal.

Par son jugement, M. le juge Louis Cousineau annule à toutes fins que de droit le mandat de recherches, exécuté, le 6 octobre dernier, dans la ville de Saint-Jean, soit le jour de l'élection complémentaire provinciale dans le comté de Saint-Jean-Napierville, par le sheriff, M. Adélaïde Forget, à la résidence de M. Georges Desrochers, échoué de la ville de Saint-Jean et contremaître à l'emploi de la *Singer Sewing Machine*. De par ce mandat, maintenant déclaré "nul", le sheriff a saisi des documents à la résidence de M. Desrochers, lesquels étaient d'une parfaite légalité et servaient à faciliter la votation" en faveur de M. Paul Beaulieu, député élu depuis.

Le sheriff Forget est aussi présentement devant la Cour criminelle de Saint-Jean pour l'acte qu'il a ainsi posé. Le magistrat Donat Lande, devant qui eut lieu l'enquête préliminaire, a condamné le sheriff à subir son examen volontaire. Voici le texte complet du jugement civil de M. le juge Cousineau dans lequel il est dit qu'il n'existe pas de tel mandat de recherches en vertu de la loi des élections provinciales:

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT D'IBERVILLE

COUR SUPÉRIEURE

December 1941.

PRESENT:

M. le juge Louis Cousineau, J.C.S.,
GEORGES DESROCHERS,
de la cité de Saint-Jean, dit district, contremaître à l'emploi de la *Singer Sewing Machine Co.*,
Requérant,

vs
ROLAND SABOURIN, propriétaire de la Cour Supérieure à Saint-Jean, dit district, et juge de paix dans le même district, Intimé,

et
ANDRÉ REGNIER, dit district, avocat, et JOSEPH H. MMINGS, potier, tous deux de la ville de Saint-Jean, dit district.

Mis-en-cause.
LA COUR ayant examiné la requête du requérant et l'affidavit annexé, ainsi que les documents relatifs à l'instance no 3641 du greffe de la paix du district d'Iberville et ayant sur le tout délibéré,

ATTENDU que le requérant alléguait ce qui suit:

1. — Dans le district électoral de Saint-Jean-Napierville, il y a eu, le 6 octobre dernier, une élection complémentaire pour choisir un représentant de ce comté à la Législature de Québec, et les deux candidats en présence étaient Paul Beaulieu et L.-Omer Perrier.

2. — Dans les quelques jours qui ont précédé la votation, il s'est occupé, avec l'aide de quelques voisins et amis, à promouvoir les intérêts du candidat Paul Beaulieu, et, le jour de l'élection, il tenait, dans sa propre maison, un bureau de renseignements pour les électeurs;

3. — Vers 4.20 hrs de l'après-midi, le 6 octobre 1941, le sheriff du district de Saint-Jean, accompagné de policiers provinciaux et muni d'un mandat de recherches,

signé par l'intimé, a saisi tous les documents en possession du requérant;

4. — Les effets saisis ne consistaient qu'en documents utiles et nécessaires pour faciliter la votation et étaient d'une parfaite légalité au su de l'officier exécutant le mandat;

5. — C'est sur les instructions du mis-en-cause, Me André Regnier, que le sheriff du district de Saint-Jean a saisi tous les documents du requérant pendant que le mandat était émis sur la plainte d'un nommé Joseph Hemmings;

6. — Le mandat de recherches émis par l'intimé est illégal, irrégulier et nul, parce que: a) il n'y a aucun texte de loi motivant son émission pour la prétendue offense qui y est relatée; b) l'intimé n'avait aucune juridiction pour émettre un tel mandat; c) la loi des élections de Québec ne prévoit aucune procédure permettant l'émission d'un mandat de recherches;

7. — En outre, la saisie pratiquée en vertu de ce mandat est nulle en elle-même parce que les effets saisis n'étaient que des documents légaux, ne pouvant servir d'aucune façon à la personification d'électeurs mais étant destinés et ne pouvant servir qu'à aider l'expression d'opinion du plus grand nombre d'électeurs;

8. — L'intimé est actuellement saisi des procédures sur ledit mandat de recherches;

9. — Il a un intérêt immédiat et direct dans l'émission d'un bref de certiorari puisqu'il était possesseur des documents saisis et qu'en outre il a subi par le fait de ces perquisitions et saisies dans sa propre demeure un grave préjudice;

10. — Il n'y a pas d'appel dans le présent cas;

11. — Lesdits André Regnier et Joseph Hemmings sont mis-en-cause pour être avertis de la présente requête et entendre le jugement à être prononcé sur le bref dont l'émission est demandée;

ATTENDU que le bref de certiorari a été dûment émis par cette Cour et que la plainte et le mandat de recherches et tous documents relatifs à cette instance ont été produits en cette cause; ledit bref de certiorari ayant été dûment rapporté;

ATTENDU que le requérant a inscrit suivant la loi;

ATTENDU qu'aucune contestation n'a été produite;

CONSIDÉRANT les allégations et conclusions de ladite requête;

CONSIDÉRANT lesdits documents produits et soumis pour examen en cette cause;

CONSIDÉRANT les stipulations de la Loi des élections de Québec actuellement en vigueur;

Pour ces motifs: DECLARE le mandat de recherches en question irrégulier et nul; DECLARE que l'intimé n'avait pas juridiction; et DECLARE que l'offense alléguée ne donnait pas ouverture à mandat de recherches et que les effets saisis l'ont été sans droit, injustement et arbitrairement.

(signé) L. COUSINEAU,
J.C.S.

AUSTRALIE

Après la guerre

Sydney, 30 (A.P.) — M. W. M. Hughes, chef intermédiaire de l'opposition, a déclaré qu'après la guerre l'Australie devra rajuster ses idées sur les relations avec les autres nations et en particulier avec l'Amérique, la Chine et la Russie.

"Nous devons, dit-il, nous débarrasser de notre insularisme, de notre complexe de supériorité, de notre attitude de supériorité contre les prétendues races inférieures qui s'affirment en plusieurs domaines des races très supérieures, quand la grande épreuve se présente."

"Nous devons même abandonner l'idée que l'Empire britannique doit dominer l'humanité. Il joue un rôle, et un grand rôle, et en marchant la main dans la main avec les Etats-Unis et ces autres nations qui hier ne comptaient pas, on devrait constituer un monde meilleur pour y vivre pour nous tous."

En face de ces hypothèses et de ces déductions plus ou moins solides (beaucoup moins que plus), il y a un certain nombre de certitudes. La première, c'est que d'après M. Winston Churchill lui-même (23 décembre 1941, à Washington), nos deux côtes sont menacées et qu'il faut prendre des mesures pour les défendre. La seconde, c'est que — comme le disait M. Curtin, premier ministre d'Australie, ces jours derniers — disperser ses forces constitue un grave danger. Ce danger existe pour l'Angleterre, pour l'Australie et pour le Canada. La troisième, c'est que le Canada, avec sa faible population, est incapable de mobiliser une armée innombrable et de l'expédier outre-mer, sans nuire, par le fait même, à son effort industriel et agricole, effort essentiel à la victoire des armes alliées. Pour constater ces faits, pas n'est besoin d'imaginer des consultations populaires truquées, de faire intervenir des diplomates étrangers. La raison suffit amplement.

Après vingt ans d'honneur...

Les conscriptionnistes emploient tous les moyens pour exercer des pressions sur le premier ministre. Ainsi la *Gazette* de Montréal rappelait hier qu'il y a eu vingt ans ce jour-là (29 décembre 1921) que M. Mackenzie King a prêté serment, pour la première fois, comme premier ministre. Elle lui demandait de célébrer dignement cet anniversaire en faisant une déclaration extraordinaire qui ne laisserait aucun doute au sujet de l'effort de guerre du Canada. De son côté le *Citizen* employait son premier Ottawa d'hier à une nouvelle demande en faveur d'un gouvernement national, qui serait en réalité le gouvernement d'union, puisque le quotidien parle en termes élogieux de M. Arthur Meighen et déplore le fait qu'on n'ait pas fourni

A Ottawa

(suite de la première page)

Pourquoi la conscription?

De Washington, en dépêche spéciale au *Times* de New-York et à la *Gazette* de Montréal, un correspondant anonyme disait hier que dans les cercles diplomatiques de la capitale américaine on était d'avis que le premier ministre du Canada profiterait du discours de M. Winston Churchill aujourd'hui à la Chambre des communes, pour faire une déclaration sensationnelle. Bien que le correspondant ne s'avisait pas à révéler la nature de cette déclaration, il laissait entendre qu'elle pourrait bien se rapporter à la conscription universelle pour service outre-mer. On se demandait à Washington, ajoutait le correspondant, si le Canada avait décidé de suivre l'exemple de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis sous ce rapport. Le journaliste ne se donnait pas la peine toutefois d'établir la différence qui existe entre la situation du Canada et celle des Etats-Unis et de l'Angleterre. Il se contentait d'une affirmation présentée sous forme d'hypothèse.

Il rappelait que le Canada n'a pas la conscription pour service outre-mer, mais seulement pour la défense du pays, parce que le gouvernement canadien est d'avis qu'il ne peut pas procéder autrement que par le moyen du volontariat pour obtenir des effectifs, sans nuire à la production de guerre. Le correspondant du *Times* rappelait aussi qu'il n'y a pas longtemps le premier ministre, M. Mackenzie King, a dit que son gouvernement n'imposera pas la conscription pour service outre-mer sans consulter auparavant la population canadienne. Cependant le gouvernement d'Ottawa a toujours été enclin à suivre l'exemple des Etats-Unis. Il se peut que la visite de M. Winston Churchill lui fournisse une occasion propice pour annoncer que, puisque la situation internationale s'est profondément modifiée à la suite de l'agression japonaise dans le Pacifique, un changement d'attitude s'impose au Canada.

Thèse ingénieuse... et fautive

La thèse est ingénieuse. Elle est surtout intéressante en ce qu'elle montre que les conscriptionnistes exploitent toutes les situations et tous les arguments. Ils mettent les diplomates, le premier ministre britannique et les Etats-Unis de leur parti. Ils oublient seulement de tenir compte de l'opinion canadienne. Le *Gallup Poll* ou l'Institut canadien d'opinion publique fait semblant de s'occuper de la chose. Samedi des journaux, qui ont accepté de publier les résultats de ces consultations, ont été incomplets et faits dans un but évident de propagande, disaient que l'opinion s'est profondément modifiée au sujet de la conscription depuis les premiers actes de guerre du Japon. D'après ce *Gallup Poll*, — singière de plébiscite réel, — 73% de la population de langue anglaise serait en faveur de la conscription pour service outre-mer. Il n'y aurait, bien entendu, que le Québec à tirer de l'arrière. Un simple mot de la part des dirigeants de l'opinion au Canada français suffirait à faire comprendre le bon sens aux gens du Québec. C'est du moins l'avis du *Citizen* d'Ottawa (29 décembre).

Quels sont les vrais chefs?

En fait, il suffirait plus qu'un simple mot de la part des chefs du Canada français pour faire accepter la conscription pour le service outre-mer. La question se pose d'ailleurs de savoir quels sont les chefs du Canada français. Même si on pouvait les désigner nommément, il faudrait savoir de quelle autorité ils jouissent. La situation n'est pas aussi simple que des propagandistes veulent le faire croire. Nous avons en outre d'excellentes raisons de douter de l'exactitude et de l'objectivité des consultations *Gallup*. Est-il vrai que 73 p. 100 de la population de langue anglaise au pays soit maintenant en faveur de la conscription pour service outre-mer? Ce fait est-il bien établi, en dehors de tout doute? Le meilleur moyen de le savoir serait un plébiscite ou encore une élection générale, élections bien tenues, qui permettraient chaque citoyen d'exprimer librement son opinion.

Ce que l'on oublie de dire

En face de ces hypothèses et de ces déductions plus ou moins solides (beaucoup moins que plus), il y a un certain nombre de certitudes. La première, c'est que d'après M. Winston Churchill lui-même (23 décembre 1941, à Washington), nos deux côtes sont menacées et qu'il faut prendre des mesures pour les défendre. La seconde, c'est que — comme le disait M. Curtin, premier ministre d'Australie, ces jours derniers — disperser ses forces constitue un grave danger. Ce danger existe pour l'Angleterre, pour l'Australie et pour le Canada. La troisième, c'est que le Canada, avec sa faible population, est incapable de mobiliser une armée innombrable et de l'expédier outre-mer, sans nuire, par le fait même, à son effort industriel et agricole, effort essentiel à la victoire des armes alliées. Pour constater ces faits, pas n'est besoin d'imaginer des consultations populaires truquées, de faire intervenir des diplomates étrangers. La raison suffit amplement.

Après vingt ans d'honneur...

Les conscriptionnistes emploient tous les moyens pour exercer des pressions sur le premier ministre. Ainsi la *Gazette* de Montréal rappelait hier qu'il y a eu vingt ans ce jour-là (29 décembre 1921) que M. Mackenzie King a prêté serment, pour la première fois, comme premier ministre. Elle lui demandait de célébrer dignement cet anniversaire en faisant une déclaration extraordinaire qui ne laisserait aucun doute au sujet de l'effort de guerre du Canada. De son côté le *Citizen* employait son premier Ottawa d'hier à une nouvelle demande en faveur d'un gouvernement national, qui serait en réalité le gouvernement d'union, puisque le quotidien parle en termes élogieux de M. Arthur Meighen et déplore le fait qu'on n'ait pas fourni

à l'ancien premier ministre l'occasion de participer à la direction de l'effort de guerre. D'un côté on demande donc au gouvernement d'offrir la conscription totale en cadeau à M. Winston Churchill; de l'autre, on le prie de faire plaisir au premier ministre britannique en établissant un gouvernement d'union.

Un coup droit aux mécontents

Les conscriptionnistes sont mécontents, voire honteux, de notre effort de guerre. M. Winston Churchill ne partage pas ces sentiments. Au déjeuner, offert en son honneur hier midi au Château Laurier, il a félicité le Canada "de son magnifique effort". Il a déclaré qu'il ne serait jamais retourné en Angleterre sans venir au Canada exprimer personnellement son appréciation de la part que notre pays joue en cette guerre. (De tels propos feront rougir de colère la *Gazette*, le *Globe* et *Mail*, le *Telegram*, le *Citizen*, le *Journal*, M. Meighen, M. Hanson et tous les tories, qu'ils soient dans la politique, le journalisme, la banque, la grande industrie). La lutte sera dure, a dit M. Churchill. Mais l'Angleterre a éprouvé beaucoup de reconnaissance envers les dominions, lorsque leur aide l'a encouragée à poursuivre le combat. Il a ajouté qu'il croit que le salut du monde dépend d'une organisation qui aurait, à son centre, les peuples de langue anglaise.

M. Mackenzie King a fait quelques remarques à ce déjeuner. Il a dit que M. Churchill personnifie le courage et la détermination du peuple britannique. Le Canada, pour sa part, a vu clairement la route à suivre. Rien ne sera épargné pour accorder une aide efficace à la métropole. M. le sénateur Raoul Dandurand, leader ministériel à la Chambre haute, a remercié en français M. Churchill, à la fin de son discours. Ces quelques déclarations, transmises à la presse sous un caractère officieux suffisent à dépeindre l'esprit d'orgueil humilié qu'éprouvent nos conscriptionnistes lorsqu'ils parlent de notre effort de guerre. Tous ceux auxquels il reste un peu de jugement sain sont d'avis que le Canada fait un effort de guerre vraiment extraordinaire. L'ordre de notre langage est la preuve. On ne sert les intérêts de personne, en ce moment du Canada que des autres pays, en maintenant une agitation qui détruira la formule d'équilibre ou de compromis qui a permis à notre pays d'accomplir autant en si peu de temps.

Léopold RICHER

P.S. — On parle de plus en plus ici de l'intention qu'aurait M. King de déclarer ces jours-ci que le Canada renoncerait au milliard et demi qu'il a déjà déboursé pour la Grande-Bretagne, depuis septembre 1939; et que le Canada continuerait d'avancer d'autres sommes considérables à Londres sans en attendre jamais paiement. Joli cadeau de bienvenue à M. Churchill!

L'actualité

(suite de la première page)

du Soleil. C'est entre 100,000 et 200,000 milles de plus que l'on n'avait cru jusqu'à présent, sur la foi de calculs patentés, qui étaient le résultat du travail accompli en plusieurs siècles.

Les calculs d'un seul homme auront ruiné tout cela, pensez-vous? Nous ne sommes plus, approximativement, entre 92,905 et 93,805,000 milles du Soleil, mais à 93,005,005 milles, plus ou moins exactement.

Cela importe plus que l'on ne se porte généralement à penser. Supposons que vous décidiez ou que nous décidions de faire ensemble, histoire de ne pas trouver le temps trop long en cours de route, le voyage jusqu'au Soleil: de 100,000 à 200,000 milles, ça commence à compter en ces temps de rationnement de l'essence et du pneu. Car il va sans dire que pour accomplir pareil trajet, nous ne partirions pas à pieds, ça ne va pas de faire du footing en sens vertical — il n'y a pas d'homme-mouche qui soit jamais allé bien loin — mais en avion, l'un de ces avions géants, de ces superavions, dont l'on sait si bien se servir pour la guerre. Quant à l'essence, pour en faire le plein, avant de partir, il faudrait conclure des arrangements spéciaux avec ce brave commandant des huiles, pétroles et lubrifiants, M. Cattelotte.

Les chiffres de l'astronomie Jones, ses 93,005,005 milles, je vous les redonne, entre nous, pour ce qu'ils valent. Lui les a donnés au *Monthly Science News*, qui paraît en Angleterre; je les ai retrouvés dans une dépêche de la Presse Canadienne, qui les avait empruntés de la Presse Associée, elle-même les tenant de son chroniqueur scientifique, notre confrère en journalisme, M. Howard Blakelee.

Au fait, si le voyage jusqu'au Soleil vous paraissait un peu long, nous pourrions peut-être nous en tenir à une petite randonnée du côté de Venus. Cette planète, la seconde des planètes qui gravitent autour de celui qu'on appelle l'astre du jour, n'est actuellement qu'à 38,000,000 de milles de la Terre et visible elle aussi, présentement, de jour. Il y aurait bien Mars, encore plus rapprochée de nous, 36,000,000 de milles à ce qu'on dit, mais tout comme moi la guerre, tout ce qui la rappelle ou la peut rappeler ne vous doit plus rien dire. Il y a bien assez des Allemands, des Italiens, des Hongrois, des Slovaques, des Finlandais, des Roumains, et maintenant des Japonais, sans que nous courrions après les Martiens.

Albert ALAIN

Plan d'action allié dans le Pacifique

Bloc-notes

(Suite de la première page)

ter un serment qui répugnait à la conscience catholique. On sait de quelle façon l'élection d'O'Connell aux Communes anglaises disposa d'une obligation pareille. O'Connell, grand orateur, maître de la mise en scène, donna à son refus de prêter le serment le maximum d'éclat possible. C'est devant les Communes mêmes que, lisant avec soin et lentement la formule odieuse, il déclara formellement, en le déchirant, que jamais il ne prêterait pareil serment.

Le brave d'Entremont, marin courageux, mais peu rompu aux manœuvres oratoires, se contenta de dire, en rejetant son texte: — *Jurer une chose pareille? Mais l'aurait-il mieux avaler un chien de mer la queue la première...*

Voici un trait qui devrait être familier à tous et garder à jamais la mémoire de ce magnifique Académicien.

Est-ce que...?

Est-ce que l'année prochaine amènera la nomination, à la présidence de la Commission fédérale d'assurance-chômage, d'un Canadien de langue française?

Ei nous dirons-tu pourquoi cette présidence a été si longtemps vacante?

Etait-ce pour permettre d'organiser les services en l'absence d'un président de langue française et pour mettre celui-ci, — si l'on se décide un jour à le nommer — en présence d'une situation de fait à laquelle il lui sera bien difficile de changer quoi que ce soit d'important?

30-XII-41 O. H.

Prix et commerce

Aux détaillants

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre communique:

En faisant disparaître plusieurs choses non essentielles dans l'emballage et la présentation de nombre de produits de prix moyen et élevé, on réussira à aplanir certaines difficultés que peut offrir la stabilisation des prix, a déclaré M. Edgar Burton, administrateur du commerce de détail pour la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. L'économie ainsi réalisée compensera jusqu'à un certain point l'augmentation du coût des matières premières et de la main-d'œuvre; les fabricants pourront maintenir leur prix de revient au niveau actuel et les détaillants seront en mesure de faire à peu près le même bénéfice.

Dans le cas des produits non marchés, la situation est plus difficile; le coingage que peut entraîner la stabilisation des prix devra en certain cas être ramené jusqu'à la source d'approvisionnement en matières premières. C'est alors que le gouvernement sera appelé à venir à la rescousse.

M. Burton demande aux détaillants du territoire de Montréal de ne pas hésiter à soumettre tous leurs problèmes à M. A.-J. Dugal, qui est sous-administrateur du commerce de détail; il les invite à ce faire surtout dans le cas où ils pourraient éprouver de la difficulté à se procurer des marchandises.

Communiqués de Berlin et de Rome

Berlin, 30 (A.P.) — Le haut commandement allemand a publié mardi le communiqué suivant:

"Sur les divers secteurs du front oriental, de puissantes attaques ennemies ont été écrasées par l'effort coopération de l'armée et de l'aviation. Dans la mer Noire, des avions bombardiers ont coulé un contre-torpilleur et endommagé un croiseur russe."

"Sur le front de Mourmansk, les troupes allemandes, dans la période entre les 21 et 28 décembre, ont écarté avec succès des attaques russes acharnées par un froid intense et des tempêtes de neige. L'ennemi a subi des pertes lourdes et sanglantes."

"De puissantes escadrilles de bombardiers ont attaqué la nuit dernière un important port de ravitaillement militaire, sur l'est de la côte anglaise, et y ont placé leurs hommes."

"Des chasseurs de sous-marins qui escortaient un convoi ont descendu trois des six bombardiers ennemis qui l'attaquaient. Tous les navires du convoi sont arrivés sains à leur destination."

"Dans l'Afrique du nord, les troupes allemandes et italiennes ont obtenu de nouveaux succès locaux dans la région autour d'Agadabia. Le nombre des chars d'assaut et de chars blindés détruits dans les contre-attaques s'est élevé à 71. Plusieurs centaines d'Anglais ont été faits prisonniers."

"Les aéroplanes ennemis sur l'île de Malte ont été attaqués jour et nuit. Les bombardiers allemands ont coulé un gros voilier au large de la Valette. Des avions de combats allemands ont descendu cinq avions anglais dans des combats aériens et un autre avion a été détruit sur le sol."

Rome, 30 (A.P.) — Le haut commandement italien a publié mardi le communiqué suivant:

"Dans le district d'Agadabia, la bataille continue. Le nombre des voitures ennemies détruites mentionnées dans le communiqué d'hier s'est élevé à 74, et le nombre des prisonniers faits s'élève à plusieurs centaines."

"Sur le front de Salum il y a eu de vifs duels d'artillerie."

"Une attaque d'unités blindées ennemies contre la forteresse de Bardia a été repoussée. Les bombardiers italiens et allemands ont lancé des attaques à basse altitude et ont bombardé avec succès les colonies de ravitaillement ennemies et les rassemblements de colonnes blindées."

L'importance des Etats-Unis dans la bataille du Pacifique

WELLINGTON, Nouvelle-Zélande, 30. (C.P.) — Le premier ministre, M. Peter Fraser, soulignant l'importance des Etats-Unis dans la bataille du Pacifique, a suggéré hier que peut-être la Nouvelle-Zélande "pourrait le faire elle-même".

"Jamais n'aura été plus grand le besoin impérieux pour les peuples de langue anglaise d'unir complètement leurs ressources afin de gagner la victoire dans le Pacifique comme dans l'Atlantique. Jamais il n'aura été plus nécessaire pour les Etats-Unis d'avoir une compréhension complète du point de vue des dominions anglais dans le Pacifique. Il se pourrait que la Nouvelle-Zélande, par son ministre à Washington (M. Walter Nash, assistant-sous-ministre et ministre des finances de la N.-Z.) pourrait aider à interpréter la Grande-Bretagne auprès des Etats-Unis, mieux que l'Angleterre ne pourrait le faire elle-même."

Le procès de Riom le 15 janvier

VICHY, 30. (A.P.) — Le procès des "responsables de la défaite" fixé au 15 janvier commencera à la date indiquée. On a conduit aujourd'hui les anciens présidents du conseil, Edouard Daladier et Léon Blum, du fort de Portalet au château de Boursassol, près de Riom, où le procès se tiendra.

Saint-Jean-Napierville

Procédures postélectorales

Deux jugements

M. le juge Louis Cousineau, de la Cour supérieure, a rendu à Saint-Jean, samedi, deux jugements relatifs à la pétition de M. Paul Beaulieu, député élu, le 6 octobre dernier, de Saint-Jean-Napierville, à l'Assemblée législative, contre son adversaire, M. J.-Omer Perrier, candidat libéral. On sait que M. Beaulieu a demandé la disqualification pour six ans de M. Perrier, "sous prétexte de manœuvres électorales frauduleuses". Les objections préliminaires présentées à l'encontre de la pétition ont été rejetées, mais le président du tribunal a maintenu, d'autre part, une "motion pour particularités de défense" et soumis, à ce sujet, ce qui suit:

"La Cour, après avoir entendu les parties sur la motion pour particularités du défendeur et avoir délibéré (...):

"Maintient en partie la motion...; "Ouvre au pétitionnaire de fournir, dans un délai de 10 jours, les particularités suivantes, savoir: se peut, par des circonstances de lieu et de temps, les agents, préposés, organisateurs, associations et personnes qui ont participé aux manœuvres, faits et actes de corruption (auxquels il a été fait allusion);

"(c) Préciser, autant que faire se peut, par des circonstances de lieu et de temps, les allégations relatives aux assemblées et réunions publiques, les hôtels, tavernes, clubs et comités;

"(d) Les licences et permis de la Commission des liqueurs, les radios, machines à coudre, machines à laver et autres effets mobiliers, les exemptions et délais pour service militaire, les charges, places et emplois, les deniers et les sommes d'argent" (distribués).

Les mobilisés de janvier

Ottawa, 30 (C.P.) — On a appris de source autorisée, hier soir, que le nombre de jeunes gens qui seront appelés à subir leur entraînement militaire en janvier dépassera considérablement les 5,000 déjà appelés à se présenter le 8 janvier prochain.

LA PATRIE, Fleuriste

Service télégraphique partout
Rad.-o.-programme C.H.L.P.
le jeudi entre 12.15 et 12.30 h
Serre chaude attendant au studio.
168 STE-CATHERINE EST
PL. 1786-87
J.-R. BRULE, prop.-kwianien
Prés. Ass. Fleuristes de M.

UN ANTIGEL SANS ALCOOL

garanti contre l'évaporation, la rouille et minimum de corrosion — Tous les bons garagistes l'ont en vente.

EXIGEZ AQUATON

AQUATON
COMPANY OF CANADA
1410, rue PANET MONTREAL CH. 7830

MEILLEURS VOEUX

et ENCORE UNE FOIS MERCI

La Direction est heureuse de se joindre au personnel pour vous offrir conjointement leurs souhaits et marquer leur appréciation pour la confiance que vous leur avez témoignée, dans l'espoir que 1942 nous apportera la paix et une prospérité durable.

La Saille BUILDERS SUPPLY LIMITED

159, Jean-Talon ouest, MONTREAL
P.-H. Desrosiers, président
R.-A. Fortier, directeur-gérant
J.-P. Ferland, secrétaire-trésorier



L'AUTEUR PREFERE DES ENFANTS

MAXINE MICHE

nous revient dans

UN PETIT GARS DE COUTANCES

magnifique volume de 160 pages, illustré avec soin, couverture en couleurs. Prix: l'exemplaire \$0.50; par la poste \$0.60

Maxine a le don d'adapter au roman les mille détails de la "Petite Histoire". Dans "MICHE" elle nous reporte aux dernières années de la conquête. Le héros évolue dans le cadre historique de la rivière Etchemin et de la ville de Québec, au contact des Abénaquis dont il apprécie la loyauté et le dévouement.

Les enfants feront leurs délices de ces pages vivantes étayées sur la vérité historique.

Ajoutons que l'ouvrage est magnifiquement illustré et que sa toilette attrayante le fait rechercher comme l'éternelle idéale.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Au Congrès d'Indianapolis

Intéressante manifestation — Message de M. Godbout
— Discours de M. Jean Bruchési — Etudes
de MM. Robert, Bruchési, etc. —
Nos premiers manuels scolaires

Indianapolis, Ind., 30 (Service spécial). — M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la Province de Québec et membre de la Société Royale du Canada, délégué de la province de Québec au 58^e congrès annuel de la Modern Language Association of America, qui s'est ouvert ici le 29, a présenté hier matin, à la séance de la section française de l'Amérique du Nord, un intéressant travail intitulé "Premiers manuels scolaires canadiens et survivance française".

Au nombre des autres travaux soumis au cours de cette séance, signalons: "L'œuvre littéraire de Henri d'Arles", par M. Adolphe Robert, président de l'Association Franco-américaine; "Educational trends in French Canada", par M. Ian Forbes Fraser; université Columbia; "Present and Future in French-Canadian Nationalist Literature", par M. J. Jobin, Université du Michigan; et "Linguistic Problems in North American French", par M. Edward B. Ham, Université du Michigan.

Dans la soirée, au cours d'un banquet donné par cette même section à l'hôtel Claypool, et dont il était le principal hôte d'honneur, M. Bruchési lut un message du premier ministre de la province de Québec, l'honorable Adélard Godbout, adressé au président de l'Association, le professeur John A. Walz, de l'Université Harvard, et aux congressistes. Il prononça aussi un discours dans lequel il traita de la fidélité de la province de Québec et des Canadiens français à la culture française.

M. Bruchési, qui représentait également à ce congrès l'Université de Montréal dont il est un des professeurs titulaires, repartira d'Indianapolis en avion le 31 décembre, pour être à Québec, au milieu de sa famille, le jour de l'An au matin.

On trouvera ci-après le texte du message du premier ministre de la province de Québec aux membres du congrès de la Modern Language Association of America, un résumé substantiel du travail présenté par M. Bruchési au congrès et la substance de son discours au banquet de la section canadienne et franco-américaine.

Message de l'hon. Adélard Godbout

Monsieur le président,
Mesdames, messieurs,

Le premier ministre de la seule province de langue française d'Amérique, je le crois, d'excellentes raisons intellectuelles et sentimentales de souhaiter le plus franc succès au Congrès de la Modern Language Association of America. La Province de Québec est un rameau de plus en plus vivace de cet arbre français qui étend ses branches dans tous les pays nés de la civilisation. Ce grand arbre peut être secouru par de terribles tempêtes, nous savons, nous Canadiens français, qui gardons les traditions de l'héroïsme et de la foi française que le vent du mal ne le déracinera jamais.

Votre Association a voulu reconnaître la permanence du fait français en Amérique en instituant une section consacrée au français de l'Amérique du Nord. C'est une pensée que nous touchons beaucoup et dont je vous remercie avec émotion. Notre contribution canadienne à la littérature d'expression française n'est peut-être pas encore d'un ordre parfait; elle marque au moins une volonté de survie et un goût de bien faire qui sont méritoires. Nous devons à la France les qualités d'esprit et de cœur qui nous ont fait choisir définitivement le parti de l'Angleterre et de votre admirable pays dans le conflit qui menace notre existence. C'est parce que nous sommes restés Français que nous comprenons mieux l'importance de ce que nous défendons en commun avec vous.

Vos recherches, en fait, ont mieux connu la langue et l'esprit français, sont une admirable contribution spirituelle à la défense de la liberté. Il nous serait très agréable que, lors de vos prochaines assises, vous fussiez profiter notre Province du fruit de l'esprit qui vous anime. Vous êtes invité chez nous de tout cœur.

Aujourd'hui, il nous fait plaisir de vous déléguer le sous-secrétaire de la Province, M. Jean Bruchési, membre de la Société Royale du Canada, qui vous dira l'intérêt que

nous prenons à votre association et la sympathie avec laquelle nous suivons ses travaux et son expansion.

Prof. John A. Walz,
Harvard University,
President of the Modern Language
Association of America, U.S.A.,
Québec, le 19 déc. 1941.

Les premiers manuels scolaires

Lorsque, par le traité de Paris, signé le 10 février 1763, trois ans après la conquête, le Canada devint officiellement une possession anglaise, les quelque 65,000 sujets du roi de France prêtèrent le serment d'allégeance à Sa Majesté Georges III, mais, bien que vaincus, ils ne renoncèrent pas à survivre, dit M. Jean Bruchési.

Si l'église apparaît tout de suite comme le seul centre de résistance possible à l'assimilation, on ne tarda pas à se rendre compte qu'elle avait besoin d'une auxiliaire pour que cette résistance pût se prolonger; et cette auxiliaire indispensable était l'école. Mais que d'obstacles se dressaient: le personnel enseignant manquait, et les livres nécessaires faisaient défaut. Six ans de guerre avaient pratiquement ruiné le pays, et tout commerce avec la France était interdit. Les Canadiens ne pouvaient compter que sur leur propre initiative pour donner l'instruction à la jeune génération qui devait les perpétuer.

L'imprimerie fut une de leurs planches de salut dans cette difficile situation. Le premier livre sorti des presses dans la province de Québec fut le Catéchisme du diocèse de Sens, tiré à 2,000 exemplaires. C'était peu, mais le mouvement était lancé: il ne devait plus s'arrêter.

Peu à peu les choses s'améliorèrent et l'on entreprit d'imprimer sur place des livres scolaires en plus grand nombre et en plus grande quantité. On vit donc paraître à Québec, en 1799, les *Éléments de grammaire latine*, en deux parties, et les *Éléments de la langue latine*, également en deux parties. En 1811, à Montréal, parut une *Grammaire française pour servir d'introduction à la grammaire latine*, puis une *Grammaire latine* suivie d'un traité de versification latine. En cela, nos pères restaient fidèles à la manière française de former les esprits et ils accordaient à l'étude du latin la même valeur de formation qu'en France où le français servait d'introduction à l'étude du latin. "Preuve nouvelle", dit M. Bruchési, que les mêmes traditions poursuivaient chez nous des fins identiques.

Les mathématiques ne furent pas oubliées. De 1809 à 1816 furent publiés un *Traité d'arithmétique* et l'*Arithmétique en quatre parties*, ce dernier ouvrage destiné principalement aux futurs marchands et aux artisans, et renfermant un véritable traité de la mesure des surfaces, une preuve de plus de "la volonté de survivance française qui animait nos pères", dit le conférencier.

On eut ensuite le *Nouveau Traité abrégé de la Sphère d'après le système de Copernic*, le *Traité élémentaire de calcul différentiel et de calcul intégral*, des livres de géographie, d'histoire de France et du Canada, de mythologie, de grammaire anglaise, voire de chimie, et une grammaire grecque à l'usage du Collège des Sulpiciens, "publication qui suffirait seule à illustrer la continuité de la tradition française de l'enseignement au Canada, après la conquête". Dans l'interval, en 1822, une Société d'Éducation, fondée à Québec l'année précédente, avait recueilli en souscriptions un total de 266 livres, et elle ouvrait une école gratuite pour l'enseignement de la religion, du français et des mathématiques. Son président, publiait la même année un *Cours d'éducation élémentaire*, "véritable petite somme de tout ce que l'on enseignait alors dans les écoles primaires de France".

Et M. Bruchési de conclure, en faisant allusion à ces livres d'autrefois: "Sous leur pauvre couverture cartonnée, avec leurs pages de papier jauni, ils demeurent un témoignage de l'admirable ténacité, souvent même de l'ingéniosité des ancêtres... de ces Canadiens qui aimèrent mieux, comme l'affirme, entre cent, M. Georges Vattier dans son *Essai sur la mentalité canadienne*, se priver de l'avantage que procurerait une plus grande culture, que de risquer d'entamer l'âme nationale du peuple, que de voir sa foi mise en péril". Attitude qui se justifiait fort bien il y a 150 ans, mais qu'il ne saurait être question d'adopter aujourd'hui.

Le discours de M. Bruchési au banquet

L'établissement d'une section consacrée au français de l'Amérique du Nord témoigne à la fois de la hardiesse de ceux qui ont conçu le projet et de l'esprit clairvoyant qui anime la Modern Language Association. Non sans quelque gêne et beaucoup d'inquiétude, mais avec joie aussi, je vous apporte ce soir la réponse du "pays de Québec". Je ne suis pas fâché que les circonstances donnent à mon long voyage un caractère particulier et qu'il ait fallu, malgré tout, un peu d'audace à celui qui vous parle, d'abord pour accepter votre invitation, ensuite pour employer la première fois de sa vie, cet "outil" de la langue anglaise, dont parle Saint-Exupéry. Le mérite certes n'est pas grand, comparé au vôtre, et c'est votre geste même qui donne tout son prix au mien.

Car il est plus d'un but pour lequel on se bat et qui fait la gloire de l'homme. (Ernest Prévost).

Ceux dont le français est la langue maternelle — et ils sont quelques millions sur ce continent —

ceux qui l'ont adopté comme langue seconde et qui ne cessent de s'abreuver aux sources pures de l'esprit français — leur nombre est incalculable — sont en deuil depuis le mois de juin 1940. Plus que d'autres ils ont compris ce que signifiait alors, pour l'Europe et le monde civilisé, la douloureuse capitulation de la France. Mais, plus que d'autres également, ils se sont dit, avec François Mauriac, que "toute l'histoire de la France ne tient pas dans l'été de 1940", et que "rien n'est détruit de ce qu'elle a accompli". Si triste, si affreusement triste, que soit le spectacle d'une France aux mains chargées de chaînes, d'un Paris écrasé sous la lourde chape de plomb du nazisme, comme il est consolant, d'autre part, de penser que l'esprit de la France n'est pas, lui, prisonnier des barbares, qu'il continue de servir de guide à des millions d'êtres humains, que la langue de Pascal, de Racine et de Paul Valéry, que l'art d'un Watteau, d'un Cézanne ou d'un Renoir recueilli toujours, sur divers points du globe, l'hommage des intelligences et des cœurs, qu'il méritent, sur cette terre de liberté, des voix françaises en soulignent la permanence et le rayonnement!

Si un tel spectacle a de quoi réconforter, en ces heures tragiques que nous vivons, s'il est un gage du triomphe final des forces spirituelles sur la matière, n'est-il pas, en premier lieu un témoignage de reconnaissance envers une pensée dont peu de peuples, dans le monde, n'ont pas d'une manière ou d'une autre tiré quelque avantage?

Faisons nous autre chose, en ce moment, qu'acquiescer une partie de notre dette envers la France, vous Américains pour qui le nom de La Fayette sonne comme une fanfare, et nous, Canadiens des rives du Saint-Laurent, dont les ancêtres ont ouvert à la civilisation la perspective d'un continent? Aux jours heureux où rien n'entravait l'expression variée de son génie, comme à certaines heures graves de son histoire récente, la France se reposait sur elle-même du soin de répandre à travers le monde les trésors de sa vie spirituelle, artistique ou littéraire. Elle n'en avait pas moins compris l'utilité de recourir — partout où c'était possible — à des auxiliaires tels que les Canadiens, pour faciliter la tâche des messagers de sa pensée. C'est aux auxiliaires, d'ou qu'ils viennent et si modestes soient-ils, qu'incombe aujourd'hui le devoir d'entretenir la flamme vacillante, en attendant le retour de l'ordre et de la liberté dans un monde régénéré qui ne peut se concevoir sans une France rayonnante.

A plusieurs reprises déjà, depuis dix-huit mois, des voix autorisées ont fait, dans ce sens, appel aux Canadiens français. Le 24 juin 1940, le premier ministre du Dominion, M. King, s'exprimait en ces termes: "Le sort tragique de la France lègue au Canada français le devoir de porter haut les traditions de culture et de civilisation françaises, et son amour brûlant de la liberté". Un an plus tard, le même personnage soulignait de nouveau la responsabilité que nous sommes heureux et fiers d'assumer. "Des sultans de la culture et des traditions françaises", disait alors M. King, vous devez être aussi les premiers à défendre tout ce que la France, jusqu'à ces derniers temps, représentait dans le monde: culture, beauté, amour du travail et, surtout, amour de la liberté". Presque au même moment, de passage à Montréal, le colonel Frank Knox prononçait ces paroles lourdes de sens: "Qui douterait, dans votre Nouvelle-France, que la liberté, l'égalité et la fraternité régneront de nouveau dans une France nouvelle? Véritablement, Canadiens français de la province de Québec, où pourrions-nous trouver, ailleurs que parmi vous, plus d'hommes d'ascendance française, animés d'une plus chaude sympathie pour ceux qui luttent en prévision d'une France nouvelle?"

Nul ne saurait dire encore ce que sera la France de demain, politique, ment ou socialement. Mais ce que nous savons, ce sont nos sommes, sûrs, aussi sûrs que de l'existence du fait français en Amérique, c'est que l'esprit français ne doit pas mourir et ne mourra pas. Cet esprit-là, fait de nuances souvent à peine perceptibles, souple, curieux, vif, mobile, sensible comme le Français lui-même, fait de clarté et de logique, d'ordre et de mesure, de grâce et de goût, de finesse et de sociabilité, profondément humain et chrétien; cet esprit-là, les fondateurs de notre pays l'ont eu. Car ce n'est pas seulement leur corps, mais leur âme aussi, avec ses qualités morales et intellectuelles, qu'ils apportèrent de France sur les rives du Saint-Laurent. Cet esprit-là, les quelques milliers de petites gens, qui sont nos ancêtres, l'ont eu également; ils l'ont défendu avec courage, dans l'espoir de le transmettre intégralement à ceux qui viendraient après eux et à qui il incomberait de poursuivre la tâche jamais achevée. Cet esprit-là s'est retrouvé dans l'action héroïque des missionnaires, et jusqu'au martyre! Il a animé les découvreurs partis à la recherche des "mers douces" et des chemins qui devaient conduire jusqu'en Chine, les explorateurs et les fondateurs que vous pouvez suivre à la trace sur le sol même de votre République; il a inspiré les paysans ténaces, fiers d'enfants et de terres; il a marqué les loix et la langue; il s'est accordé aux croyances et il a chanté par toutes ces voix qui reprenaient, à côté d'un berceau, à la lisière d'un bois, au fil de l'eau ou sur le sentier de la guerre, les refrains de bataille ou d'amour. C'est encore lui que nous retrouvons à l'origine de l'art canadien, dans les œuvres souvent remarquables des architectes, des portraitistes, des sculpteurs et des orfèvres du XVIII^e siècle ou de la première moitié du XIX^e.

Je ne vous dirai certes pas que nous l'avons conservé intégralement, ni même dans une très large mesure. La tâche était au-dessus de nos forces, et ce n'est ni le lieu ni l'heure de vous en rappeler les raisons. Et puis, une fois transplanté en terre canadienne cet esprit devait nécessairement revêtir tel ou tel caractère additionnel, s'adapter, se transformer dans un sens ou dans un autre, sous l'influence du climat, de la géographie et de l'histoire. Ce qui importait il y a cent cinquante ans, ce qui importe toujours, c'est que l'essence même de cet esprit ne change pas. Ou bien, alors, il ne s'agit plus d'esprit français, d'un véritable es-

prit français qui imprègne les mœurs et les loix, qui marque la langue d'un sceau indélébile, qui se traduit jusque dans la manière de se vêtir, de se nourrir et de s'amuser, qui ordonne les idées et les sentiments.

Les quelques trois millions et plus de Canadiens de langue française, qui forment la part la plus homogène, la plus compacte de la population du Dominion voisin n'ont pas renié leurs origines. Il arrive parfois qu'on leur reproche ou qu'on l'oublie, et surtout, de combien d'interprétations contradictoires, cette fidélité même n'est-elle pas le sujet, principalement chez ceux qui n'ont d'autre source d'information que certains milieux anglo-canadiens où la sympathie est rare, pour ne pas dire inexistante. Aux États-Unis en particulier, ils sont encore rares ceux qui connaissent vraiment les Canadiens français, ceux qui comprennent notre attitude et nos réactions. La masse continue de nous ignorer, et nous n'avons pas à en être surpris, sachant combien cette masse connaît peu son propre pays. Quant à ceux qui nous visitent, n'est-il pas vrai que la plupart se contentent de découvrir la province de Québec, "ce strange fascinating sort of primitiveness"? Après tout, ce n'est pas ce qui compte, même si nous pardonnons facilement à tels collaborateurs de *Life*, de *Time*, de *New Republic* ou de *Foreign Affairs* de prendre parfois plaisir à donner, sur notre dos, la mesure de leur petit esprit. Nous ne pouvons rien contre les imbécilles, les ignorants et les journalistes de mauvaise foi. Nous ne voulons enregistrer que le témoignage des Américains instruits, dont nous sommes, du reste, beaucoup plus près que certains le croient. Et ce témoignage, Dieu merci, plusieurs nous l'ont déjà rendu avec à-propos; tels, pour m'en tenir à vos compatriotes d'origine anglo-saxonne, Ian Forbes, Fraser, Willa Cather, Elizabeth Armstrong, Sarah Larkin, Evelyn Eaton et le célèbre philologue Mencken. Ceux-là et d'autres pensent avec raison que les Canadiens français représentent l'Amérique, et que, chose de différent, de très personnel, qui mérite de retenir l'attention. Même s'ils doivent admettre, — ce que nous ne nions pas, — que le groupe franco-canadien a trop longtemps vécu comme en vase clos et n'a pas suffisamment tiré parti, — le pouvait-il toujours? — de ses réelles qualités morales et intellectuelles, de sa filiation avec le génie français, adapté par lui aux circonstances de temps et de lieu, ces Américains ne dissimulent pas la joie qu'ils éprouvent à nous découvrir; ils n'hésitent pas à nous donner la place qui nous revient, dans la communauté des nations américaines, comme ils savent reconnaître notre contribution de trois siècles à l'histoire de l'Amérique. L'événement qui nous rassemble ce soir, en même temps qu'il consacre, en quelque sorte officiellement, les travaux de ce soir, marque l'heureux début d'une nouvelle dans les relations entre nos deux pays, rapprochés sous le signe de l'esprit français.

En annonçant la naissance d'une section consacrée uniquement au français de l'Amérique du Nord, dans les cadres de la puissante Modern Language Association, on a rappelé le mot du philologue Marshall Elliott sur l'objet même de cette dernière: "recueillir ce que nous trouvons tout près de nous-mêmes, c'est là notre mission". Après plus d'un demi-siècle d'attente, il n'est pas trop tard pour commencer, si l'on veut, pour entreprendre sérieusement l'exploitation du vaste champ qui s'offre à nous, l'étude rationnelle et méthodique du riche patrimoine que nous avons en commun, sinon par les origines, du moins par l'amour égal que nous portons à chacune de ses expressions. Vous représentez une force et vous voulez que cette force, non seulement serve à rapprocher davantage nos deux pays, par autre chose et plus que les intérêts économiques, mais qu'elle contribue encore à accroître l'héritage spirituel dont nous sommes les dépositaires. Le double but ne saurait être atteint que par une étroite collaboration entre Anglo-Américains, Franco-Américains, Français de France et Canadiens français.

Et ceux-ci ne sont peut-être pas les moins bien placés, surtout maintenant — et grâce, en particulier à leurs trois universités, Laval, Montréal, Ottawa, pour donner à l'œuvre entreprise l'ampleur qu'elle mérite, pour en assurer la durée et le succès. Ne contribueriez-vous, par votre geste, qu'à nous faire mieux prendre conscience de notre valeur, même relative, que nous devrions vous en être infiniment reconnaissants. Quelle que soit l'horreur du drame dont nous sommes ensemble les acteurs et les témoins, n'hésitons pas à multiplier, sur cette terre libre d'Amérique, arrosée de tant de sang français, les lieux où souffle l'esprit.

La messe de minuit à Notre-Dame

L'année se terminera à Notre-Dame par une heure sainte de onze heures à minuit pour les membres de l'Adoration nocturne qui occuperont des places d'honneur dans la nef; il y aura exposition du Très Saint-Sacrement et recitation de l'office sous la présidence de Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, évêque de Montréal, qui, à minuit, exprimera ses vœux pour la nouvelle année et immédiatement après il célébrera une messe pontificale, suivie de la distribution de la sainte communion.

Comme il y a encore des places libres, les personnes désireuses d'en réserver devront s'adresser au bureau de la fabrique, 424 rue Saint-Sulpice.

M. Churchill au Conseil privé du Canada

Ottawa, 30 (C. P.). — M. Churchill a prêté serment hier comme membre du Conseil privé du Canada. La cérémonie a eu lieu à 8 heures hier soir et c'est le gouverneur général qui a reçu le serment du premier ministre d'Angleterre. Le gouverneur général et la princesse Alice ont donné hier soir un dîner intime et une réception en l'honneur de M. Churchill.

Troisième centenaire

Prière à Notre-Dame de Montréal

La "Semaine religieuse" de Montréal publie la communication suivante:

S. Exc. Mgr l'archevêque demande à Messieurs les curés de mettre au premier dimanche de janvier, le 4, le prône sur le mariage qui se fait régulièrement le deuxième dimanche afin que le sermon ce jour-là, le 11, puisse être donné sur la Sainte-Famille, dont on célèbre la fête.

Son Excellence permet aussi qu'on remplace en 1942 la prière sur la paix à la bénédiction du Saint-Sacrement par la prière à Notre-Dame de Montréal, dont nous publions le texte ici-même.

Prière à Notre-Dame de Montréal

Notre-Dame de Montréal, nous vous demandons humblement de faire pénétrer dans nos cœurs la leçon de confiance que vous avez donnée à toute l'Amérique par la fondation de Montréal.

Plafond de prix pour les cigarettes

Washington, 30 (A.P.). — M. Leon Henderson a annoncé hier soir que l'American Tobacco Company a refusé de différer une augmentation de prix des cigarettes *Lucky Strike*, et, qu'en conséquence, le gouvernement imposera un plafond sur le prix des cigarettes; ce plafond aura pour effet de supprimer l'augmentation que la compagnie a refusé de contrebalancer.

L'administrateur des prix a ajouté que la compagnie n'a donné que des renseignements partiels pour justifier l'augmentation de prix, qui est de 57 cents le mille; par cette augmentation le prix de gros a passé de \$6.53 à \$7.10. L'Office de contrôle des prix avait demandé à la compagnie de différer cette augmentation jusqu'à ce qu'on ait fait enquête sur le prix de revient. Mais la compagnie a refusé.

La compagnie a prétendu que l'augmentation de prix avait pour objet de maintenir les profits, étant donné l'augmentation des axes sur les revenus et les profits. Elle a soutenu aussi que sa situation quant aux loix contre les monopoles serait plus difficile si elle consentait volontairement à la requête de M. Henderson, et elle a ajouté qu'elle se soumettra à tout plafond imposé par l'Office.

Les fonctionnaires de l'Office prétendaient que cette augmentation de prix ne pouvait être permise qu'après une étude bien plus approfondie que celle que la compagnie a soumise, à cause des profits fort intéressants de la compagnie et de l'ampleur de l'augmentation projetée.

Pour vêtir les soldats allemands

Londres, 30 (C.P.). — Une dépêche de l'Agence Reuters envoyée de Stockholm fait savoir que toute une armée de tailleurs et de couturiers travaille jour et nuit à refaire pour les soldats les vêtements que le peuple allemand a remis à l'État. Parmi ces vêtements, il y a des manteaux de fourrures, des chapeaux, des articles de laine, des gants, des sous-vêtements, etc., provenant de tous les coins de l'Allemagne.

DECEMBRE

Imprimatur: Joseph CHARBONNEAU, Archevêque de Montréal.

7 octobre 1941.

"BREBEUF"

journal mensuel, publié par les élèves du collège Jean-de-Brébeuf

DECEMBRE

Pour célébrer le TROISIÈME CENTENAIRE:

● 5 pages consacrées aux femmes héroïques de Ville-Marie: Jeanne-Mance, Marguerite Bourgeoys, Madame de la Peltre, Judith de Brésoles, Catherine Mercier, Soeur Morin, "Celle que l'on ne nomme pas", etc., etc...
Tous ces articles sont abondamment illustrés.

● Contes de Noël.
● ARTICLES sur:
Le dilettantisme, le Ski, Paspébiac, l'Acheminement d'une âme vers la perfection, etc...

En vente au Service de la Librairie du "Devoir"

10 sous l'exemplaire, \$1.00 la douz. — Abonnement annuel: \$1.00

ETATS-UNIS

Le capitaine Germain Bock

Les autorités militaires du district No 4 viennent de confirmer la nomination du capitaine Germain Bock, du régiment de Châteauguay, au poste d'officier enquêteur du district. Le capitaine Bock occupait ce poste depuis quelques semaines déjà.

Le capitaine Bock, avocat bien connu de Montréal, a occupé pendant plusieurs mois le poste d'adjutant au centre d'instruction militaire de St-Jérôme, commandé par le lieutenant-colonel Eugène Nantel. Les nouvelles fonctions du capitaine Germain Bock consistent à faire les enquêtes préliminaires au sujet des différents incidents qui peuvent impliquer des militaires, évitant ainsi les frais de déplacement de toute une Cour d'enquête militaire.

Mort de Mme H. Germain

Au Mont Saint-Hilaire, le 27 décembre 1941, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Henriette Germain, née Brouillette (Alma). La défunte laisse dans le deuil quatre fils, MM. Arthur, Lucien, Jean-Marie et André; quatre filles, Mme Raymond Fontaine (Thérèse), Mlle Hélène, Mme Victor Lahaise (Madeleine) et Soeur Marie Jean-Pierre, des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie; un frère, Lionel, et une soeur, Clara.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à 9 heures (solaires).

Le Devoir offre ses sympathies à la famille.

NOUVEL AN

TRAINS SUPPLÉMENTAIRES

entre MONTRÉAL et LES LAURENTIDES, MONTEBELLO, OTTAWA, TROIS-RIVIÈRES, QUÉBEC, MAGOG, SHERBROOKE, ST-LIN, ST-GABRIEL, ETC.

Détails complets des agents.

Pacifique Canadien

ANNONCES MUNICIPALES

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTRÉAL, par Dominion Brass & Aluminum Foundry Company, No 7040 de l'Espe, pour permission de maintenir une fonderie sur le lot No 10, subdivision P-99, quartier St-Michel, No 524 Carignan.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les 15 jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 30 décembre 1941.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTRÉAL, par Bruevases E. Denis Ltée, No 6314 de l'Espe, pour permission d'installer un réservoir 300 gallons sur le lot No 4, subdivision 506, quartier St-Eduard, No 6314 Delanauville.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les 15 jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 30 décembre 1941.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTRÉAL, par Bruevases E. Denis Ltée, No 6314 de l'Espe, pour permission d'installer un réservoir 300 gallons sur le lot No 4, subdivision 506, quartier St-Eduard, No 6314 Delanauville.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les 15 jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 30 décembre 1941.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTRÉAL, par Bruevases E. Denis Ltée, No 6314 de l'Espe, pour permission d'installer un réservoir 300 gallons sur le lot No 4, subdivision 506, quartier St-Eduard, No 6314 Delanauville.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les 15 jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 30 décembre 1941.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTRÉAL, par Bruevases E. Denis Ltée, No 6314 de l'Espe, pour permission d'installer un réservoir 300 gallons sur le lot No 4, subdivision 506, quartier St-Eduard, No 6314 Delanauville.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les 15 jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 30 décembre 1941.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTRÉAL, par Bruevases E. Denis Ltée, No 6314 de l'Espe, pour permission d'installer un réservoir 300 gallons sur le lot No 4, subdivision 506, quartier St-Eduard, No 6314 Delanauville.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les 15 jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 30 décembre 1941.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTRÉAL, par Bruevases E. Denis Ltée, No 6314 de l'Espe, pour permission d'installer un réservoir 300 gallons sur le lot No 4, subdivision 506, quartier St-Eduard, No 6314 Delanauville.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les 15 jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 30 décembre 1941.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTRÉAL, par Bruevases E. Denis Ltée, No 6314 de l'Espe, pour permission d'installer un réservoir 300 gallons sur le lot No 4, subdivision 506, quartier St-Eduard, No 6314 Delanauville.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les 15 jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 30 décembre 1941.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTRÉAL, par Bruevases E. Denis Ltée, No 6314 de l'Espe, pour permission d'installer un réservoir 300 gallons sur le lot No 4, subdivision 506, quartier St-Eduard, No 6314 Delanauville.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les 15 jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 30 décembre 1941.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTRÉAL, par Bruevases E. Denis Ltée, No 6314 de l'Espe, pour permission d'installer un réservoir 300 gallons sur le lot No 4, subdivision 506, quartier St-Eduard, No 6314 Delanauville.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les 15 jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 30 décembre 1941.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTRÉAL, par Bruevases E. Denis Ltée, No 6314 de l'Espe, pour permission d'installer un réservoir 300 gallons sur le lot No 4, subdivision 506, quartier St-Eduard, No 6314 Delanauville.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les 15 jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 30 décembre 1941.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTRÉAL, par Bruevases E. Denis Ltée, No 6314 de l'

BOURSE DE MONTREAL

Table with 3 columns: Item, Price, and Change. Includes various commodities like Asbestos, Rubber, and Metals.

LE CURB DE MONTREAL

Table with 3 columns: Item, Price, and Change. Lists various stocks and bonds.

BOURSE DES MINES DE TORONTO

Table with 3 columns: Item, Price, and Change. Lists various mining stocks.

BOURSE DE NEW-YORK

Table with 3 columns: Item, Price, and Change. Lists various New York market items.

Les obligations canadiennes

Table with 3 columns: Item, Price, and Change. Lists various Canadian bonds.

COMMERCE ET FINANCE

Table with 3 columns: Item, Price, and Change. Lists various financial items.

La Bourse

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Les nouvelles en raccourci

Les obligations, Hier sur le marché des obligations, quelques provinciales et les fédérales...

Marché des grains

Table with 3 columns: Item, Price, and Change. Lists various grain prices.

Marché des grains

Table with 3 columns: Item, Price, and Change. Lists various grain prices.

COMMERCE ET FINANCE

Table with 3 columns: Item, Price, and Change. Lists various financial items.

La Bourse

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Les nouvelles en raccourci

Les obligations, Hier sur le marché des obligations, quelques provinciales et les fédérales...

Marché des grains

Table with 3 columns: Item, Price, and Change. Lists various grain prices.

Marché des grains

Table with 3 columns: Item, Price, and Change. Lists various grain prices.

COMMERCE ET FINANCE

Table with 3 columns: Item, Price, and Change. Lists various financial items.

La Bourse

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Les nouvelles en raccourci

Les obligations, Hier sur le marché des obligations, quelques provinciales et les fédérales...

Marché des grains

Table with 3 columns: Item, Price, and Change. Lists various grain prices.

Marché des grains

Table with 3 columns: Item, Price, and Change. Lists various grain prices.

COMMERCE ET FINANCE

Table with 3 columns: Item, Price, and Change. Lists various financial items.

La Bourse

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Les nouvelles en raccourci

Les obligations, Hier sur le marché des obligations, quelques provinciales et les fédérales...

Marché des grains

Table with 3 columns: Item, Price, and Change. Lists various grain prices.

Marché des grains

Table with 3 columns: Item, Price, and Change. Lists various grain prices.

LA VIE SPORTIVE

Le Chicago vient jouer au Forum ce soir

Les séries de la ligue Nationale de hockey se continueront ce soir alors que deux parties seront disputées. Les deux meneurs du circuit Calder seront alors pris à Boston, alors que les Leafs iront rendre visite aux Bruins, tandis qu'au Forum le Canadien recevra les Evriers Noirs de Paul Thompson, et ces deux rencontres susciteront beaucoup d'intérêt.

La rencontre à Boston sera sûrement la plus intéressante et elle a beaucoup plus d'importance que la partie locale, car elle décidera de la première place. Actuellement les Leafs sont en tête avec une avance d'une demi-partie sur les Bruins, mais si ces derniers l'emportent ce soir, ce qui est fort possible, le club d'Arthur Ross prendra la première place.

Au Forum le résultat de la partie n'apportera aucun changement dans le classement, car une victoire pour les Evriers Noirs laissera le club Chicago en quatrième position, mais les hommes de Paul Thompson se rapprocheront des Rangers, tandis qu'une défaite pour les visiteurs, permettrait au Bleu-Blanc-Rouge de n'être qu'à deux points des Américains de Brooklyn, qui seront inactifs ce soir.

L'instructeur Dick Irvin, inquiet des revers constants de son club, croit qu'en adoptant un jeu défensif pour une partie, la chance du club changera peut-être. Après la pratique d'hier au Forum, dans laquelle les Canadiens se sont appliqués à pratiquer un jeu défensif, Irvin a dit: "Quand un club ne peut compter assez de points, il est quelquefois bon de jouer prudemment, d'attendre les occasions propices pour attaquer et de laisser l'autre club patiner."

Ainsi, croit Irvin, les joueurs pourront conserver leur énergie, de sorte qu'ils pourraient se montrer aussi effectifs à la fin de la joute qu'au début, et ceci serait un changement bien accueilli. Depuis quelque temps, les Canadiens ont été fort redoutables pendant une ou deux périodes, mais ils ont faibli à la troisième ou dans la supplémentation.

Les Evriers en sont à leur deuxième visite à Montréal cette saison. Dans leur première joute ici, les Evriers se sont ralliés à la troisième période pour surmonter un déficit de deux points et annuler 2-2, mais les Canadiens devaient être en mesure de faire la vie dure aux Evriers ce soir, pour faire oublier la défaite 9-2 qu'ils ont encaissée à leur dernier voyage à Chicago, le 4 décembre.

Les Evriers ne vont pas très bien eux non plus. Ils ont perdu leurs trois dernières rencontres avec Toronto, Rangers et Américains.

Les Canadiens seront toujours privés de Murph Chamberlain ce soir. Le médecin du club dit qu'il ne pourra jouer avant une autre semaine. Bunny Dame reste aussi au repos forcé, et ceci laisse à quatre le nombre des Canadiens blessés. Les deux autres sont Elmer Lach et Tony Demers, qui sont au repos depuis longtemps et qui ne pourront jouer avant un mois, ni l'un ni l'autre.

Les enfants seront à l'honneur ce soir au Forum. Tous les enfants de moins de 16 ans seront admis à moitié prix.

Les Millionnaires se réorganisent

Sydney, N.E., 30 (C.P.) — Les Millionnaires de Sydney, finalistes de la coupe Allan l'an dernier, qui traînent en dernière place de la ligue du Cap Breton, cette saison, ont obtenu un nouveau gérant hier.

Dans un premier pas de réorganisation effectuée dans le but de faire sortir le club de sa léthargie, le club a nommé l'instructeur Mickey Roach, pilote du North Sydney en 1940, comme gérant. Il succède à Bill Reay, ancien professionnel, qui a été rélégué par les As de Québec, de la ligue Québec Senior.

Il y a eu des changements chez les officiels aussi et il a été annoncé que des négociations sont en cours afin d'obtenir des joueurs pour renforcer l'équipe.

Actuellement, les Millionnaires ont dix parties complètes en arrière des Miners de Glace Bay, les meneurs.

Louis Trudel mène toujours

New-Haven, 30 (P.A.) — Louis Trudel, le brillant ailier gauche des Lions de Washington, est revenu au jeu dimanche soir après avoir manqué 4 parties et il a complété un but contre Philadelphie.

Ce point a permis à Trudel de conserver une avance d'un point en première place des compteurs de la ligue Américaine. Adam Brown, d'Indianapolis, a compté 1 but et 3 assistances pendant la semaine, portant son total à 30 points, un de moins que Trudel.

Bill Summerhill, de Springfield, est en 3e place avec 28 points, suivi de Polly Drouin, de Washington, et Norm Calladine, de Providence, avec 27 points chacun.

Summerhill et Drouin ont gagné le plus de terrain pendant la semaine. Summerhill a pris part à 5 buts, passant de la 6e à la 3e place, et Drouin, participant à 5 points lui aussi, est passé de la 9e à la 5e position.

Eddie Bush, de Providence, mène toujours en punitions avec 56 minutes. Voici les meneurs:

G.	A.	P.
Trudel, Washington	15	16
Brown, Indianapolis	11	19
Summerhill, Springfield	11	17
Calladine, Providence	15	12
Drouin, Washington	12	13
DeMarco, Providence	11	13
Martha, Washington	11	14
Lach, New Haven	8	17
Cunningham, Cleveland	8	14

Le Concordia est déclassé par Canadien

Après avoir été témoin de deux joutes intéressantes hier soir, au Forum, l'assistance a reçu un spectacle gratuit lorsque, trois minutes avant la fin de la joute Canadien-Concordia une bagarre générale éclata alors que joueurs et spectateurs entrèrent en scène, et Gérard Gravel a reçu une blessure à la lèvre.

Dans la première partie au programme les Pats et les Royals firent joute nulle de 5 à 5 tandis que la finale se termina par un résultat de 9 à 0 en faveur du Bleu Blanc-Rouge.

Au cours de la dernière période Sylvio Mantha, qui dirige le Concordia, retira son ardent de buts lorsque l'arbitre accorda un lancer de punition au Canadien et il refusa de laisser ses joueurs toucher à la rondelle dans la dernière minute du jeu et cette attitude n'a pas eu le don de plaire aux officiels de la ligue et il est fort probable que l'on demandera que Mantha soit suspendu.

Composition des équipes:

Royal	Pats
Colman but	Dalglish
Tracy défense	Lewis
Benjamin défense	Healy
McQueen centre	Urquhart
Planché avant	Ryan
Sheppard avant	Whitby
Royal, subs: Emberg, Stewart, G. Hale, Miller	Stewart, G. Hale, Miller
Pats, subs: Medlick, Mitchell, Larivière, Cooper, Ballard, Allan, Perron	

Arbitres: Med Martel et Charlie Déziel.

1ère période

1-Pats, Wetherly (Urquhart, Mitchell)	1.14
2-Royal, T. Hale (G. Hale, Planché)	4.27
3-Pats, Larivière, Ballard	9.22
4-Royal, Sheppard	12.08
5-Royal, McQueen (Sheppard)	12.17
6-Pats, Wetherly (Urquhart)	13.36

Punitions: Sheppard, Mitchell, Cooper, Healy, Tracey.

2ème période

7-Pats, Wetherly (Ryan, Urquhart)	12.54
Punitions: Benjamin (mineure et majeure), Ryan (majeure), Urquhart, Macfarlane.	

3ème période

8-Royal, T. Hale (G. Hale, Miller)	4.13
9-Royal, Stewart (Emberg, Gauthier)	8.02
10-Pats, Larivière (Perron)	12.27

Punition: Aune.

Concordia but Côté
De Lottinville défense Deragon
C. Larivière défense Hamel
Gravel centre Normandin
Jusame avant Lajoie
Labelle avant Trotter
Concordia, subs: Vigneault, Denis, Reid, Vallières, R. Larivière, L. Perron, L. P. Larivière.
Canadien, subs: Perron, Bélanger, Lauzon, Desbiens, Séguin, Harvey, Vinclette, Lessard, Aumais.

1ère période

Punitions: De Lottinville (2) Séguin.

2ème période

1-Canadien, Bélanger (Desbiens, Harvey)	11.42
2-Canadien, Harvey (Desbiens, Séguin)	12.41
Punitions: Deragon, Gravel, Lauzon, De Lottinville, Bélanger, Hamel.	

3ème période

3-Canadien, Bélanger (Harvey)	1.28
4-Canadien, Hamel (Perron)	1.51
5-Canadien, Hamel (Perron)	10.13
6-Canadien, Perron (Bélanger, Harvey)	10.33
7-Canadien, Normandin (Lancer de punition)	13.45
8-Canadien, Lajoie (Harvey)	14.25
9-Canadien, Hamel (Normandin)	14.59

Punitions: Lessard (4), St-Laurent, Gravel (2), De Lottinville (majeure), Trotter (majeure).

Le hockey professionnel et amateur

Le hockey professionnel et amateur

LE CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Toronto	20	14	6	0	63	36
Boston	19	12	4	3	61	36
Rangers	21	13	8	0	74	61
Chicago	19	9	7	3	51	30
Détroit	19	6	11	2	42	59
Américains	21	6	14	1	51	73
Canadien	19	13	14	1	42	69

LIGUE AMÉRICAINNE

J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Springfield	25	12	9	4	78	67
New Haven	24	11	12	1	71	77
Cleveland	28	15	10	3	86	66
Providence	25	8	13	4	94	93
Philadelphie	22	8	13	2	65	93

LIGUE SENIOR

J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Hersey	25	15	6	4	92	68
Indianapolis	28	15	10	3	86	66
Cleveland	23	15	6	2	77	60
Buffalo	22	10	10	2	59	53
Pittsburgh	27	7	3	3	85	100

LIGUE METROPOLITAINE

J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Shawinigan	13	13	1	1	81	39
Lachine	13	9	6	0	76	63
Valleyfield	17	7	9	1	81	54
Joliette	12	3	9	0	84	58
Montréal	7	0	7	0	19	47

LIGUE METROPOLITAINE

J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
C.O.T.C.	4	4	1	0	14	14
La Sauvegarde	3	4	1	0	32	12
B.C.N.	4	3	1	0	10	5
Cour-Sauriol	4	2	0	2	13	9
Verdun	4	1	2	1	11	12
S.-P. Clavier	5	1	3	1	11	15
Lachine	5	1	3	1	14	22
Ville LaSalle	6	0	3	1	14	22

Bill Cowley et Hextall sont égaux

Bill Cowley, des Bruins de Boston, et Bryan Hextall, des Rangers de New-York, sont égaux pour la première position chez les compteurs de la ligue Nationale de Hockey, tandis que Lynn Patrick, des New-Yorkais, et Gordie Drillon, des Leafs de Toronto, sont sur un pied d'égalité pour la troisième place avec un total de 20 points, soit deux de moins que les meneurs du circuit.

L'une des surprises de la semaine a été le gain réalisé par deux membres de la petite ligue des Canadiens, Pete Morin et Buddy O'Connor. Les deux ont été nommés le premier compteur du club avec un total de 12 points, mais Morin a porté son total à 10 points — cinq buts et autant d'assistances — O'Connor n'a compté qu'un but, mais il a obtenu huit assistances.

O'Connor et Morin ont tous deux dépassé Johnny Quilty, le vainqueur du trophée Calder l'an dernier, qui était en deuxième place chez les Canadiens.

Une autre ligne d'avants a aussi gagné beaucoup de terrain pendant la semaine. C'est le trio Alvin Kuntz-Clint Smith-Grant Warwick des Rangers, qui a produit 15 points en buts et en assistances en quatre joutes avec les Rangers.

G.	A.	P.	M.
Cowley, Boston	10	12	22
Hextall, Rangers	10	12	22
Patrick, Rangers	13	7	20
Drillon, Toronto	9	11	20
Lesage, Rangers	6	13	17
Anderson, Am.	4	14	18
Thoms, Chicago	6	10	18
Gros, Detroit	7	11	18
Abel, Detroit	5	12	17
Bauer, Boston	5	12	17
Appel, Toronto	2	8	17
Colville, Rangers	3	13	16
Schmitt, Toronto	8	8	16
Colville, Rangers	7	7	15
Hill, Américains	7	7	15
Davidson, Toronto	5	10	15
Wiseman, Boston	3	12	15
March, Chicago	3	12	15
Taylor, Toronto	6	9	15
Warwick, Rangers	6	9	15
Le Smith, Rangers	6	9	15
R. Conacher, Boston	9	5	14
Dumart, Boston	8	6	14
D. Bentley, Chicago	5	9	14
Schmidt, Boston	7	7	14
Garr, Toronto	9	5	14
Dahlstrom, Chicago	2	9	14
Thurmer, Am.	7	6	13
Allen, Chicago	4	9	13
Blake, Canadien	3	9	12
Hergesheimer, Chicago	3	9	12
Hamil, Boston-Chicago	3	9	12
Wares, Detroit	3	8	11
Langelle, Toronto	3	8	11
Shibley, Rangers	5	6	11
Benson, Am.	3	8	11
Follett, Boston	5	5	10
Morin, Canadien	5	5	10
Goldup, Toronto	4	6	10
Canis, Chicago	4	6	10
Heller, Rangers	5	5	10
Pratt, Rangers	8	6	10
Howe, Detroit	5	5	10
Lacombe, Detroit	5	4	9
M. Bentley, Chicago	4	5	9
Cooper, Chicago	2	7	9
Keane, Am.	2	7	9
O'Connor, Canadien	1	8	9
Giesbrecht, Detroit	3	6	9
Tomcree, Toronto	3	6	9
Quilty, Canadien	6	2	8
Jackson, Boston	4	4	8
Clapper, Boston	4	4	8
Sands, Canadien	4	4	8
Pike, Rangers	4	4	8
Bell, Américains	3	5	8
T. Reardon, Canadien	3	5	8
Demers, Canadien	3	4	7
Kelley, Chicago	3	4	7
Graboski, Canadien	2	5	7
Geoffre, Canadien	1	6	7
Armstrong, Américain	4	3	7
Krol, Américain	4	3	7
McReavy, Boston-Détroit	3	3	6
Tustin, Rangers	4	4	6
Brunetteau, Detroit	3	3	6
Benoit, Canadien	2	4	6
Hoffmann, Canadien	1	5	6
Harvey, Canadien	1	5	6
Larson, Am.	2	4	6
Seibert, Chicago	3	2	5
Chamberlain, Canadien	2	3	5
Kampman, Toronto	2	3	5
Hiller, Detroit-Boston	2	3	5
Dane, Canadien	1	4	5
D. Smith, Boston	1	4	5
Coulter, Rangers	2	3	5
N. Metz, Toronto	2	3	5
Matson, Detroit	2	3	5
Kuntz, Rangers	2	3	5

POIDS MOYENS

Groupe No 1. — 1 (x) Tony Zale, Gary, Ind.; 2 George Abrams, Washington; 3 Billy Soose, Farrell, Penn.; 43 Ken Overlin, Washington.

Groupe No 2. — 1 Coley Welch, Portland, Me.; 2 Steve Bell, New-York; 3 Coniferio Garcia, Philippines; 4 Shorty Hoque, Jamaica, Calif.; 5 Ron Richards, Australie; 6 Archie Moore, New-York; 8 Ernie Coland, New-York; 9 Eddie Vigh, Newburgh, N.Y.; 10 Antonio Fernandez, Chili; 11 Al Hostak, Seattle.

POIDS MI-MOYEN

Groupe No 1. — 1 (x) Freddie (Red) Cochran, Elizabeth, N.J.; 2 Ray Robinson, New-York; 3 Jackie Wilson, Los Angeles; 4 Fritz Zivic, Pittsburgh; 5 Young Kid McCoy (Adam Planga), Detroit; 6 Charley Burley, Pittsburgh; 7 Holman Williams, Detroit; 8 Izzy Janazzo, New-York; 9 Mike Kaplan, Boston.

POIDS LEGERS

Groupe No 1. — 1 Bob Montgomery, Philadelphia; 2 (x) Sammy Angott, Washington, Penn.; 3 Lew Jenkins, Sweetwater, Texas.

Groupe No 2. — 1 Dave Castiglione, Montréal; 2 Lenny Mancini, Youngstown, Ohio; 3 Ray Lunny, San Francisco; 4 Juan Zorita, Mexico City; 5 Leo Rodak, Chicago; 6 Aldo Spoldi, Italie; 7 Willie Joyce, Chicago; 8 George Latka, San Jose, Calif.; 9 Eric Boon, Angleterre; 10 Allie Stolz, Newark, N.J.; 11 Nick Castiglione, Chicago.

POIDS PLUMES

Groupe No 1. — Chalky Wright, Los Angeles.

Groupe No 2. — 1 Jackie Wilson, Pittsburgh; 2 Richie Lemos, Los Angeles; 3 Pedro Hernandez, Porto-Rico; 4 Harry Jeffra, Baltimore; 5 Jimmy Kidd Hatcher, Lake City, S.C.; 6 Sal Bartolo, Boston; 7 Bobby (Poison) Ivy, Hartford, Conn.; 8 Mike Raffa, Weirton, Virg.; 9 Billy Speary, Nanticoke, Penn.; 10 Jackie Callura, Toronto; 11 Guy Seran, Nanticoke, Penn.; 12 Larry Bolvin, Providence, R.I.; 13 Nel Tarleton, Angleterre; 14 George Pace, Cleveland; 15 Lou Trautman, Baltimore; 16 Joey Archibald, Providence, R.I.

POIDS COOS

Groupe No 1. — 1 Kui Kong Young Hawaii; 2 Manuel Ortiz, Los Angeles; 3 (x) Lou Salica, Brooklyn; 4 Rush Dalma, Philippines; 5 Tony Olivera, Oakland, Calif.; 6 Jim Brady, Ecosse; 7 Freddie Pope, Columbus, Ohio; 8 Kid Tanner, Guyane anglaise; 9 Jimmy Stubbs, Angleterre; 10 Tommy Forté, Philadelphie; 11 Ken Lindsay, Vancouver, C.C.; 12 Horace Mann, San Jose, Calif.; 13 Lupe Cordoza, Sacramento, Calif.

POIDS MOUCHES

Groupe No 1. — 1 Jackie Patterson, Ecosse; 2 Little Dado, Philippines; 3 Kuis Castillo, Cuba.

(x) Détenteur du titre.

Colville jouera sur la défense

New-York, 30 (C.P.) — Neil Colville aura l'occasion de se faire valoir comme joueur de défense mercredi soir, lorsque les Rangers rencontreront les Américains de Brooklyn au Madison Square Garden.

Colville jouera à la défense, et Norm Burns, qui a été rappelé de New-Haven, prendra sa place au centre entre Mac Colville et Alex Shibe.

Avec l'addition de Burns, les Rangers auront 14 joueurs en uniforme pour la joute de demain soir. Colville jouera en compagnie d'Art Coulter, remplaçant Bill Juzos, qui a été blessé à l'aine samedi à Montréal.

Grant Warwick, un jeune ailier droit, est un autre blessé des Rangers, tandis que Norm Tustin, leur 15ème joueur, a été envoyé à New-Haven il y a quelques jours et il peut être rappelé immédiatement.

G.	A.	P.	M.
Currie, Royal	4	3	7
Majau, Pats	4	3	7
Richard, Canadien	3	4	7
Meroux, Canadien	7	0	9
Ramsay, Canadien	3	3	

MIQUELON

La parole est à Washington

Vichy, 30 (A.P.) — On rapporte à Vichy, que le gouvernement du maréchal Pétain n'entend pas participer aux négociations de retour des îles Saint-Pierre-et-Miquelon à son contrôle. Officiellement, il ignore le coup de l'amiral Muselier. Il fait confiance au gouvernement de Washington, qui a indiqué dès la saisie "arbitraire" de ces îles que la situation sera corrigée sans retard. Washington avait promis le 22 décembre de respecter la souveraineté des possessions françaises dans l'Atlantique: le gouvernement de Vichy laisse à Washington le temps de rétablir le statu quo. A Washington et aux autres gouvernements concernés de se débattre avec les gaullistes qui ont fait le coup du 24 décembre sans leur consentement.

Vers un compromis

Washington, 30 (A.P.) — Le secrétaire d'Etat, M. Hull, et l'ambassadeur de Grande-Bretagne, lord Halifax, ont conféré hier de l'affaire de Saint-Pierre-et-Miquelon, mais on ne sait pas s'ils ont trouvé la solution cherchée.

Du côté de Washington, la solution demandée est simple: l'évacuation des Français libres de ces îles qu'ils ont prises de façon arbitraire à l'aube du 24 décembre.

Du côté britannique, on cherche un compromis. Il semble que l'on en viendra à faire évacuer les gaullistes des îles et que celles-ci repasseront sous la souveraineté du gouvernement de Vichy, mais que le contrôle du poste de radio de Saint-Pierre restera aux mains des Alliés.

Le message du Révérend Scott

Québec, 30 (C.P.) — Dans un télégramme adressé au premier ministre du Canada, M. King, l'archevêque de Québec, M. Scott, aumônier en chef de l'armée canadienne pendant la guerre précédente, prétend que si le gouvernement du Canada consent à rendre les îles Saint-Pierre-et-Miquelon au gouvernement de Vichy, "ce sera une chose brutalement cruelle". Il prétend, en outre, que les Canadiens français surtout seront indignés de la chose.

Voici la majeure partie de son télégramme: "Une indignation générale existe parmi les Canadiens, surtout parmi les Canadiens français, contre l'attitude prise par les autorités américaines sous la pression du gouvernement Darlan de Vichy, contrôlé par les Allemands, à propos du passage des îles Saint-Pierre-et-Miquelon à la France libre.

"Ces îles sont situées dans les eaux territoriales du Canada. Le Canada n'est partie à aucun accord avec Vichy. Ces îles ne furent pas prises à la France, mais protégées pour elle contre Hitler et contre la Gestapo. Sur plus de 600 habitants, 15 seulement sont contre le régime de Gaulle.

"Si le Canada, sous pression de l'extérieur, retourne les habitants de ces îles à Vichy, ce sera une chose brutalement cruelle, parce qu'elle ébranlera notre foi dans la liberté d'action du Canada."

Développements attendus

Londres, 30 (C.P.) — Les autorités de Londres s'abstiennent de discuter la prise des îles Saint-Pierre et Miquelon par les Gaullistes. Elles font entendre que la discussion de cette affaire regarde évidemment les pays concernés, soit le Canada et les Etats-Unis. Elles font observer que le président Roosevelt, le premier ministre Churchill, le secrétaire d'Etat Hull, l'ambassadeur lord Halifax ont tenu des conférences sur le sujet et qu'ils des développements se produiront.

Les Canadiens à Changhaï

Ottawa, 30 (C.P.) — Le département des affaires extérieures annonce qu'il a reçu un message disant que tous les Canadiens qui étaient à Changhaï sont en sûreté, en dépit de l'entrée du Japon dans la guerre.

Ce message est venu par câble du consul général de Suisse à Changhaï, chargé de veiller à la protection des intérêts canadiens en Chine occupée.

Les autorités du département des affaires extérieures ont dit qu'on pouvait probablement dire avec certitude qu'il n'y a pas plus de 25 Canadiens actuellement à Changhaï, des hommes pour la plupart.

Parmi ceux-là, on compte des membres du personnel de la commission canadienne du commerce et des autorités de plusieurs corporations canadiennes, plusieurs missionnaires et, peut-être, un certain nombre de personnes qui ont été évacuées de Peiping et de Tientsin.

Il est impossible, pour le moment, de faire connaître les noms de ces Canadiens.

Cinquante morts en France

Lille, France occupée, 30 (A.P.) — On rapporte que cinquante personnes ont trouvé la mort et que nombre d'autres ont reçu des blessures dans un accident de chemin de fer, survenu près de Hazenbrouk, en zone interdite. Les détails manquent, mais on croit qu'il s'agit d'une collision.

"Ton univers"

Un beau livre d'images pour les jeunes... et les autres

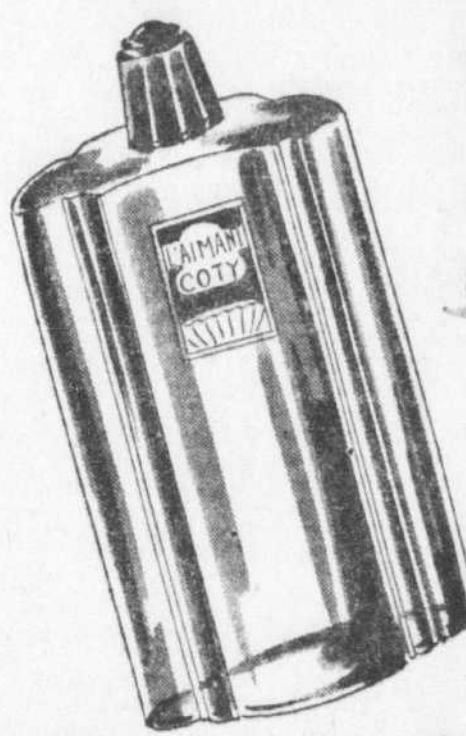
Cinquante-deux photographies de Tavi commentées par l'abbé Albert Tessier. 50 sou. au comptoir, 60 sou. par la poste.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

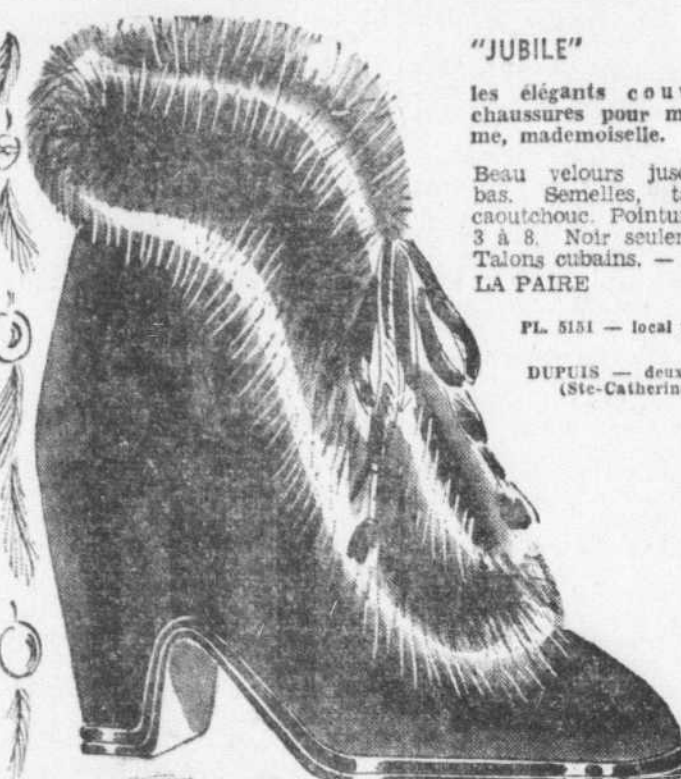
430 Notre-Dame est, Montréal

Suggestions de la dernière heure

DUPUIS



COTY
parfums des élégantes. FLACONS minuscules (pour le sac à main) et autres.
L'Aliment... 1.85
Emeraude... 1.40
Chypre... 2.75
Origan... 5.50
"LE VERTIGE" — dernière création COTY.
1.15 2.00 3.35 6.50
L'ALLEE des PARFUMS
DUPUIS — rez-de-chaussée



"JUBILE"

les élégants couvre-chaussures pour madame, mademoiselle.

Beau velours jusqu'au bas. Semelles, talons caoutchouc. Pointures: 3 à 8. Noir seulement. Talons cubains. — 2.99 LA PAIRE

PL. 5151 — local 302
DUPUIS — deuxième (St-Catherine)



SACS

cuir souple ou au fini suédé

Garniture de grograin. Formes originales et spacieuses. Accessoires usuels. — CHACUN 4.98

DUPUIS — rez-de-chaussée (St-Catherine)

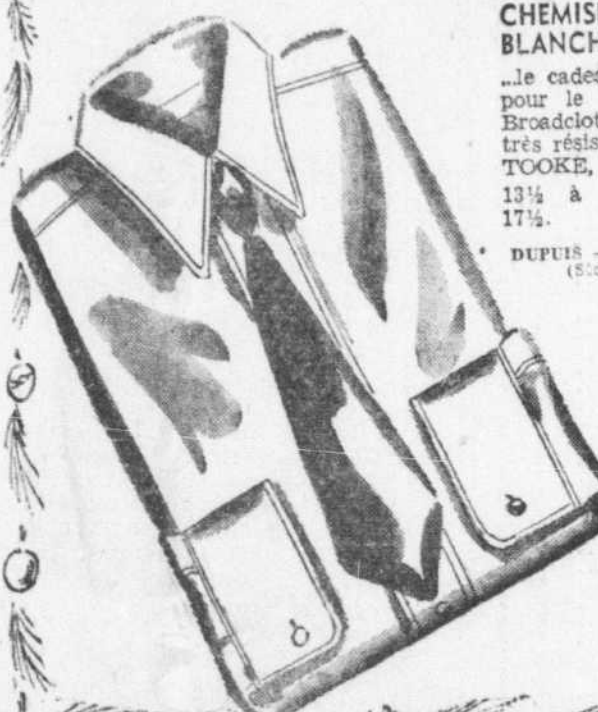


MONTRES

pour hommes ou garçons, militaires

Boîtier chromé. Mouvement suisse 15 pierres. Garantie DUPUIS. Cadran ordinaire ou lumineux. Bracelet de cuir nuances diverses. 12.00

DUPUIS — rez-de-chaussée (St-Catherine)



CHEMISES BLANCHES

Le cadeau qu'il attend pour le Jour de l'An. Broadcloth fine texture, très résistante. Marques TOORE, FORSYTH. — 13 1/4 à 17 1/2. — 2.25 à 5.00

DUPUIS — rez-de-chaussée (St-Catherine)



PANTOUFLES

pour hommes, garçons, garçonnets.

Cuir brun, marron, bleu, rouge, cuir verni et autres. Cartonnage cadeau si désiré.

Hommes... 1.25 à 4.95
Garçons... 1.10 à 1.79
Garçonnets... .89 à 1.59

DUPUIS — rez-de-chaussée



VERRES NUMEROTES

de 1 à 8... pour scotch, "Collins" et autres boissons. Contenance 10 onces. Verre clair haute qualité. 2.95 LA SERIE DE 8

DUPUIS — troisième (De Montigny)



PATINS A DEUX LAMES

pour enfants. LA PAIRE .49

JAMBIERES

pour les jeunes amateurs de golf. — LA PAIRE .98

RAYON du SPORT
DUPUIS — sous-sol



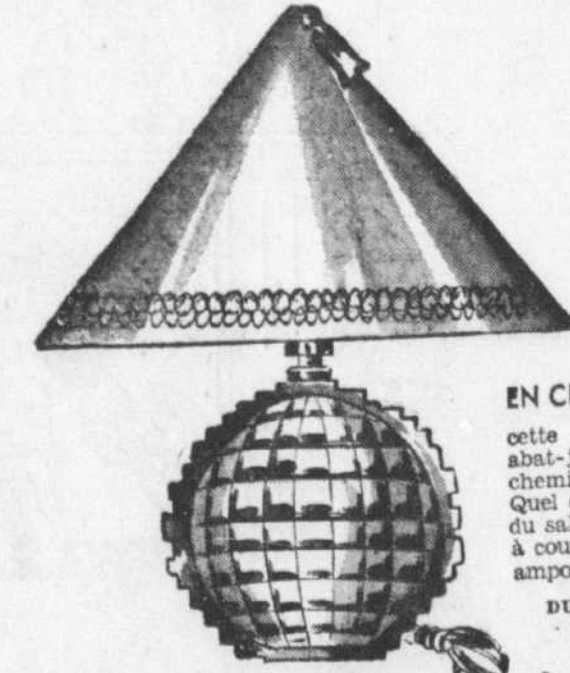
PARAPLUIES

en soie huilée manches fantaisie

12 baleines. Soie huilée en bleu, noir, blanc, vert, rouge vin. — CHACUN 1.89

Cartonnage CADEAU si désiré

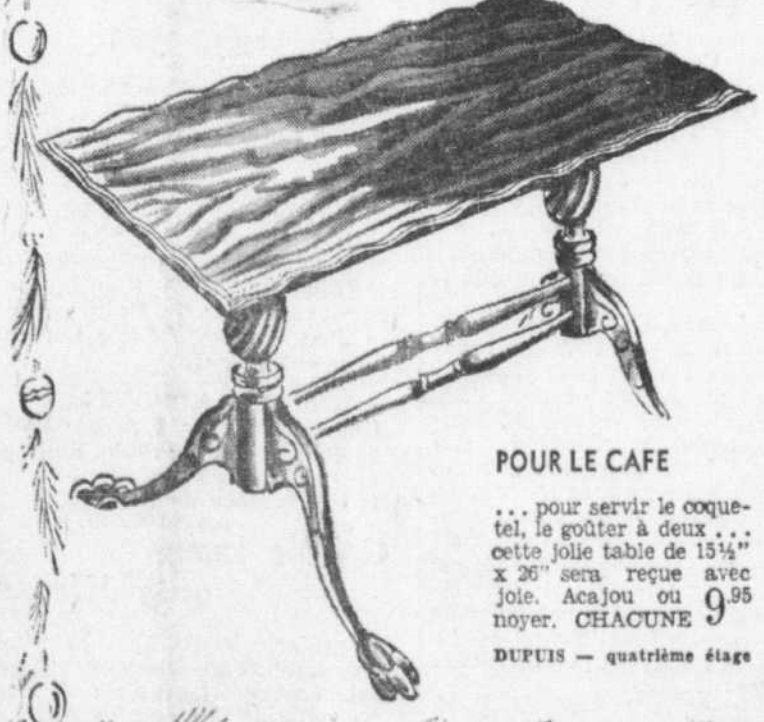
DUPUIS — rez-de-chaussée (centre)



EN CRISTAL

cette jolie lampe avec abat-jour de papier parchemin et un grand... Quel décor pour un coin du salon, de la chambre à coucher... sans ampoule 2.79

DUPUIS — troisième (St-Catherine)



POUR LE CAFE

... pour servir le coquet, le goûter à deux... cette jolie table de 15 1/4" x 30" sera reçue avec joie. Acajou ou noyer. CHAQUE 9.95

DUPUIS — quatrième étage



"MERCURY"

Dactylographe portable. Fabrica 1109 ROYAL. Clavier français. Mallette gainée de cuir. — 39.50

DUPUIS — rez-de-chaussée (St-Catherine)



CHANDAIS

laine brossée et tricot par côtes pour garçons, tour de poitrine de 26 à 34. Vert, bleu, vin. Encolure à fermeture éclair. CHACUN 1.29

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)



CHANDAIS

pour bambins. Tricot tout laine. Encolures: ronds, POLO ou à chaînette éclair. Brun, vert, rouge vin, marine dans le lot. 2 à 8 ans. — 1.29

Chandail avec encolure. Même tricot que ci-dessus. 1.89

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)



PALETOTS "MACKINAW"

Pique, molleton en marine, bleu, vert, blanc à revers. — 13.95 à 19.75 6 à 18 ans

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)

Ouverts ce soir jusqu'à 10 h. Ouverts demain soir jusqu'à 9 h. 45 précises. Nos magasins seront fermés toute la journée les 1er et 2 janvier

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

MANGEZ AU RESTAURANT DUPUIS

plat du jour
mercredi midi
lundi, samedi
au vin blanc

déjeuner-
soirée .30

supper de 8 à 8
DINER ROTIE

DUPUIS — rez-de-chaussée